ou quatre ans au moins, de juin en septembre; on peut également faire cette opération au printemps, mais alors elle nuit à la floraison. Ce procédé de propagation est le plus généralement employé, principalement pour les variétés que l'on tient à conserver. La rusticité des Primevères est telle, que l'on peut les transplanter en pleine floraison sans qu'elles en souffrent beaucoup.

Le second procédé est le semis, qui est surtout pratiqué pour rajeunir les collections et obtenir de nouvelles variétés. Toutefois il est bon de dire que les graines sont d'une germination très-capricieuse, et que le semis produit toujours un certain nombre de plantes médiocres, de coloris insignifiants, et quelques plantes se rapprochant beaucoup du Coucou de nos prairies, à calice vésiculeux et à corolle avec le limbe concave ou en grelot. Comme la plupart des plantes vivaces, la Primevère des jardins peut se semer à deux époques : — 1° D'avril en mai, en planche, en terre légère fraîche et à mi-ombre, en recouvrant très-peu la graine, soit avec du terreau (celui de feuilles de préférence), soit avec de la mousse finement hachée ou pulvérisée. Dès que les plants se sont suffisamment développés, on les repique en pépinière en planche, en laissant entre eux un espace de 8 à 10 centimètres ; puis on les met en place de préférence à l'automne ou bien au printemps,-au moment de leur floraison, en ayant soin de les lever en motte, et, de les espacer alors de 20 à 25 centimètr . — 2° On peut aussi, et cela vaudra mieux, semer de décembre en mars, pour avoir au printemps suivant des plantes plus fortes et plus florifèr . — 3° On peut encore semer aussitôt que les graines seront mûres, c'est-à-dire vers juillet-août; la germination ne s'effectuera alors qu'au printemps suivant.

2. Primevère à grandes fleurs. — P. GRANDIFLORA, *Lamk.*

Syn. lat. — Primula acaulis, *Jacq.*, P. veris, γ acaulis, *Lin.*, P. vulgaris, *Engl. Bot.*

Syn. franç. — Primevère des jardins sans tige ou acaule, Primevère des jardins à grandes fleurs.

Indigène. — Vivace. — Feuilles toutes radicales, ordinairement étalées, ovales-oblongues, atténuées en pétiole, poilues en dessous, à nervures réticulées et à bords dentés. Hampe ordinairement nulle ou au moins à peine apparente ; parfois, cependant (mais c'est la rare exception), la hampe s'élève hors de terre. Pédicelles filiformes, poilus laineux, sortant du milieu des feuilles, le plus souvent dressés, longs d'environ 10 centimètres et *uni flores,* Calice pentagonal, velu sur les angles, à 5 dents aiguës et profondes; corolle ordinairement inodore, en patère, à gorge plissée, à limbe plan, plus large que la longueur du tube et divisé en 5 lobes en cœur renversé. Cette fleur est d'un *jaune clair* avec taches *orangées* à la base du limbe dans la plante sauvage ; on la rencontre aussi (très-rarement, il est vrai) colorée en *rouge clair* ou *rose cuivré;* mais, dans les variétés horticoles, les nuances sont beaucoup plus nombreuses.

Primevère à grandes fleurs.

Comme la précédente, cette espèce a produit par la culture beaucoup de variétés, en nombre moins considérable cependant, et qui toutes ont conservé le port et les caractères du type. Les couleurs aussi sont moins multipliées et d'une teinte plus claire, plus franche et plus gaie ; les principales sont : le *jaune soufré* et plus ou moins foncé, parfois *orangé,* le *rouge clair,* le *rouge foncé,* le *rose clair* et *carné,* le *violet bleuâtre,* le *lilas rosé* et le *blanc,* etc. Par leur combinaison, ces couleurs ont produit des nuances intermédiaires, *brunâtres, saumonées, cuivrées, pourpres,* etc. Dans la majeure partie de ces variétés, spécialement dans les simples et surtout dans les nuances autres que le jaune, ces lieurs présentent au centre un *oeil jaune* ou *orange,* mais d'ordinaire on n'y retrouve pas ces dispositions diverses de couleurs observées dans l'espèce précédente. Il en existe cependant un petit nombre de variétés offrant trois couleurs ; il y en a aussi de margi-nées, de panachées et de bariolées ou bizarres.

La *Primevère à grandes fleurs* ou *acaule* a aussi produit, comme la précédente, des variétés dont les fleurs présentent un calice devenu corolle, et d'autres qui ont 2 ou plusieurs corolles emboîtées et superposées, avec des nuances comme il est dit ci-dessus; mais elle a aussi produit ce qui n'existe pas dans l'espèce n° 1, plusieurs variétés *à* fleurs *très-doubles* ou *pleines,* ordinairement unicolores ; quelques-unes, mais c'est la rare exception, ,bi- ou tricolores.

Primevère 8 grandes fleurs.

Les *variétés sinoples* sont surtout recherchées pour décorer les bosquets, les bois clair-semés, surtout dans les parties un peu fraîches et aux bords des ruisseaux, où elles se reproduisent naturellement et croissent volontiers sans soin.

Les *variétés doubles* et les *pleines* sont préférées pour bordures et pour l'ornement des plates-bandes; mais elles ne donnent point de graine. Les unes et les autres peuvent servir à la décoration des rocailles, des grottes, etc. Cette espèce est très-florifère et très-jolie ; ses fleurs se succèdent, suivant le climat et l'exposition, de février-mars en mai, et se montrent quelquefois de nouveau à l'automne.

Culture, multiplication et emplois du n° 1 ; toutefois celle-ci préfère un peu de fraîcheur. Les pieds doivent être espacés d'environ 20 à 25 centimètres.

3, Primevère Auricule. — P. AURICULA, *Lin.*

Syn. *franç.* — Auricule, Oreille-d'ours.

Indigène, Alpes. — Vivace. — Souche ou tige très-courte, 4 ou 5 centimètres au plus, charnue, épaisse. Feuilles alternes, courtes, un peu épaisses, disposées en rosette, étalées ou dressées, oblongues ou obovales, parfois recoquillées ou roulées en cornet, entières ou grossièrement dentées, glabres ou parfois recouvertes d'une poussière farineuse abondante.- Tige (hampe) ferme, de 6 à 45 centimètres, quelquefois un peu plus, terminée par un bouquet de 8 à 20 fleurs, parfois davantage, *jaunes* dans la plante sauvage, *odorantes,* brièvement pédicellées, à pédicelles uniflores, inégaux, cylindriques, entourées *à* leur base de bractées inégales, foliacées, entières

ou dentées, glabres ou recouvertes de poussière blanche. Calice court, renflé, à dents en nombre variable, de 5 à 10, plus ou moins profondes et sensiblement plus courtes que le tube de la corolle. Celle-ci est infundibuliforme, à gorge assez ouverte, pulvérulente, parfois plissée et denticulée ; limbe évasé, étalé, ordinairement plan ; parfois ondulé, h lobes arrondis, échancrés en cœur au sommet, se recouvrant par leurs côtés, et en nombre variant de 5 *à* **10** dans les fleurs simples; étamines insérées sur la corolle et incluses dans le tube; style également inclus, à stigmate capité. La floraison a lieu ordinairement d'avril en mai; elle recommence parfois, mais partiellement, en automne.

Primevère Auricule.

Peu de plantes ont été aussi recherchées et aussi cultivées que les Auricules, et il en est peu qui, pendant longtemps, aient-autant passionné les amateurs. C'est dire qu'on en a obtenu un nombre considérable de variétés, et que les collectionneurs ont établi des règles, des classifications, et ont exigé de ces plantes des conditions sans lesquelles une Auricule ne peut être admise dans les collections. Cette espèce a varié non-seulement par le feuillage et par les coloris, qui sont aujourd'hui innombrables, mais aussi par la disposition des fleurs, leur forme et celle des lobes, leur ampleur, leur nombre, etc. Il en existe de doubles, c'est-à-dire qui offrent plusieurs corolles emboîtées et serrées l'une dans l'autre, et comme leur limbe est plus ou moins ondulé ou crispé, elles simulent une fleur pleine. Quelques personnes attribuent le nom d'Oreille-d'ours donné h cette Primevère à la disposition ondulée et recoquillée des lobes de la corolle ; d'autres, et avec plus de raison peut-être, le font provenir de la forme et de la disposition des feuilles, qui affectent une ressemblance grossière avec les oreilles de l'ours, notre plante à l'état sauvage et cet animal vivant dans les mêmes régions.

Les Auricules ont été divisées en quatre sections ou classes principales, savoir :

1° Les *pures,* ou *ordinaires* qui sont caractérisées par des fleurs d'une seule couleur, avec l'œil ordinairement d'un *blanc mat.* Les nuances les plus estimées sont le *bleu,* le *brun noir velouté* et le *feu.* Toutefois les plantes de cette section sont les moins recherchées, surtout lorsqu'elles ont des coloris autres que ceux indiqués ci-dessus. Ces Auricules sont les plus rustiques et celles qui se trouvent le plus abondamment dans les semis.

2° Les *ombrées,* ou *Liégeoises,* sont celles dont les fleurs, outre l'œil, qui oit être *jaune* ou *olive,* etc., et quelquefois *blanc,* ont au moins deux Ires couleurs principales et tranchées, ou une seule, mais alors plus ée au centre touchant l'œil, et plus claire et nuancée aux bords et y tant presque une marge ou bordure comme ombrée. Cette section est la us généralement cultivée et celle dont on possède le plus grand nombre variétés. Les coloris les plus estimés sont : le *brun foncé velouté,* le *brun e,* le *pourpre,* le *pourpre liséré de blanc,* le *feu velouté,* le *jaune orange,* le *mois, l'amarante,* le *bleu,* etc.

3° Les *Anglaises,* ou *poudrées,* sont remarquables par la poussière blantre et granuleuse qui couvre la plante, notamment les hampes, les pé-

dicelles, le calice, la gorge, l'œil et même la corolle : ce sont, avec les suivantes, les plus délicates et les plus rares. La poussière sur les feuilles n'est ni un caractère constant, ni sûrement distinctif de cette race, car elle se retrouve chez les plantes appartenant aux autres sections, et manque quelquefois chez quelques variétés poudrées. Les fleurs des *Auricules anglaises* ou *poudrées* sont ordinairement panachées et-rarement ombrées; les couleurs habituellement recherchées sont le *vert-olive,* le *brun pourpre,* et la nuance dite *ventre de biche (fauve* ou *chamois clair).* Dans les fleurs de cette section, l'œil est *blanc,* moins régulier que dans les deux précédentes, peu. tagone, et s'étend plus ou moins sur le limbe, qui est parfois panaché des couleurs susdites et souvent régulièrement marginé d'une troisième nuance tranchée. Les variétés les plus recherchées par les amateurs anglais ont une fleur très-large à limbe plan, très-régulier, et présentant les dispositions de couleurs suivantes : La gorge ou tube de la corolle est *jaune,* entouré à la base du limbe d'un anneau *blanc.* Cet anneau blanc est entouré à son tour d'un cercle *pourpre, brun, marron* ou d'une autre nuance foncée, qui occupe à peu près la partie moyenne du limbe ; ce cercle de nuance foncée est entouré lui-même par une large bande ordinairement *verte,* qui s'étend sur la partie excentrique du limbe, presque jusqu'au bord, qui est marginé de *blanc.* Ces fleurs à cinq bandes ou couleurs distinctes sont considérées comme la perfection en ce genre.

lt° Les *doubles* comprennent les variétés dont les fleurs sont formées au moins de deux corolles ou plus, emboîtées. Les plantes à fleurs doubles sont peu estimées, et ne sont guère admises dans les collections que comme curiosités; elles sont délicates et d'une conservation difficile. Le nombre des variétés adoptées est très-limité et se réduit à trois ou quatre, savoir : la *jaune,* la *mordorée veloutée,* la *brune pourprée* et la *noire.* 0n ne peut multiplier les variétés doubles (qui ne donnent pas de graines) que par la division des pieds, par le bouturage ou par les œilletons.

Les caractères qui constituent une belle Auricule de collection sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons indiqués pour les Primevères des jardins : seulement, ici, les fleurs sont plus grandes et doivent l'être le plus possible; on exige que l'œil soit aussi plus grand, plus régulier et bien rond. Comme dans les précédentes, la couleur extérieure de la fleur est ordinairement uniforme, foncée, et correspond à celle de l'intérieur de la corolle et du sommet du limbe.

Les couleurs des Auricules sont toujours un peu fausses (comme on dit vulgairement) ; néanmoins elles sont assez vives et offrent généralement des tons veloutés, ombrés, chatoyants et des reflets admirables, qui se rencontrent rarement dans d'autres genres de plantes. L'œil, surtout dans les variétés de la deuxième section, qui sont les plus cultivées, est généralement net, rond, *jaune clair, jaune doré, olivâtre,* parfois *blanc,* etc., et il occupe la moitié du limbe, qui doit offrir deux autres couleurs distinctes, ou au moins une, mais alors nuancée ou à reflets, et plus foncée contre l'œil qu'au bout des divisions du limbe ou pourtour de la corolle. Les principaux coloris sont : le *bleu clair* ou *foncé, lilas* ou *violet, amarante, rose, rouge, cramoisi, écarlate, pourpre, marron, brun, ardoisé, saumoné, l'olive,* le *jaune,* le *mordoré, le chamois,* le *ventre de biche,* etc. Ces nuances sont d'ordinaire brillantes, veloutées et plus foncées au centre des lobes et autour de l'œil qu'aux bords. Cette seconde couleur se fond, c'est-à-dire s'atténue plus ou moins du centre à la circonférence; elle s'affaiblit même parfois assez brusquement, pour que ces fleurs aient l'air d'être bordées ou marquées d'une troisième couleur. Il va sans dire que les variétés de la troisième section ont des couleurs

moins vives, couvertes qu'elles sont de poussière; on recherche néanmoins celles qui, tout en étant poudrées, offrent les plus beaux coloris.

La culture des Auricules est assez simple, et pourrait se résumer ainsi : terre ayant un peu de consistance et plutôt forte que légère, plutôt argileuse et même calcaire que siliceuse à l'excès. En un mot, une terre *saine,* ferme, mais perméable (terre franche ou terre à blé, par exemple), un peu fraîche, mais surtout non humide; une exposition demi-ombragée et même ombragée, mais non couverte, bien aérée au contraire ; un glacis ou un terrain incliné au nord ou à l'est; derrière un abri quelconque les préservant du soleil; le pied d'un mur également au nord ou bien à l'est, pourvu que le soleil ne donne sur ces plantes que le matin pendant deux à quatre heures. Les pieds doivent être espacés d'environ **20** à 25 centimètres.

L'Auricule n'exige pas un sol d'une grande fertilité, et l'on devra autant que possible s'abstenir d'engrais animaux, à moins qu'ils ne soient très-consommés, et même dans ce cas vaudra-t-il mieux donner la préférence au fumier de vache (4). Le mieux encore sera de fumer le terrain avec des engrais végétaux, tels que du terreau de feuilles (autres que -celles du Châtaignier, des Chênes, etc.), des plaques de gazon pourries, du vieux marc de raisin, du bois pourri, etc. Avant la plantation, le sol aura dû être bien divisé, ameubli et aéré par des labours.

Si l'on devait planter en _terrain humide, il serait nécessaire, au préalable, de l'assainir en le drainant fortement, en élevant sensiblement les planches au-dessus des sentiers, et en donnant k ces plates-bandes un peu de pente. Si ce terrain était en outre trop fort et trop compacte, on se trouverait bien d'y mélanger du sable maigre ou de rivière, des feuilles, des débris de charbon de bois, une bonne terre de potager, etc.

L'Auricule ale craint point le froid le plus intense ; mais ce qu'elle redoute, ce sont les effets du dégel, les transitions subites de température, les vents chauds et desséchants, ainsi que les pluies abondantes et printanières, auxquelles nous sommes malheureusement exposés d'ordinaire sous notre climat, et dont elle est garantie à l'état sauvage par la couche de neige qui lui sert de manteau jusqu'à l'arrivée des beaux jours continus.

C'est pour cette raison que les amateurs cultivent les belles variétés de collection en pots à fond drainé. Ce mode de culture sera dans tous les cas indispensable pour les variétés à fleurs doubles, comme aussi pour les poudrées, qui sont plus délicates ; il ne sera même pas mauvais de les hiverner sous châssis k froid, et de leur appliquer, en un mot, comme cela se pratique en Flandre, en Belgique et en Angleterre, la culture que nous ons indiquée pour les OEillets élevés en pots; mais avec cette distinction, e l'ombre leur est indispensable, surtout en été, et qu'il faut leur donner plus grande somme d'air possible en hiver. 0n pourrait, dans quelques , se contenter de les placer durant l'hiver sous un hangar ouvert à tous vents, ou sur des tablettes contre un mur au levant, surmonté d'un toit sant chaperon, ou bien encore sous un appentis ou abri quelconque au grand air, qui les garantiraient des grandes pluies. 0n pourrait encore se contenter de transporter ces pots au pied d'un mur, soit au midi, soit au ord ; lorsque la saison des pluies serait arrivée, on coucherait *ces* pots le and tourné vers le midi ou l'ouest, et durant les grands froids on répan- 't sur les pots seulement (et non sur les plantes), des feuilles ou de la ère qui préserveraient les racines de la gelée et préviendraient la casse de pots. Ce procédé a pour but de garantir les plantes de l'excès d'humi-

(4) Quelques personnes disent cependant avoir obtenu de bons résultats de l'emploi d'arrosements, s à intervalles éloignés, avec de l'eau dans laquelle on avait mis infuser pendant quelques jours i peu de fiente de pigeon à demi consommée.

dité, des mauvais effets des alternatives du gel et du dégel, et des ravages des lombrics; en outre, les plantes soumises à ce traitement se trouvent alors dans une sorte de vie latente ou de repos qui leur est très-favorable. Lorsque les gelées et les pluies froides du printemps sont passées, on doit reporter les pots à leur place habituelle, sur des gradins ou sur des banquettes disposées à cet effet, ou bien les enterrer dans une planche au nord ou à l'est, le fond reposant sur un lit de gravier ou de mâchefer.

L'Auricule est la plante des fenêtres par excellence : en Flandre, comme aussi en Belgique et en Angleterre, c'est une des fleurs qu'on y rencontre le plus fréquemment. Dans ces pays on l'élève ordinairement en pots ou en caisses, et pour cette culture on emploie, tantôt une terre analogue à celle dont il a été question pour leur culture en pleine terre, ou à celle dont on se sert pour les Orangers ; tantôt une terre ordinaire de potager, ou bien encore un mélange composé de terre franche, de terre de bruyère sableuse, de vieux terreau de couche, ou, à son défaut, de la vieille tannée, du full de vache ou de brebis bien réduit, du bois de saule pourri, de la terre provenant de plaques de gazon retournées et bien consommées, etc. Les pots employés devront être plutôt petits que grands, {0 centimètres à la base, 15 centimètres *à* l'ouverture, 20 centimètres de profondeur: ils sont alors plus gracieux et la plante s'y plaît davantage. Le fond du pot devra être garni d'un tesson et d'une petite couche de gravier, de poussier de charbon ou de morceaux de pots cassés; s'il s'agit d'une caisse, elle devra être percée de trous au fond, recevoir un drainage, comme il vient d'être dit, et par-dessus une couche de terre de 20 à 25 centimètres au plus. Les plantes seront placées de 15 à 20 centimètres de distance en tous sens. Les arrosements devront être modérés, et pratiqués seulement lorsque la terre sera sèche et que les feuilles se ramolliront et commenceront à se flétrir. Il sera bon de biner souvent la surface de la terre des pots pour l'empêcher de durcir, et l'on recommande de donner durant l'été, et par intervalles éloignés, quelques arrosements gras avec de l'eau dans laquelle on aura fait macérer pendant quelques jours, au grand air ou au soleil, soit des tourteaux de colza, soit de la bouse de vache, ou bien on arrose simplement avec du purin de vache étendu d'eau. Dans l'intervalle, les arrosements sont donnés à l'eau ordinaire, mais ne sortant pas directement du puits; elle doit au contraire avoir séjourné quelque temps à l'air.

Le rempotage des Auricules ne doit guère se faire que tous les trois ans, après la floraison d'été; dans l'intervalle, il suffira (à moins que les plantes ne soient malades) de remplacer par de la terre neuve celle du dessus des pots sur une épaisseur d'un centimètre ou deux. Il sera toujours prudent, avant le rempotage, de laisser les plantes souffrir de soif pendant deux ou trois jours : de cette façon, l'opération les fatiguera moins. Les feuilles charnues des Auricules, supportées par des tiges également charnues, semblent indiquer que, comme la plupart des plantes grasses, elles se nourrissent en partie de l'humidité de l'atmosphère ; c'est dire que moins l'air sera sec, moins on devra les mouiller, et qu'il conviendra même de cesser à peu près complétement les arrosements durant l'hiver.

Pour la culture en pleine terre, on devra espacer les plantes de 15, 20 ou 25 centimètres au plus en tous sens. Il sera important d'enlever les feuilles jaunes ou mortes, afin de prévenir la pourriture des tiges et du cœur. Ces feuilles ne devront pas être déchirées, mais détachées avec précaution par un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche ; enfin il sera important de tenir ces plantes dans un état de propreté parfait.

Toutes les Auricules, mais les *doubles* plus particulièrement, se multiplient parla division des pieds ou parla séparation des œilletons qui se déve-

loppent sur les souches ou tiges principales, et qui s'enracinent naturellement, ou auxquels on fait développer des racines en les chaussant de terre : on peut même provoquer la sortie de ces œilletons en enterrant les vieux pieds d'Auricules de façon que leurs tiges soient recouvertes jusque près de la naissance des feuilles ; on devra éviter que ces dernières soient enterrées, ce qui les ferait pourrir et entraînerait la pourriture des tiges. La division des pieds peut se faire au printemps, mais l'usage est de faire cette opération soit en automne, après la maturité des graines, soit, et mieux, à la fin de l'été, après la première floraison, les multiplications ayant alors plus de temps pour reprendre et développer de nouvelles racines avant l'arrivée des mauvais temps. C'est aussi à la fin de l'été que doit se faire l'œilletonnage : il est surtout pratiqué sur les plantes cultivées en pots que l'on empêche ainsi de se ramifier beaucoup, mais qui donnent alors des hampes plus fortes et des fleurs plus nombreuses et plus belles. La division des pieds et des oeilletons doit être pratiquée avec précaution, sans déchirure, et conséquemment avec un instrument tranchant. Les multiplications sont ensuite placées soit en pleine terre, soit en caisses, terrines ou pots tenus l'ombre, et arrosées avec beaucoup de ménagement. Si l'on avait des œilletons non enracinés, on les bouturerait, en ayant soin de les laisser préalablement faner un peu, ce qui aiderait à leur reprise.

Les Auricules se multiplient aussi de graines produites seulement par les plantes simples ou tout au plus semi-doubles. Les doubles n'en donnent point, et ne peuvent conséquemment être perpétuées que d'après les procédés que nous venons d'indiquer. Les graines doivent être recueillies de préférence sur les variétés les plus helles et les plus perfectionnées ; il est vrai qu'elles en produisent moins que les plantes médiocres et inférieures, mais on a ainsi plus de chances d'obtenir de beaux produits. Les graines sont cueillies avec les hampes, mises dans des sachets de papier, conservées en capsule ou en cosse, comme on dit en termes de jardinage, et suspendues au *sec* jusqu'au moment du semis.

Semis. — Plusieurs époques ont été recommandées pour le semis : — 1° En hiver, de décembre jusqu'en mars au plus tard (et sur la neige, si c'est possible), pour obtenir la germination dès le premier printemps. — 2° En mars seulement. Parfois ces graines lèvent une quinzaine de jours après le semis; mais fréquemment elles ne germent qu'à l'automne ou au printemps de l'année suivante. — 3° D'avril en juillet. Ce semis lève quelquefois la première année, et parfois dès l'automne, mais le plus souvent la germination ne s'effectue qu'au printemps suivant.

Le semis se fait en pots, en terrines, en caisses ou bien en plate-bande, a l'ombre, en terre légère, sablonneuse, bien drainée, celle de bruyère de préférence, à laquelle on ajoute un peu de terre franche, et du charbon de bois brisé en menus fragments et presque pulvérisé.

Les graines doivent être recouvertes à peine d'un ou au plus de deux millimètres de terre très-fine ou de mousse hachée ; mieux vaudra même ne les point recouvrir, et se contenter de les appliquer sur la terre légèrement humectée à l'avance. Afin de ne point déranger ces graines, on fera bien d'arroser avec beaucoup de ménagement et avec un arrosoir k pomme très-finement percée ; mais le mieux sera encore de mouiller en plaçant le fond du pot dans l'eau, que la force de capillarité amènera jusqu'à la surface. Pour éviter que cette terre ne se tasse par l'effet des pluies, etc., on fera même bien de couvrir les pots d'une feuille de verre que l'on soulèvera au fur et à mesure que les jeunes plants se développeront.

Dès que les plants ont de quatre à six feuilles, et qu'ils commencent à se gêner, on les repique en pépinière, en pots, en terrines, en caisses ou en

pleine terre, dans les mêmes conditions de terrain que celles indiquées pour le semis ou pour la culture en pots, jusqu'à ce que leur force permette de les placer, soit un à un dans des pots : on doit alors les lever en motte, ce qui est assez facile pour cette plante.

Quel que soit le mérite de la collection sur laquelle les graines sont recueillies, les semis produisent toujours une certaine proportion de plantes mauvaises et médiocres : les plantes remarquables et de collection y sont rares, les doubles surtout y sont très-rares • mais néanmoins on obtient toujours une assez bonne proportion de plantes dignes d'être conservées, sinon en collection, du moins en bordures. Il sera prudent de ne pas se hâter de condamner une Auricule de semis sur la première floraison, qui peut être défectueuse et s'améliorer beaucoup par la suite. Les Auricules fleurisse d'avril en mai, et souvent une deuxième fois à l'automne ; leurs fleurs so généralement assez odorantes. Elles conviennent à la décoration des tertres, des glacis, des rochers et des rocailles à l'exposition du nord ; on en forme des bordures sur les revers des plates-bandes passablement élevées au-dessus des sentiers, surtout du côté qui regarde le nord, etc. Cultivées en pots, on en compose, au moment de la floraison, de très-jolis gradins, et l'on peut les transporter sur les fenêtres, les balcons, les terrasses, dans les appartements, etc.

4. Primevère velue ou visqueuse. — P. VILLOSA, *Jacq.*

Syn. lat. — Primula viscosa et P. hirsuta, *Vill.*

Alpes. — Vivace. — Tige sous-ligneuse. Feuilles alternes, un peu épaisses; étalées en rosette, largement oblongues, dentées, spatulées, garnies de poils velus-glanduleux. Hampe de 6 à 8 centimètres, terminée par un bouquet de fleurs d'un *rose carmin* ou *purpurin,* à lobes échancrés.

Fleurit de mars à la fin de juin. — Culture du n° 7 ou des Auricules élevées en pots.

5. Primevère à feuilles entières. — P. INTEGRIFOLIA, *Lin.*

Syn. lat. — Primula Candolleana, *Rchb.*

Pyrénées. Vivace. — D'une souche courte, presque ligneuse et peu

Primevère à feuilles entières.

Primevère à feuilles marginées.

rameuse, se développe une rosette de feuilles oblongues allongées, un peu

coriaces, très-entières; de l'aisselle de quelques-unes d'entre elles part une hampe ou pédoncule très-court, à pédicelles presque nuls, poilus-glanduleux, peu nombreux (1' à 3, quelquefois 4 à 6), portant chacun une fleur d'un *beau rose.* L'involucre qui accompagne l'inflorescence est formé de folioles linéaires ; le calice a les dents ovales, poilues-glanduleuses ; le limbe de la corolle est étalé et ses lobes sont bifides. — Fleurit en juin-juillet. — Culture du n° 7 ou celle des Auricules élevées en pots.

6. Primevère à feuilles marginées. — P. MARGINATA, *Lin.*

Alpes. — Vivace. — Tiges sous-ligneuses, charnues. Feuilles alternes, glabres, épaisses, ovales-elliptiques, à bords dentés et farineux. Hampe de 5 à 8 centimètres. Fleurs en bouquet, d'un *rose violet* ou *lilas violacé,* à lobes obcordés et un peu échancrés.

Fleurit de mars à la fin de juin. — Culture du n° 7 ou des Auricules élevées en pots.

7. Primevère farineuse. — P. FARINOSA, *Lin.*

Alpes. -Vivace. — Tige nulle. Feuilles en rosette, ovales-elliptiques, lancéolées, à bords denticulés, couvertes en dessous d'une poussière farineuse blanchâtre. Hampe de 8 à 15 centimètres, terminée par une ombelle D'environ 20 fleurs, petites, d'un *rose plus ou moins foncé,* à lobes échancrés. — La floraison a lieu de juin en juillet.

Primevère farineuse.

Cette espèce est une des plus charmantes miniatures à recommander aux cultivateurs de plantes alpines. Elle aime la fraîcheur et même l'humidité, e ne vient guère qu'en terre de bruyère. lle convient à l'ornement des parties ches des rocailles, des grottes, etc. peut également, avec quelques soins, faire de belles potées. — Culture des tes des Alpes, en observant que espèce se plait particulièrement les terrains constamment humectés des eaux provenant d'infiltrations e suintements, et qui se renouvel- constamment sans croupir.

On la multiplie de graines semées omme il a été dit pour la Primevère Auricule, ou bien en avril-mai ou en in-juillet, en pépinière, en pots tenus à mi-ombre et en terre de bruyère. - ne sera pas mauvais, la première année, d'hiverner les plants sous hâssis à froid, et de ne les mettre en place qu'au printemps. 0n peut lement la multiplier par la division des pieds, mais le semis est pré- able.

8. Primevère *h* involucre. — P. INVOLUCRATA, *Wall.*

Syn. lat. — Primula Munroi, *Bot. Reg.*

Népaul. — Vivace. — Tige nulle. Feuilles un peu molles, dressées, rosu- ntes, oblongues-lancéolées, atténuées en pétiole, lisses et d'un vert gai.

Hampe élevée de 20 à 25 centimètres, entourée vers son sommet d'un involucre membraneux, multifide, et terminée par une ombelle de fleurs d'un beau pourpre à lobes arrondis.

Primevère à involucre.

Plante très-florifère, produisant un assez joli effet lorsque les touffes sont fortes. On doit la cultiver en terre de bruyère grossièrement concassée, et elle convient à la décoration des rochers, où elle fleurit d'avril à juin. On peut également la cultiver en pots à fond drainé. On la multiplie ordinairement par la division des pieds à la fin de l'été, de bonne heure à l'automne ou au printemps. Si l'on en avait des graines, on devrait les semer en avril mai ou en juin-juillet, en pépinière, et en pots ou terrines en terre de bruyère tenus à mi-ombre et rentrés pendant l'hiver sous châssis à froid; il conviendra en outre, par prudence, d'en hiverner quelques potées avec les plantes alpines, ou de les conserver sur les tablettes de l'orangerie, de la serre froide ou du jardin d'hiver.

9. Primevère à feuilles ou à port de Cortuse. — P. CORTUSOIDES, *Lin. Sibérie. — Vivace. —* Tige nulle. Feuilles rosulantes, velues, pétiolées, plus ou moins dressées, à limbe ovale-arrondi, crénelé. Hampe droite, s'élevant à environ 15 à 25 centimètres, terminée par une ombelle de 5 à 12 fleurs petites et brièvement pédicellées, d'un *rose purpurin.*

Primevère d feuilles de Cortuse.

Cette espèce est charmante, mais elle est un peu délicate, et ne réussit bien que cultivée en terre de bruyère, de préférence un peu tourbeuse. Bien qu'elle réussisse en plein soleil, une exposition demi-ombragée paraît lui être favorable, et l'on a remarqué que les pieds les plus beaux sont ceux qui se développent parfois tout seuls sur les rochers, sous des arbustes, et parmi d'autres plantes dont le couvert n'est pas trop épais. On fera donc bien d'en disséminer quelques pieds dans les massifs clair-semés d'arbustes de terre de bruyère, ou d'en faire des bordures autour de ces massifs. Elle convient également à l'ornement des rocailles, et réussit en terrines drainées, à demi-ombre.

La floraison de cette Primevère a lieu d'avril à juin; parfois elle remonte à l'automne (septembre-octobre); et donne alors une seconde floraison. On peut la multiplier d'éclats à la fin de l'été et au printemps, mais le semis est le mode le plus sûr : on le pratique en avril-mai ou en juin-juillet, en pots drainés et en terre de bruyère; on éclaircit le plant si l'on veut laisser fleurir sur place ou en pots, ou bien on le repique en pots ou terrines bien drainées, en terre de bruyère tourbeuse mêlée *de* poussier de charbon et de terreau de feuilles; ou bien enfin on repique en pleine terre d'une nature convenable.

10. Primevère do Chine. — P. SINENSIS, *Lindl.*

Syn. lat. — Primula prænitens, *Bot. Reg.*

Syn. franç. — Primevère candélabre.

Annuelle, bisannuelle et vivace en serre. — Tige nulle ou peu développée. Feuilles très-élégantes, toutes radicales, en rosette dressée, longuement pétiolées, poilues et visqueuses, ordinairement à pétioles teintés de rougeâtre, surtout à la base et sur les nervures principales; limbe ovale en coeur, à bords ondulés et festonnés d'une découpure inégale et très-gracieuse, qui se traduit en 6 à 12 lobes principaux, inégaux et irrégulièrement dentés; les nervures principales sont *à* peu près palmées, et la couleur de ces feuilles est d'un vert frais et très-gai, parfois un peu rougeâtre en dessous. Du milieu de ces feuilles et de leur aisselle s'élèvent avec grâce des hampes longues de 20 à 30 centimètres, rarement plus, portant, suivant la vigueur des plantes, de 1 à 3 verticilles, quelquefois plus, de grandes et jolies fleurs *roses à* gorge ou œil *jaunâtre,* légèrement odorantes, dont l'ensemble forme une belle panicule pyramidale et interrompue, simulant des candélabres superposés. Ces fleurs sont nombreuses, assez longuement pédicellées, sur des pédicelles uniflores, étalés, rayonnants, entourés à leur base d'une collerette de bractées foliacées, découpées dans les verticilles inférieurs, entières et linéaires dans les verticilles supérieurs. Leur calice est renflé, vésiculeux et bosselé à la base, poilu, visqueux, couronné par 5 petites dents dressées. La corolle présente un tube très-grêle qui dépasse un peu le calice ; son limbe, large d'environ 25 à 30 millimètres, étalé en patère, est partagé en 5 lobes arrondis et échancrés en cœur au sommet. La gorge est légèrement plissée, et offre un œil circulaire occupant au plus le quart ou le cinquième du limbe, d'un *jaune clair* nuancé de *jaune d'ocre;* 5 étamines et un pistil sont inclus dans le tube de la corolle; calice persistant, accrescent, et contenant au fond une petite capsule vésiculeuse, membraneuse, remplie de graines. - Suivant la culture, la floraison peut être obtenue toute l'année; mais la saison principale est de février en avril, et d'octobre à janvier-février pour les vieux pieds conservés et convenablement soignés.

Primevère de Chine.

Cette superbe espèce a donné naissance h plusieurs variétés intéressantes que l'on est parvenu à fixer en partie, et qui se reproduisent, dans une certaine proportion, par le semis. Parmi les plus tranchées, nous citerons les suivantes :

Var. à lieurs blanches. — P. SINENSIS ALBA, *Hort.*

Jolie variété ne différant du type que par la couleur *blanc pur* de ses fleurs; l'œil peut être ou *jaune,* ou *jaune verdâtre* et *brunâtre.* Les pétioles, le feuillage et les hampes sont d'un vert blond, qui permet souvent de distinguer la variété avant la floraison.

Var. à fleurs panachées ou striées. — P. SINENSIS STRIATA, *Hort.*

Diffère de la précédente par des fleurs lignées et striées de *rose carminé* sur le *fond blanc,* et par la coloration rougeâtre des tiges, des pétioles et des pédicelles. Le semis reproduit toujours une forte proportion de plantes *k* fleurs blanc pur, mais les tiges et les pétioles conservent leur teinte rougeâtre caractéristique. D'un autre côté, ces stries roses sont peu apparentes, et leur beauté dépend un peu de la culture. La panachure peut se rencontrer aussi bien sur des pieds à corolle frangée que sur des pieds à fleurs blanches non frangées.

Var. à fleurs cuivrées ou saumonées. — **P.** SINENSIS CUPREATA Tel KERMESINA, *Hort,*

Cette variété ne diffère de l'espèce que par la coloration des fleurs, qui est d'un *rose rougeâtre* à reflets un peu métalliques. 0n retrouve quelque fois cette coloration chez des pieds à fleurs cuivrées ou saumonées.

Var. à fleurs roses à cœur brun.

Var. à fleurs blanches à coeur brun.

Ces deux variétés sont curieuses par le développement exceptionnel que prend la tache de couleur *jaune brunâtre* de la gorge, qui envahit le tiers ou près de la moitié du limbe de la corolle.

Var. à tige brune. — **P.** SINENSIS ATROBRUNNEO-CAULE.

Variété à fleurs *roses,* intéressante par la coloration rougeâtre ou foncée de ses tiges, pétioles, pédoncules et pédicelles et le vert sombre de son feuillage. Il existe depuis peu plusieurs autres variétés à tiges, pétioles e pédoncules bruits.

Var. rose a fleur de Clarkia. — **P.** SINENSIS CLARKIÆFLORA ROSEA.

Diffère surtout des autres variétés par ses fleurs plus nombreuses, mais à pièces plus étroites, plus échancrées, parfois déchiquetées et laissant entre elles un certain intervalle : quoique plus florifère, cette race est moins belle que les autres.

Var. blanche à fleur de Clarkia. — **P.** SINENSIS CLARKIÆFLORA, ALBA.

Ne diffère de la précédente que par la couleur blanche de ses fleurs, les tiges conservant à peu près la même teinte. Le semis de cette variété (qui, bien que plus florifère, est moins belle que les autres de même nuance) présente quelquefois des fleurs *striées de rose* sur *fond blanc.*

Var. à fleurs roses frangées ou à grandes fleurs. — **P.** SINENSIS FIMBRIATA vel GRANDIFLORA, *Hort.*

Plante plus vigoureuse dans toutes ses parties, à feuillage présentant une découpure distincte et assez caractéristique. Calice plus renflé, plus bosselé, à dents nombreuses; corolle notablement plus grande, à lobes plus larges, plus nombreux, parfois vaguement délimités et se recouvrant par leurs côtés, à bords supérieurs mucines, frangés ou denticulés, et souvent un peu ondulés. L'œil est aussi plus grand, ùn peu étoilé, et d'un *jaune* nuancé de *jaune foncé verdâtre.* Cette variété produit beaucoup moins de graines que les précédentes, et le semis rend toujours une assez forte proportion de plantes revenant au type non frangé.

Var. à fleurs blanches frangées. — P. SINENSIS FIMBRIATA ALBA vel GRANDIFLORA ALBA, *Hort.*

Ne diffère de la précédente que par la couleur *blanche* des fleurs à *œil jaune verdâtre*, et par la teinte vert blond de la plante, ce qui permet de distinguer cette variété au plant. Il arrive quelquefois, sur certains pieds, que les fleurs prennent en vieillissant une teinte *carnée, rosée* ou *lilacée;* particularité que l'on cherche à fixer et à laquelle il est probable qu'on arrivera prochainement. Le semis reproduit aussi toujours une forte proportion de plantes à fleurs blanches non frangées et ordinaires.

Var. à fleurs frangées panachées on striées. — P. SINENSIS FIMBRIATA STRIATA, *Bort.*

Variétés k grandes fleurs fimbriées *blanches,* parfois lignées ou striées de *rose violacé carminé.*

Var, à fleurs frangées cuivrées ou saumonées. — P. SINENSIS FIMBRIATA CUPREATA, *Hort.*

Variété remarquable par l'ampleur de ses fleurs fimbriées, de couleur vive variant du *rose violacé* au *carmin* ou au *rouge cuivré intense,* avec reflets métalliques.

Var. à port érigé ou dressé. — P. SINENSIS ERECTA SUPERBA, *Hort.*

Très-belle race à fleurs grandes, d'un beau *rose foncé vif,* avec reflets *cuivrés,* parfois *violacés et métalliques;* les lobes de la corolle ont leurs bords tantôt entiers, tantôt dentelés ou frangés. Les feuilles, en touffe serrée, ont

Primevère de Chine.

Primevère de Chine var. à port érigé.

les pétioles beaucoup plus dressés que dans les autres races et leur limbe étalé presque horizontalement et un peu en cuiller, ce qui donne aux plantes de cette race un aspect tout particulier.

Var. à fleurs frangées roses à coeur brun.

Variété à fleurs fimbriées ou frangées *rose pourpré vif,* avec ton cuivré et métallique, le limbe de la corolle étant à moitié envahi par la teinte *jaune brun* du cœur et parsemé de ponctuations ou paillettes *jaunâtres.*

Var. à fleurs frangées blanches à coeur brun.

Variété à corolle *blanche* frangée, dont le limbe est à moitié envahi par la tache *jaune brun verdâtre* du cœur.

Var. à grandes feuilles à fleurs roses. — P. SINENSIS MACROPHYLLA ROSEA.

Magnifique variété à feuilles très-grandes, plus longues que larges, *en* partie dressées ou obliques, à limbe ovale très-allongé, élégamment festonné-aux bords, et par ses fleurs frangées, plus grandes que dans les autres variétés, et généralement d'un *rose pourpré violacé* ou *carminé très-vif,* avec coeur *jaune brun verdâtre.*

Var. à grandes feuilles à fleurs blanches. — P. SINENSIS MACROPHYLLA ALBA.

Ne diffère de la précédente que par la couleur *blanche* de ses grandes fleurs frangées à *œil jaune brun verdâtre.*

Var. à feuilles de Fougère. — P. SINENSIS FILICIFOLIA, *Hort.*

Variété à feuilles encore plus grandes et encore plus élégamment festonnées que chez les deux précédentes. Fleurs également très-grandes, frangées, et de coloris *carminé* et *rose pourpré* très-intense.

Ces trois dernières variétés paraissent plus délicates que les autres et grènent beaucoup moins.

Toutes les variétés de Primevère de Chine à fleurs grandes et frangées présentent un calice très-développé, plus ou moins vésiculeux, plissé et monstrueux.

Pour les variétés qui grènent peu et ne se reproduisent pas bien par le semis, on devra, si l'on tient à les conserver, les multiplier comme il est dit pour les variétés à fleurs semi-doubles et doubles.

Var. à fleurs semi-doubles roses. — P. SINENSIS ROSSA SEMI-PLENA, *Hort.*

Var. à fleurs semi-doubles blanches. — P. SINENSIS ALBA SEMI-PLENA, *Hort.*

Ces deux variétés peuvent être à pétales frangés ou entiers. Leurs fleurs présentent à la gorge un petit bouquet de pétales plus ou moins développés, mais n'occupant ordinairement pas toute la largeur du limbe.

Outre que ces deux variétés donnent fort peu de graines, le semis ne les reproduit pas, ou seulement dans une très-minime proportion; lors aussi qu'on en aura obtenu quelques pieds, devra-t-on, pour les conserver, les multiplier comme il est dit plus loin pour les variétés doubles.

Var. à fleurs doubles roses. — P. SINENSIS ROSEA *PLENA, Hort.*

Var. à fleurs doubles blanches. — P. SINENSIS ALBA PLENA, *Hort.*

Dans ces variétés, les fleurs sont moins nombreuses que dans les variétés simples, mais ici elles sont tout à fait doubles ou pleines, et alors un peu moins larges. Elles ne donnent point de graines, et se rencontrent parfois accidentellement dans les semis. Ces variétés sont assez délicates; elles se conservent difficilement et ne se multiplient que par la division des pieds, comme il est dit à la fin de cet article.

Si nous nous sommes décidés à comprendre la *Primevère de Chine* dans le cadre de cet ouvrage, bien que cette plante ne soit pas de pleine terre, c'est qu'elle est d'une culture facile, générale, et qu'il est peu de personnes s'oc-

cupant de semis de fleurs annuelles, qui n'aient au moins un châssis inoccupé, pouvant être consacré h élever quelques pieds de Primevère de Chine, en attendant la saison des semis printaniers d'autres fleurs.

Cette plante est si généralement connue, que nous croyons devoir nous abstenir d'en faire l'éloge; c'est une des fleurs qu'on aime le plus à voir dans les serres, dans les jardins d'hiver et sous châssis, depuis la fin de l'hiver jusqu'à l'arrivée de la belle saison, et il n'est personne qui ne désire en décorer une suspension, une jardinière, quelque meuble ou quelque vase d'appartement. Elle est surtout gracieuse et fraîche lorsque les pieds sont jeunes, proviennent de graines et qu'ils ont été élevés sous châssis.

La culture des Primevères de Chine est assez simple. Le plus souvent on les multiplie par semis, qui se font : — 1° De mai en juillet, en pépinière en planche, ou bien dans des pots, des terrines ou des caisses, en terre légère et saine et à mi-ombre, en recouvrant très-peu la graine. — 2° En juin-juillet, en pots, en caisses ou en terrines tenus, soit en plein air, soit en serre ou sous châssis; dès que les plants ont pris quelques feuilles, on les repique séparément dans de petits godets, et on les rempote dès que le besoin s'en fait sentir. A l'approche des froids et des pluies d'automne, qui leur sont nuisibles, il conviendra de les placer à l'abri sur les tablettes d'une serre près du jour, ou, ce qui vaut mieux, sous châssis, que l'on entourera de réchauds durant les grands froids : les plantes obtenues dans ce dernier cas sont généralement plus belles. Les semis faits une fois le mois de juillet passé, donnent rarement de bons résultats sous notre climat. Il est préférable que les Primevères de Chine soient cultivées dans des pots de petites dimensions : outre que ces plantes sont alors plus gracieuses, elles aiment assez à avoir les racines gênées pour bien fleurir; de plus, ces racines forment dans les pots un drainage qui, en favorisant la circulation de l'air, y facilite l'écoulement des eaux d'arrosements, lesquels devront être modérés, mais entretenus avec soin. 0n devra éviter le plus possible de mouiller les feuilles, avoir soin d'enlever celles qui seront jaunies et mortes, afin de prévenir la pourriture, et aérer le plus qu'on le pourra sans danger.

La terre qui convient le mieux pour ces Primevères est une composition de moitié de terre franche sableuse, d'un quart de terre de bruyère, et d'un quart de terreau de feuilles ou de fumier bien consommé. 0n se trouve également bien d'un mélange formé de trois quarts de terre de bruyère et un quart de terreau de feuilles ou de vieux terreau de fumier, soit de cheval, ou mieux de vache.

11 est important de drainer le fond des pots, soit au moyen de tessons ou d'écailles d'huître, d'un peu de gravier ou de sable de rivière. Quelques personnes recommandent particulièrement l'addition dans le mélange d'un peu de terre franche sableuse, et surtout d'un peu de charbon de bois bien calciné et finement concassé, non pulvérisé; d'autres disent se bien trouver d'arrosements faits par intervalles éloignés avec une addition d'engrais liquide fortement étendu d'eau.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette plante fleurit pour ainsi dire toute l'année, *ce* qui permet d'en orner les gradins d'été, et aussi d'en pouvoir décorer les appartements, les serres, les orangeries, dès les approches de l'hiver (fin octobre et commencement de novembre), alors que les autres fleurs y sont encore rares. Il suffira, pour obtenir ce résultat, de couper sur les vieux pieds les hampes au fur et à mesure qu'elles défleuriront, de laisser ces vieux pieds se reposer en été jusqu'en août-septembre; on fera subir ensuite, suivant les besoins, aux pieds que l'on voudra conserver, un ou deux rempotages suivis d'arrosements : ces plantes végéteront alors vigoureusement, fleuriront abondamment, et pourront, ainsi traitées, durer deux

ans et plus. Les fleurs des vieux pieds sont d'ordinaire moins grandes et de coloris moins frais que celles des jeunes pieds, niais elles ne sont pas sans mérite.

Les variétés semi-doubles, doubles, et les autres ne donnant pas ou peu de graines, ou ne se reproduisant pas parle semis, et qu'on tiendrai conserver, devront être multipliées par la séparation des vieux pieds, d'éclats ou de boutures des tiges feuillées, pris sur des vieux pieds et faits avec soin en pots après la floraison du printemps, c'est-à-dire fin de l'été ou au commencement de l'automne ; toutefois il sera bon, ayant cette opération, de laisser souffrir les pieds de soif pendant quelques jours. 0n devra tenir les multiplications à l'abri, en serre, sous cloche ou sous châssis à mi-ombre, jusqu'à *ce* que leur reprise soit assurée.

Primevère candélabre. — **V.** PRIMEVÈRE DE CHINE.

Primevère Sans tige ou **acaule.** — **V.** PRIMEVÈRE A GRANDES FLEURS.

Primula acaulis. — **V.** PRIMEVÈRE A GRANDES FLEURS.

Pri..... Auricule. — **V.** PRIMEVÈRE AURICULE.

Primula elatior. — **V.** PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Primula farinosa. — **V.** PRIMEVÈRE FARINEUSE.

Primula involucrata. — **V.** PRIMEVÈRE A INVOLUCRE.

Primula .....'ginata. — V. PRIMEVÈRE A FEUILLES MARGINÉES.

Primula Munroi. — V. PRIMEVÈRE A INVOLUCRE.

Primula officinalis. — **V.** PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Primula polyantha. — V. PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Primula prænitens. — **V.** PRIMEVÈRE DE CHINE.

Primula Sinensis. — **V.** PRIMEVÈRE DE CHINE.

Primula variabilis. — V. PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Pr..... la veris a. officinalis et **e elatior.** — V. PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Primula verts i acaulis. — **V.** PRIMEVÈRE A GRANDES FLEURS.

Primula villosa. — **V.** PRIMEVÈRE VELUE.

Primula Vitaliana. — **V.** ANDROSACE DE VITALI.

Primula vulgaris. — **V.** PRIMEVÈRE A GRANDES FLEURS.

Printanière. — Nom sous lequel on désigne parfois les PRIMEVÈRES des jardins et celles à grandes fleurs.

Prismatocarpus Speculum. — V. CAMPANULE MIROIR DE VÉNUS.

Pris tocarpus pentagonius. — **V.** CAMPANULE PENTAGONALE.

Prudhomme. — V. SAUGE HORMIN.

Prunelle. — **V.** BRUNELLE.

Prunelle. — **V.** BRUNELLE.

Ptarmica Clavennæ.

Ptarmica macrophylla. **V.** ACHILLÉE.

Ptarmica vulgaris.

Pteris. — Genre de Fougères dont le représentant le plus commun est la grande *Fougère à aigle (Pteris aquilina),* si commune, si traçante et si envahissante dans les bois des terrains siliceux, où elle forme parfois des peuplements complets, et dont les frondes sèches servent fréquemment dans les jardins pour couverture, abris, paillassons, etc. A l'état

frais, ces frondes peuvent être utilisées pour garnitures, etc. Ce genre renferme plusieurs espèces jolies et intéressantes, que l'on pourrait utiliser dans la décoration des lieux ombragés, dans les parcs, les grottes, les rocailles, les sous-bois, etc. 0n trouvera les principales de ces espèces indiquées dans le chapitre FOUGÈRES de la fin de cet ouvrage.

Ptilomeris aristata. — Sous ce nom, on rencontre souvent dans les jardins le *Schortia Californica*; décrit plus loin.

Pucelage, Pucelle. — V. PERVENCHE.

Pulchra. — Nom sous lequel on désigne la JACINTHE dans quelques contrées,

PULMONAIRE. — PULMONARIA, LIN.

Étymol. — De *pulmo,* poumon : allusion à de prétendues propriétés médicinales,

Fam. des *Borraginées.*

Pulmonaire de Virginie. — P. VIRGINICA, *Lin.*

Syn. lat. — Mertensia Virginica, *DC.*; Steenhammera Virginica, *Reich.*

Virginie. — Vivace.'— Plante herbacée, très-tendre, d'un vert glauque, à racines tubéreuses et noirâtres. Tiges élevées de 25 à 30 centimètres, quelquefois plus. Feuilles alternes, les radicales longuement pétiolées, obovales elliptiques, obtuses, les caulinaires ovales-lancéolées aiguës. Fleurs disposées en cyme, d'abord penchées, puis dressées au moment de la floraison; calice monosépale, court, à 5 divisions d'un vert teinté de rouge; corolle monopétale, à tube *violacé,* long de plus de 1 centimètre, à limbe partagé en 5 divisions arrondies, *bleuâtres;* gorge nue, offrant 5 plis entre les étamines ; celles-ci, au nombre de 5, sont insérées sur le tube de la corolle; elles sont *blanches* et dépassées par le style, qui est grêle, à stigmate obtus.

Pulmonaire de Virginie.

La Pulmonaire de Virginie fleurit, suivant la saison, de mars en mai-juin, peu de temps après être sortie de terre (après quoi elle disparaît promptement pour ne reparaître que l'année suivante). Elle est curieuse par son feuillage et par la coloration gaie de ses fleurs. 0n ne la multiplie que par la division des touffes de racines, à la fin de l'été plutôt qu'au printemps, en les espaçant d'environ 30 à 40 centimètres. Cette plante réussit à peu près en toute terre de jardin, cependant elle préfère un sol frais et léger, et une exposition demi-ombragée. Elle peut être employée à l'ornement des plates-bandes et des rocailles; elle fait aussi très-bien disséminée parmi les arbustes clair-semés des bosquets et sur le bord des massifs de terre de bruyère ; mais sa durée est malheureusement trop courte, ce qui oblige à la reléguer dans les parties où l'on ne touche pas de toute l'année.

Les *Pulmonaires de nos bois* sont des plantes intéressantes, à feuillage curieux et à fleurs printanières très-jolies. Leur culture est difficile • mais

on pourrait en recueillir des graines h l'état sauvage et les semer en été sous bois, oh on les laisserait germer et croître ensuite h volonté.

Pulsatilla Alpine. — **V.** ANÉMONE DES ALPES.

Pulsatilla vulgaris. — V. ANÉMONE PULSATILLE.

Pulsatille. — V. ANÉMONE PULSATILLE.

Pyramidale. — V. CAMPANULE PYRAMIDALE.'

PYRÈTHRE. — PYRETHRUM.

Etymol. — De Πύρεθρον, Pyrèthre, nom grec d'une Sorte de Camomille.

Fam. des *Composées.*

Pyrèthre de Tchihatcheff. — **P.** TCHIHATCHEWII, *Boiss.*

Asie Mineure. — Vivace. — Tiges très-nombreuses, radicantes, hautes d'environ 6 centimètres et formant un gazon très-dense. Feuilles élégamment découpées, h segments linéaires, d'un beau vert, persistantes, même en hiver. Capitules solitaires situés à l'extrémité *de* pédoncules axillaires de 6 h 15 centimètres; involucre arrondi h une rangée d'écailles appliquées, membraneuses aux bords; un seul rang de demi-fleurons *blanc pur* entoure le disque, qui est *jaunâtre.*

Par son mode de végétation, par l'élégance et aussi par la persistance de son feuillage, sur lequel tranchent en mai et juin des fleurs assez nombreuses et blanches, ce Pyrèthre peut être employé pour faire des bordures rases, tapisser les terrains en pente, établir même des gazons de faible étendue, qu'on n'aura pas besoin de faucher. C'est une plante très-rustique, croissant dans tous les sols et ne redoutant pas la sécheresse. Sa multiplication peut se faire au printemps ou h l'automne, par la division ou le sectionnement de ses tiges radicantes, qui courent sur le sol, l'envahissent en tous sens, et le couvrent rapidement d'un gazonnement dense et très- élégant. Si la plante devenait gênante, il suffirait *de* la couper à la bêche et au cordeau, ou de la découper et de l'enlever par plaques, à la façon du gazon.

Pyrèthre de la Chine. — V. CHRYSANTHÈME DES INDES.

Pyrèthre des Indes. — V. CHRYSANTHEME DES INDES.

Pyrèthre M. Marrai. — V. CHRYSANTHÈME ROSE OU CARNÉ.

Pyrethrum carneum. — **V.** CHRYSANTHÈME ROSE.

Pyrethrum frutescens. — V. CHRYSANTHÈME FRUTESCENT

Pyrethrum Indicum. — V. CHRYSANTHÈME DES INDES.

Pyrethrum inodorum. — V. MATRICAIRE INODORE.

Pyrethrum multicaule. — V. CHRYSANTHÈME MULTICAULE.

Pyrethrum Parthenium. — V. MATRICAIRE MANDIANE.

Pyrethrum roseum. — V. CHRYSANTHEME ROSE.

Pyrethrum Sinense. — V. CHRYSANTHEME DES INDES.

Quamoclit cardinal. — **V.** IPOMÉE QUAMOCLIT.

Quamoclit coccinea. — **V.** IPOMÉE ÉCARLATE.

Quasiment écarlate. — **V.** IPOMÉE ÉCARLATE.

Quamoclit lutcola. — **V.** IPOMÉE ÉCARLATE var. A FLEURS JAUNES.

Quamoclit vulgaris. — **V. IPOMÉE** QUAMOCLIT.

Quarantain. — V. GIROFLÉE ANNUELLE.

Quarantaine. — **V.** GIROFLÉE ANNUELLE.

Quenouille. — **V.** MASSETTE et ROSEAU.

Queue-de-loup. — V. DIGITALE POURPRE.

Queue-de-paon. — **V.** TIGRIDIE.

Queue-de-renard. — V. AMARANTE QUEUE-DE-RENARD.

Quintefeuille. — V. POTENTILLE.

Racine vierge. — V. BRYONE DIOÏQUE.

Radiaire. — V. ASTRANCE.

Raisin d'Amérique. — V. PHYTOLACCA.

Rameau. — V. GIROFLÉE JAUNE.

Rameau d'or. — **V.** GIROFLÉE JAUNE RAMEAU D'OR.

Ramondia scapigera. — V. RAMONDIE DES PYRÉNÉES.

RAMONDIE. — RAMONDIA, RICH.

Étymol. — Dédié à Ramond, naturaliste français, mort en 1827.

Fam. des *Cyrtandracées*.

Ramondie des Pyrénées. — **R.** PYRENAICA, *Rich.*

Syn. lat. — Chaixia Myconi, *Lapeyr.*; Myconia borraginea, *Lapeyr.*; Ramondia scapigera, *St-Hil.*; Verbascum Myconi, *Lin.*

Pyrénées. — *Vivace.* — Tige nulle. Feuilles disposées en rosettes serrées et étalées sur le sol ou peu dressées, ovales, crénelées, hérissées de longs poils roux et soyeux sur leur face inférieure et aux bords des pétioles, parsemées de poils plus courts et blanchâtres sur leur face supérieure. A l'aisselle *de ces* feuilles naissent des hampes de 8 à 15 centimètres de hauteur, longuement poilues, qui portent de 1 à 10 fleurs gracieusement inclinées, disposées en une sorte de petit corymbe irrégulier. Ces fleurs se composent d'un calice monosépale à 5 divisions ales, obtuses, et d'une corolle monopétale grande, en roue, à 5 lobes ovales, et presque étalés, ciliés, d'un *pourpre* t; la gorge de la corolle présente, dechacun des filets des 5 étamines, un t amas de poils courts et *orangés;* style ple. Capsule pubescente. — La floraison leu ordinairement en mai juin.

Ramondie des Pyrénées.

La culture du *Ramondia* exige quelques s. A l'état sauvage, cette plante habite hautes montagn où elle croit entourde Mousses dans les fissures humides des rochers en pente. En imitant tek un certain point la nature, c'est-à-dire en plaçant cette plante sur rocailles inclinées, dans une terre de bruyère bien drainée, plus tourque sablonneuse, à une exposition aérée, *mais ombragée,* et enfin en sant fréquemment, sans cependant mouiller les feuilles, il est facile conserver en pleine terre durant plusieurs années.

La culture du Ramondia en pots ou en terrine exige moins de précautions, et l'on réussira toujours si l'on place cette plante en terre de bruyère tourbeuse, mélangée, si l'on veut, d'un cinquième de terre franche sableuse et d'un cinquième de charbon en poussier, ou d'ardoise pilée : l'essentiel sera de drainer fortement le fond du vase, de planter les pieds très-superficiellement, de façon que leurs feuilles soient au-dessus de la terre et du niveau des pots ou des terrines; puis de tenir les vases à demi-ombre ou au nord, de les arroser journellement et autant que possible sans mouiller les feuilles, puis d'enterrer les pots ou terrines à moitié ou au deux tiers pour éviter une trop grande dessiccation de la terre, qui nécessiterait des arrosements trop fréquents. Sa conservation pendant l'hiver ne réclame pour ainsi dire aucun soin; les pots sont simplement hivernés sous châssis à froid, où on les laisse, en aérant abondamment et en les arrosant très-modérément jusqu'à ce qu'ils entrent en végétation. Quant aux pieds laissés dehors, il suffira, pour les conserver, de les couvrir de mousse, d'un peu de litière, de fougère ou de branchages légers. Cette couverture, qui les garantira des plus fortes gelées et surtout des variations brusques de température, devra être enlevée dès que le temps le permettra : au besoin, une simple cloche il vée sur un cadre, ou pouvant s'ouvrir d'un côté, ou un petit abri placé de façon à atténuer le rayonnement et l'action directe des pluies, sans empêcher la circulation de l'air, suffirait à la conservation de cette plante, pourvu qu'elle fût tenue à l'ombre.

La multiplication du Ramondia peut se faire de deux manières : par éc et par semis. Dans le premier cas, du mois de mai au mois d'août, on enlè les bourgeons, qui se développent souvent en grand nombre k l'aisselle d feuilles; on les plante en pots ou préférablement en terrines, et en terre bruyère, *à* fond garni • de cailloux, de morceaux de pots cassés ou de charbon. Cette opération terminée, on arrose à fond; on place le tout à l'ombre, et plus tard on hiverne sous châssis à froid. 0n peut aussi, si l'on veut, pour maintenir la fraîcheur dont cette plante a besoin, répandre sur la terre un faible lit de mousse hachée. Dans de telles conditions, ces jeunes multiplications ne tardent pas à développer des racines, et avec elles de nouvelles feuilles. Dès que ces jeunes sujets seront suffisamment forts, ce qui arrive d'ordinaire après l'hiver, on pourra les repiquer séparément dans des pots, ou les mettre en pleine terre, selon l'usage auquel on les destine : cette transplantation doit se pratiquer seulement au printemps, de février en mars.

Les graines doivent être semées dès qu'elles sont mûres, en terrines p parées comme il a été dit plus haut pour la multiplication par éclats; graines, étant très-fines, devront être à peine recouvertes de terre très vérisée, ne l'être même pas du tout, ou seulement d'un millimètre mousse hachée. Nous recommandons aussi pour ce semis le procédé indi pour la Primevère Auricule.

Les graines ne germent ordinairement qu'au printemps suivant. D courant de la première année, les plants ne prendront pas un bien g développement, et l'on ne devra les séparer qu'au printemps de la seco année, à moins que durant la première, ils ne soient trop serrés et ne gênent : dans ce cas, de juillet en août ou même en septembre, on procé rait à un premier éclaircissage, en repiquant les jeunes pieds soit en pé nière en terrines, soit un à un dans de petits godets, et l'on attendrait printemps pour séparer le reste.

Si la culture du Ramondia exige quelques soins, on s'en Trouve am ment dédommagé lorsque, au printemps, d'avril en juin, cette plante nouit ses élégants corymbes de fleurs.

Quelques personnes conseillent de laisser passer les pots dehors *en* hiver, en les couchant contre un mur au nord ou à l'est, le fond tourné au midi ou à l'ouest, en répandant sur les pots seulement, et non sur les feuilles, de la mousse, de la litière ou des feuilles. Cette charmante espèce ne craint cependant pas le froid; mais il faut remarquer que les plantes cultivées en pots, et dont les racines sont exposées de tous côtés k l'action du froid, sont bien plus sensibles que celles cultivées en pleine terre.

Ramoneur. — V. GIROFLÉE JAUNE.

Ranunculus aconitifolius. — V. RENONCULE A FEUILLES D'ACONIT.

Ranunculus acris. — V. RENONCULE ACRE.

Ranunculus Africanus. — V. RENONCULE PIVOINE.

Ranunculus aquatilis. — V. RENONCULE AQUATIQUE.

Ranunculus bulbosus. — V. RENONCULE BULBEUSE A FLEURS DOUBLES.

Ranunculus Ficaria. — V. FICAIRE.

Ranunculus gramineus. — V. RENONCULE A FEUILLES DE GRAMINÉE.

Ranunculus hortensia. — V. RENONCULE DES FLEURISTES.

Ranunculus Japonicus. — V. RENONCULE BULBEUSE A FLEURS DOUBLES.

Ranunculus lanuginosus. — V. RENONCULE BULBEUSE A FLEURS DOUBLES.

Ranunculus Lingua. — V. RENONCULE GRANDE DOUVE.

Ranunculus Orientalis. — V. RENONCULE DES FLEURISTES.

Ranunculus parnassiæfolius. — V. RENONCULE A FEUILLES DE PARNASSIE.

Ranunculus repens. — V. RENONCULE RAMPANTE.

Ranunculus sanguineus. — V. RENONCULE DES FLEURISTES.

Ranunculus speciosus. — V. RENONCULE BULBEUSE A FLEURS DOUBLES.

Rapuntium Cardinale. — V. LOBÉLIE ÉCARLATE.

Rapuntium fulgens. — V. LOBÉLIE BRILLANTE.

Rapuntium speciosum. — V. LOBÉLIE SYPHILITIQUE.

Rapuntium splendens. V. LOBÉLIE RESPLENDISSANTE.

Rapuntium syphiliticum. — V. LOBÉLIE SYPHILITIQUE.

Raquettes. — V. OPUNTIA.

Ratibida. — V. RUDBECKIE DE DRUMMOND.

Rave de Saint-Antoine. — V. RENONCULE BULBEUSE.

Rave de Serpent. — V. BRYONE DIOÏQUE.

Ravenelle. — V. GIROFLÉE JAUNE.

Ray-grass. — **Voyez, à** la fin, l'article spécial sur la *Création et l'entretien des gazons.*

Rehmannia sinensis. — *V.* REHMANNIE GLUTINEUSE.

REHMANNIE. — REHMANNIA, LIBOSCH.

Étymol. — Incertaine.

Fam. des *Cyrtandracées*.

Rehmannie glutineuse. — **R.** GLUTINOSA, *Libosch.*

Syn. lat. — Rehmannia Sinensis, *Fisch.* (Digitalis, *Gærtn.*; Gerardia, *Bunge).*

Chine. — *Vivace.* — Plante traçante, poilue-glanduleuse. Tige dressée,

lavée de rougeâtre, haute d'environ 20 à 40 centimètres. Feuilles inférieures opposées, obovales, les supérieures alternes, de même forme, et toutes inégalement et grossièrement dentées. Fleurs d'un *rouge vineux obscur* ou *chocolat,* peu nombreuses, en grappe, les supérieures presque sessiles, les inférieures assez longuement pédonculées; calice campanule, à 5 dents; corolle en entonnoir, à gorge poilue, à limbe un peu oblique et partagé en 5 parties obtuses, dont deux supérieures plus grandes et réfléchies; 4 étamines, dont deux plus courtes, incluses, insérées à la base de la corolle; stigmate à 2 lamelles.

Rehmannie glutineuse.

Cette plante, d'une culture assez délicate, est plus curieuse que jolie : ses fleurs, dont la forme rappelle celle des Digitales, out une couleur peu commune; elles s'épanouissent de juin en juillet. Quoique cette espèce soit originaire d'un pays un peu plus tempéré que le nôtre, elle résiste cependant dehors en hiver sous le climat de Paris, pourvu toutefois qu'on la protege- avec des feuilles, de la paille, etc. Par sa végétation et son peu de développement, le *Rehmannia glutinosa* convient pour l'ornement des rocailles : le sol qu'il semble affectionner est un mélange de terre de bruyère et de terre argileuse ou limoneuse. 0n le multiplie aisément à la fin de l'été et en automne, mais mieux au printemps par la division des rejets souterrains, qui s'enracinent naturellement. Il sera bon, par prudence, d'en conserver quelques pieds en pots qu'on hivernera sous châssis à froid avec les plantes des Alpes.

REINECKÉE. — REINECKIA, KUNTH.

Étymol. — Dédié au botaniste Reineck.

Fam. des *Liliacées.*

Reineckée à fleurs carnées. — R. CARNEA, *Kunth.*

Syn. lat. — Sanseviera carnea, *Andr.*

Chine. — Vivace. — D'une souche rhizomateuse, stolonifère, rameuse et rampante, naissent des feuilles radicales distiques, linéaires-lancéolées aiguës, presque engainantes à la base, glabres et d'un beau vert. Fleurs petites, d'un *blanc violet* ou *rosé,* solitaires, éparses et disposées en épi cylindrique sur un pédoncule de 15 à 20 centimètres. Ces fleurs, qui naissent chacune à la base d'une bractée, colorée comme elles, sont tubuleuses, à divisions petites, oblongues-aiguës et un peu plus longues que le tube.

Var. à feuilles élégamment et largement rubanées *de* blanc.

Cette plante est assez délicate sous le climat de Paris ; elle préfère un sol léger et frais et une exposition demi-ombragée. L'hiver, il sera prudent de la préserver contre les fortes gelées au moyen de feuilles sèches, qu'on devra enlever aussitôt que le temps le permettra. Pour plus *de* sécurité encore, il sera bon d'en hiverner quelques potées sous châssis froid, surtout si l'on a affaire à la variété rubanée, qui est plus délicate que le type. Ces plantes, la variété rubanée surtout, peuvent être employées à la formation

des bordures dans les massifs au nord. Leur multiplication se fait à l'automne, ou mieux au printemps, par la division des souches et des rhizomes

Reine-des-prés. — V. SPIRÉE ULMAIRE.

Reine-des-prés du Canada. — V. SPIRÉE LOFÉE.

REINE-MARGUERITE. — CALLISTEPHUS, NEFS (ASTER, LIN.).

Étymol. — De καλλος, beauté ; στέφος, couronne : de l'élégance des fleurs.

Fam. des *Composées.*

Reine-Marguerite. — C. SINENSIS, *Nees.*

Syn. lat. — Aster Sinensis, *Lin.;* Callistemma hortense, *Case.;* Callistephus hortensis, *Cass.;* Diplopappus Sinensis, *Less.*

Syn. franç. — Aster de Chine, Marguerite-Reine.

Chine, Japon. — Annuelle. — Tige herbacée, plus ou moins hérissée et rameuse, à ramifications dressées, formant tantôt une pyramide, tantôt un corymbe plus ou moins régulier. Feuilles alternes : les inférieures pétiolées, spatulées; celles de la partie moyenne de la tige en forme de rhombe, lancéolées; les supérieures oblongues; toutes irrégulièrement et grossièrement dentées, à bords ciliés. Fleurs disposées au sommet de longs pédoncules, en larges capitules composés d'un involucre (calice) à plusieurs rangées de bractées ou d'écailles vertes, foliacées, oblongues-obtuses, à bords ciliés; réceptacle large, un peu convexe, alvéolé, garni au centre de petites fleurs *jaunes,* tubuleuses, dressées, très-nombreuses, serrées, à bords denticulés, et formant par leur ensemble un disque jaune, autour duquel rayonnent 2 à 4 rangs de demi-fleurons (on fleurs ligulées, pétaloïdes) étalés, *bleus, purpurins* ou *blancs.* Chacun de ces rayons, qui imitent des pétales, et chacun des petits tubes du disque, sont des fleurs distinctes, présentant à leur base une petite graine (fruit) allongée en coin, surmontée par une aigrette caduque à double série de poils soyeux, ceux de la série interne plus longs : ce sont ces poils qui forment le duvet abondant qu'on observe en nettoyant les graines mûres.

La description qui précède est celle de la plante à fleur simple, envoyée originairement de Chine par le il. P. d'Incarville, vers 1731. Sa beauté, sa rusticité et la facilité de sa culture la firent promptement répandre dans tous les jardins, où elle ne tarda pas à se modifier d'une façon notable, aussi bien dans son port que dans le coloris, la forme et la dimension de ses fleurs, etc. Depuis lors la culture n'a cessé de perfectionner cette plante, qui se modifie encore de nos jours, et dont on obtient chaque année de nouvelles variétés. Parmi les horticulteurs qui ont le plus contribué à l'amélioration des Reines-Marguerites, il faut citer en première ligne MM. Fontaine, Malingre, Truffaut, etc. aussi, lorsqu'on veut parler de, helles Reines-Marguerites, les désigne-t-on quelquefois par le nom de ces personnes. Nous-mêmes, nous nobs sommes beaucoup adonnés à la culture et au perfectionnement de cette plante, dont nous avons obtenu quelques variétés nouvelles et remarquables.

Ainsi qu'on pourra l'observer d'après la nomenclature qui suit, les modifications qu'a subies le type original de la Reine-Marguerite ont porté tantôt sur les organes de la végétation, tiges et rameaux, qui se sont plus ou moins multipliés, allongés, dressés ou étalés, etc., ce qui a donné lieu h la création des races de Reines-Marguerites appelées : *grandes* ou *pyramidales,*

géantes, demi-naines, naines ou *très-naines,* à *bouquets, à rameaux étalés,* etc. Tantôt ce sont les organes floraux qui se sont multipliés, amplifiés, transformés, modifiés dans leur forme et dans leurs positions respectives, ce qui a donné lieu à plusieurs autres races appelées : Reines-Marguerites *à fleur de Pivoine, perfection, bombées, imbriquées, Chrysanthèmes, pompons, à fleur d'Anémone, à fleur de Renoncule, à aiguilles,* etc. Enfin, les coloris se sont modifiés, multipliés, combinés de diverses manières, et ont produit dans chacune des sections ou races de nombreuses sous-variétés ou variations, dont nous avons essayé d'indiquer les principales, qui se reproduisent assez franchement par la voie du seuils. La coloration a même servi à caractériser la race appelée Reine-Marguerite *couronnée,* et celle dite *à rayons,* dont on trouvera la description plus loin.

Les coloris principaux des Reines-Marguerites sont le *bleu violacé,* le *rouge* et le *blanc,* avec toutes les nuances intermédiaires. Les fleurs sont tantôt unicolores, tantôt rubanées et lignées de blanc dans le sens longitudinal des pièces florales (ligulées) sur un fond coloré; enfin quelques-unes, bien qu'unicolores, offrent des reflets parfois satinés ou chatoyants d'un très-bon effet.

Pour qu'une Reine-Marguerite soit recherchée ou cultivée aujourd'hui, il faut avant toute chose qu'elle soit double ou pleine, c'est-à-dire que son capitule floral, au lieu d'offrir, comme dans les simples, un disque plat et jaune au centre et quelques rangs de rayons étalés à la circonférence, soit rempli, ou d'organes pétaloïdes plats en languettes (demi-fleurons), plus ou moins larges, allongés, dressés, étalés ou imbriqués; ou d'organes tubulaires tuyautés (fleurons) d'une coloration autre que le jaune, abondants, plus ou moins longs, serrés, plus ou moins ouverts, dentelés ou effilés en pointe, etc. ; ou bien encore que le capitule soit rempli en même temps de pièces florales larges et plates à la circonférence et de pièces allongées et tuyautées, mais non jaunes au centre. Les races dont les capitules floraux ont toutes les pièces élargies et aplaties sont les plus perfectionnées, et conséquemment les plus recherchées ; cependant il en est qui offrent eu môme temps toutes les transitions de l'organe pétaloïde plat à l'organe tuyauté, et qui sont cependant très-estimées. Enfin, il est important que le capitule ne creuse pas, qu'il n'ait pas de cœur, comme on dit vulgairement, c'est-à-dire qu'il soit parfaitement rempli et ne laisse pas voir au centre un reste de disque jaune ; cependant cette particularité se présente sur de très-belles plantes, principalement sur les premières fleurs, et c'est môme parfois le seul moyen qu'on ait d'en obtenir des graines.

Avant de donner la nomenclature des variétés de Reines-Marguerites cultivées aujourd'hui dans les collections, nous devons prévenir qu'elle est susceptible de se modifier chaque saison, soit que nous abandonnions la culture de quelques variétés anciennes, soit que nous adoptions au contraire quelques-unes des nouvelles variétés obtenues chaque année dans les semis.

Afin d'éviter toute confusion, nous devons aussi prévenir que nous appellerons du nom de *pétales* chacune des pièces composant le capitule floral d'une Reine-Marguerite, et que nous désignerons indistinctement l'ensemble de ces pièces par celui de *fleur.*

SECTION A. — Reines-Marguerites pyramidales.

Cette section comprend les variétés dont les rameaux érigés ou dressés donnent à la plante un aspect pyramidal : il y en a de grandes, de demi-naines et de hauteurs diverses. Cette section se subdivise en plusieurs faces, savoir :

1. Pyramidales Pivoines.

(Alb. Vilmorin, n° 2, 1852.)

Magnifique race vigoureuse, s'élevant à environ 50 à 60 centimètres, quelquefois plus. Rameaux allongés, portant des fleurs volumineuses, sphériques ou globuleuses, qui ont pour la forme quelque analogie avec celles de la plante dont elles portent le nom. Ces fleurs sont formées de nombreux

Reine-Marguerite pyramidale Pivoine.

pétales plats, larges, allongés, dressés, se courbant en dedans et donnant à la fleur la forme d'une boule : ceux de l'extérieur naturellement plus larges et plus longs que ceux du centre. La pesanteur des fleurs, surtout lorsqu'elles sont mouillées, eu égard à la longueur et à la force des rameaux, exige que l'on donne des tuteurs aux plantes de cette race, qui a produit les principales variétés suivantes, dont les noms indiquent suffisamment les caractères:

Blanc de neige.
Violet à liséré blanc ou violet foncé rubané blanc à reflets métalliques.
Gris de lin ou *cendré satiné.*
Rouge rubané ou *liséré de blanc (laque carminée).*
Rose.

2. Pyramidales perfection.

Superbe race voisine de la précédente, à fleurs aussi grandes, mais à pétales un peu moins larges, plus nombreux, un peu moins longs; ils sont érigés, mais ne se courbent pas en dedans comme chez les Pivoines. Cette race est la plus florifère, et celle qui donne les fleurs les plus doubles. La plupart des variétés de la liste qui suit ont besoin d'être soutenues, les fleurs étant trop pesantes, surtout lorsqu'elles sont mouillées :

Blanche.
Rose (rose satiné).
Lilas foncé.
Violet rougeâtre.
Panachée de violet (demi-naine violet évêque).
Panachée de rouge hâtive (panaché rose).
Demi-naine blanche.
Demi-naine rouge foncé.
Demi-naine panachée de violet.
Demi-naine panachée de rouge.

3. Pyramidales à fleur de Chrysanthème.

Race superbe, de même hauteur que les deux précédentes, à lieurs grandes et très-larges, rappelant un peu par leur forme le Chrysanthème I de 'Inde à grandes fleurs. Les pétales plats, larges et nombreux, d'abord un peu

Reine-Marguerite pyramidale à fleur de Chrysanthème.

dressés, surtout au centre, s'imbriquent en se recourbant ou en se renversant en dehors à leur extrémité. Plantes florifères, d'une assez bonne tenue, mais ayant besoin de tuteurs. Ses principales variétés sont les suivantes:

Rose (belle rose, la superbe).
Violet à liséré blanc (violet panaché ou *violet-améthyste).*

Ces variétés sont quelquefois désignées avec celles de la race n° 5 sous les noms de *Reines-Marguerites Victoria* et *Impériales.*

4. Pyramidales à fleur de Chrysanthème naines.

Sous-race de la précédente à fleurs très-larges, un peu aplaties, et s'élevant à peu près toutes à la même hauteur (20 à 25 centimètres): Les premières fleurs creusent parfois un peu au centre; elles se tiennent assez bien, malheureusement elles sont sujettes à être courbées par le vent et la pluie.

Reine-Marguerite naine à fleur de Chrysanthème.

Les Reines-Marguerites naines à fleur de Chrysanthème sont des plantes qui sont loin d'être aussi connues et aussi cultivées qu'elles le méritent.

A l'ampleur des fleurs et à la perfection de leur forme, elles joignent des coloris d'une fraîcheur et d'une délicatesse extrêmes; leur taille presque naine et qui peut encore être beaucoup réduite par la culture, permet d'en former des massifs bombés, des bordures ou des potées d'une grande beauté; c'est aussi une des meilleures et des plus jolies races pour l'approvisionnement des marchés. Ayant été repiquée et déplantée convenablement, elle peut être levée en motte et empotée en pleine fleur sans en souffrir.

Il **en** existe plusieurs très-jolies variétés, savoir

Blanche.
Couleur de chair.
Rose.
Rose cuivré (rouge cuivré).
Rouge (rouge foncé).
Rouge à liséré blanc (panaché de blanc).
Violette.
Violette à liséré blanc.
las ou *gris de lin.*

On ne saurait vraiment trop recommander cette admirable race de Reine-Marguerite, aussi bien pour la culture en pleine terre que pour celle en pots ; en la repiquant plusieurs fois, on en obtient des plantes tout à fait naines et à floraison un peu plus tardive, fleurissant en bouquet compacte du plus joli effet.

5. Pyramidales à fleur Imbriquée.

Magnifique race, très-florifère, vigoureuse, à fleurs grandes, de forme arrondie et régulière, composées de pétales plats, élargis, nombreux, dressés, puis renversés et s'imbriquant régulièrement par leur extrémité. Ses variétés sont :

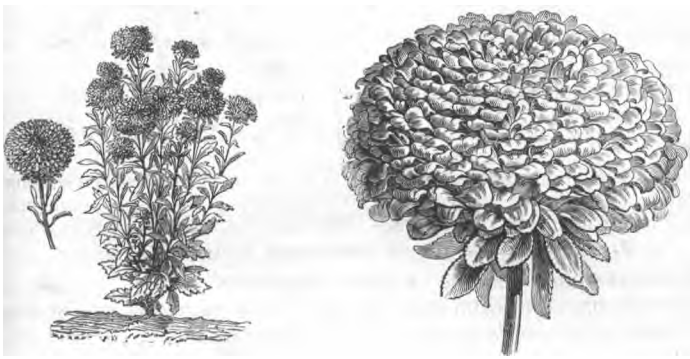

Reine-Marguerite pyramidale à fleur imbriquée.

Blanche.
Blanc carné.
Couleur de chair.
Mauve (rose clair ou *frais).*
Rose (perfection rose satiné).
Rose hortensia.
Magenta (lilas rougeâtre).
Rose à liséré blanc (rubané blanc).
Rouge cerise (carmin foncé ou *laque carminée foncée).*
Gris de lin clair.
Gris de lin demi-naine.
Lilas.
Indigo.

Les variétés de cette race, ainsi que celles de la section 3, sont quelquefois désignées sous les noms de *Reines-Marguerites Victoria* et de *Reines-Marguerites Impériales.*

6. Pyramidales à fleur imbriquée pompon.

Sous-race de la précédente, à fleur d'un bon tiers plus petite, à pétales plus courts, très-régulièrement imbriqués, à fleur en pompon ou arrondie,

demi-sphérique. En un mot, c'est un diminutif de la précédente, plus

Reine-Marguerite pyramidale à fleur imbriquée . pompon.

florifère et d'une très-bonne tenue. Voici ses principales variétés :

Rouge foncé demi-naine.
Rouge à liséré blanc (laque garance à liséré blanc).
Lilas demi-naine.
Blanche.
Rose (parfois un peu *liséré de blanc*
Rouge (rouge foncé).
Violet unicolore.
Violet à liséré blanc.
Violet rougeâtre.

. Pyramidales à fleur imbriquée pompon ronronnée.

Jolie sous-race nouvelle, à fleurs bien faites, de grandeur moyenne, très-nombreuses, à centre blanc entouré d'un cercle de couleur vive et tranchée. Les fleurs des deux variétés qui suivent sont particulièrement convenables pour 1a confection des bouquets; le semis les reproduit dans une assez forte proportion qui est augmentée parfois par les circonstances atmosphériques, la nature du sol, etc.

Couronnée rouge.
Couronnée violette.

S. Pyramidales A fleur imbriquée empereur géante (RIESEN-KAISER).

Race tout à fait particulière, à tige forte, roide, souvent simple et terminée par une seule fleur très-grande (parfois 10 centimètres de diamètre), à pétales plats, étalés et largement imbriqués, creusant parfois dans le milieu. Les écailles foliacées de l'involucre sont d'ordinaire plus développées que dans les races précédentes. La plante produit quelquefois des rameaux au nombre de I à 6 au plus, à peu près de môme hauteur, également roides, et terminés par une grande fleur : ces fleurs forment alors un volumineux bouquet régulier au sommet d'une tige forte et de bonne tenue. Les fleurs de cette race sont d'une très-longue durée, surtout lorsqu'elles arrivent à s'épanouir tardivement à l'arrière-saison.

Jusqu'à ce jour nous ne cultivons que deux variétés de cette race : l'une *à fleur lilas ardoisé* (appelée improprement *bleu d'azur),* l'autre *à fleur blanche;* mais il est **probable qu'avant peu, plusieurs autres nuances qui**

ont déjà été obtenues pourront être fixées, et qu'elles se reproduiront alors par le semis.

9. Pyramidales a fleur bombée.

Race vigoureuse, remarquable par des fleurs grandes, à pétales nombreux, plats, dressés, rayonnants et formant par leur ensemble un dôme. La plante est florifère et d'une bonne tenue. 0n n'en cultive guère que deux variétés, savoir :

Rouge foncé.
Mauve.

10. Pyramidales à bouquet.

Race nouvelle, à fleurs ressemblant à celles de la race suivante. Plante plus élevée, très-ramifiée, très-florifère et hâtive. La seule variété que l'on en cultive est d'un joli coloris assez particulier

Gris de lin.

11. Pyramidales demi-naines à bouquet,

Race analogue par la fleur aux Reines-Marguerites pyramidales *perfection,* mais à tige un peu moins haute et produisant dès la base de nombreux rameaux, dont une partie s'élèvent et fleurissent à la même, hauteur en formant bouquet; les autres fleurissent plus bas à toutes les hauteurs : c'est une pyramide et parfois une colonne de fleurs. Ces fleurs sont d'ordinaire un peu plus petites que celles des races précédentes et un peu tuyautées au centre. Cette race pst particulièrement propre pour la culture en pots, et nous recommandons pour cet usage les trois variétés suivantes :

Demi-naine blanche à bouquet.
Demi-naine violette à bouquet.
Demi-naine rouge a bouquet.

12. Pyramidales naines a bouquet (Reine-Marguerite de Boldz).

Cette jolie race se distingue des précédentes par sa taille réduite (15 à 20 centimètres), par ses fleurs plus petites, dressées, demi-Anémones, t'est-à-dire composées de plusieurs rangs de pièces aplaties et allongées, pétaloïdes et garnies au centre de pièces tuyautées. 0n en cultive deux variétés, savoir :

Blanche panachée de carmin.
Blanche panachée de violet.

13. Pyramidales demi-naines.

Il n'existe de cette race que deux variétés, savoir :

Panachée de violet.
Panachée rouge ou *carmin clair à centre blanc panaché.*

Ce sont de jolies plantes ne dépassant guère 30 à 40 centimètres, très-florifères, mais ne formant pas le bouquet comme les précédentes. Leur fleur d quelque ressemblance avec la race *perfection, mais* ici elle présente quelques pétales tuyautés au centre.

11. Pyramidales pompons.

On ne cultive encore de cette race nouvelle que la variété suivante

Bleu céleste.

Les fleurs, de grandeur moyenne, ressemblent à celles de la race précédente, c'est-à-dire sont tuyautées au milieu ; toutefois ici la plante est plus naine et plus florifère.

15. Pyramidales couronnées.

Cette race, due à M. Roger-Desgenettes, qui l'obtint en 1844, est voisine de la précédente et, comme elle, intermédiaire entre les *pyramidales* et les *Anémones*. C'est une *demi-Anémone à* tige et à ramifications pyramidales, terminées par des fleurs à 3 ou 4 rangs ou plus de pétales plats, étalés, puis un peu dressés et courbés en dedans à l'extrémité, d'une coloration vive; ils entourent de nombreux pétales tuyautés tubuleux, ou parfois aplatis et d'un *blanc pur,* qui occupent le centre (souvent un peu creux). Cette disposition de couleurs produit beaucoup d'effet et fait rechercher celte variété. Les fleurs sont de grandeur moyenne, se tiennent bien, et conviennent pour bouquets. Les variétés suivantes se reproduisent assez bien par semis :

Reine-Marguerite pyramidale couronnée.

Couronnée rose (couronne *rose,* centre *blanc).*
Couronnée rouge (couronne *rouge,* centre *blanc).*
Couronnée violette (couronne *violette,* centre *blanc).*
Couronnée lilas (couronne *lilas,* centre *blanc).*

16. Pyramidales à fleur de Renoncule.

Race singulière, à tige assez roide, haute de 70 à 80 centimètres, très-florifère, mais à fleurs petites, 2 à 4 centimètres au plus, dont les pétales, très-nombreux, sont très-courts, imbriqués, serrés, et ne forment pour ainsi dire qu'un disque convexe parfois jaunâtre au centre, entouré et dépassé par les bractées foliacées de l'involucre, qui sont très-développées et entourent la fleur, qui semble reposer sur une collerette de feuilles. Vues de loin, les fleurs de cette variété semblent avortées, d'autant plus que leur couleur est un peu terne. Ce n'est donc pas une variété bien ornementale pour les jardins, mais qui parait très-utile comme fleur coupée pour les bouquets, les garnitures de jardinières et de vases d'appartement. Les principales variétés sont les suivantes :

Blanche.
Rose.
Carmin.
Lilas.
Violette.

17. Pyramidales à aiguilles ou à dards.

Syn. franç. — Reine-Marguerite Hérisson.

Race singulière par ses fleurs de grosseur moyenne, presque globuleuses, comme hérissées par la disposition des pétales, qui sont soudés par leurs

bords, pointus, en forme d'aiguilles et rayonnants. La plante est d'un port assez pyramidal, mais les fleurs se rapprochent beaucoup de celles des Reines-Marguerites *Anémones.* On en cultive cinq variétés :

A aiguilles ou à *dards blanche.*
A aiguilles ou à *dards rose.*
A aiguilles ou à *dards rouge.*
A aiguilles ou à *dards violette.*

Il arrive quelquefois, dans les quatre variétés ci-dessus, que la fleur se creuse un peu au centre.

A aiguilles ou *à dards pompon rouge.*

Jolie variété à fleur un peu moins large et bien arrondie.

Pyramidale à aiguilles ou *à* dards.

SECTION B. — PLANTES NON PYRAMIDALES.

1$. Reines-Marguerites Anémones à pétales.

Race distincte, nouvelle, caractérisée par son port, qui rappelle une Reine-Marguerite Anémone, et par ses fleurs h pièces larges imbriquées. Les plantes sont demi-naines ; les tiges en sont assez fermes pour que l'on puisse se dispenser de leur donner un soutien. Elles fleurissent abondamment et sont très-propres à être employées pour massifs. Cette race de Reine-Marguerite parait s'être produite en même temps : en Allemagne, où elle a reçu le nom de *Reine-Marguerite à fleur en globe;* chez un horticulteur de la Bourgogne, qui l'appelle *R.-M. tête de Saule;* et dans nos cultures, où elle reçut d'abord le nom de *R.-M. à rameaux étalés,* auquel nous avons substitué celui de *R.-M. Anémone à pétales,* qui nous parait préférable. Nous n'avons conservé dans nos cultures que les deux variétés suivantes :

Blanche à rameaux étalés demi-naine ou à *pétales.*
Rose (ou *rose satiné bordé blanc) demi-naine,* ou à *pétales.*

1e. Reines-Marguerites Anémones.

Syn. franç. — Reines-Marguerites k peluche, Reines-Marguerites russes, Reines-Marguerites turques, Reines-Marguerites tuyautées.

Plantes demi-naines, à tige très-ramifiée dès la base, à rameaux divergents, grêles, parfois ramifiés eux-mêmes, arqués et penchés à l'extrémité. Fleurs très-nombreuses, très-bombées au centre, de grosseur moyenne, offrant à la circonférence 1-3 ou 4 rangées de pétales élargis, étalés ; ceux du centre, serrés et rayonnants en tous sens, remplissent toute la fleur et sont tuyautés, tubuleux. Nous indiquons ci-après les principales variétés de cette race, qui *est* recommandable par sa rusticité et précieuse pour les bordures dans les grands jardins qui ne peuvent être beaucoup soignés. Un de ses grands avantages est de pouvoir se passer complètement de tuteurs.

Reine-Marguerite Anémone.

Blanche.
Couleur de chair.
Lilas rosé.
Violette.
Rouge.
Panachée de rouge.
Panachée de rouge violacé.

Semées vers le 15 juin, ces variétés arrivent *encore h* donner en septembre-octobre une floraison qui les fait rechercher *h* cette époque pour l'approvisionnement des marchés aux fleurs.

***O. Reines-Marguerites très-naines.**

Syn. franç. — Reines-Marguerites Anémones très-naines pour bordures.

Plantes ne s'élevant guère au delà de 15 *à* 20 centimètres, très-curieuses par leurs fleurs serrées en bouquet, s'épanouissant presque rez terre, et très-convenables pour les bordures et pour la culture en pots et en jardinières d'appartement. Les fleurs ressemblent en petit h celles de la race précédente, c'est-à-dire que les pétales du centre sont tuyautés et entourés d'un cercle d'un ou de plusieurs rangs de pétales larges et plats. Mais ici les fleurs sont un peu moins régulières et moins convexes. Il en existe plusieurs variétés se reproduisant franchement par le semis, mais qui, nous devons le dire, rendent toujours une certaine proportion de plantes ayant une tendance h s'élever :

Blanche. Cette variété se reproduit moins franchement que les autres.
Rose.
Rouge.
Lilas.
Violette.

Comme les variétés de la race précédente, celles-ci, étant semées vers le 15 juin, arrivent *h* fleurir en septembre-octobre, et font alors de très jolies potées pour l'approvisionnement des marchés aux fleurs.

***1. Reines-Marguerites de Chine on Chinoises.**

Nous mentionnons en passant cette race (dont les graines ont été introduites de Chine, il y a plusieurs années, par la Société d'acclimatation), parce qu'elle est assez remarquable par ses tiges, qui atteignent 1 mètre; par ses ramifications un peu dégingandées, 'et par ses grandes fleurs non encore entièrement doubles, mais h pétales très-allongés et un peu ondulés, flexueux, ayant une tendance h se tordre en une vague spirale. Ces fleurs, au lieu de s'épanouir h plat, comme dans la plupart des autres variétés, sont placées obliquement et parallèlement par rapport h la tige, en sorte que leur disque est tourné de côté. Cette race diffère un peu de celles que nous sommes habitués h cultiver, et dans l'avenir elle pourrait peut-être devenir la source de variétés intéressantes. Il en existe déjà plusieurs couleurs, parmi lesquelles nous mentionnerons les variétés suivantes, qui sont les plus remarquables :

Blanche.
Couleur de chair.
Rose.
Rouge
Gris de lin.
Violette.

Quelques-unes produisent même des fleurs déjà assez perfectionnées, et se rapprochent, par la disposition des pièces qui les composent, de la forme globuleuse de celles des Reines-Marguerites Pivoines, mais moins fournies et à pièces plus lâches; d'autres présentent de longues pièces florales, plus ou moins étroites et étalées en rayonnant.

Le développement et, le perfectionnement exceptionnels que présentent les Reines-Marguerites actuellement cultivées (1) sont dus à la multiplication et à la transformation des diverses pièces de la fleur; mais ces perfectionnements, ces monstruosités (comme cela arrive assez fréquemment pour certaines races améliorées du règne animal et du règne végétal), n'ont pu s'obtenir le plus souvent qu'en amenant une sorte d'atrophie des organes reproducteurs : c'est pour cette raison que plus une Reine-Marguerite est double et perfectionnée, moins elle produit de graines, et moins celles qu'elle donne sont fertiles. D'un autre côté, chez ces fleurs à pétales très-abondants et très-serrés, dans l'intérieur desquelles l'air et la lumière pénètrent mal, et qui conservent toujours un excès d'humidité, la fécondation s'opère avec difficulté ou d'une façon incomplète, les graines nouent imparfaitement, mûrissent mal et seulement en très-petite quantité. Au contraire, les fleurs simples, semi-doubles, celles qui creusent, et les plantes non perfectionnées, produisent relativement un bien plus grand nombre de graines; et comme ces graines sont plus fertiles et qu'elles germent mieux, il arrive que si l'on n'a pas la précaution de détruire ces plantes médiocres et mauvaises, elles ne tarden pas à dominer complétement dès les premières générations.

Reine-Marguerite chinoise.

C'est par des choix successifs et bien entendus qu'on est arrivé *à* perfectionner la Reine-Marguerite au point où nous la voyons parvenue aujourd'hui, et l'on ne saurait assez se persuader de l'importance qu'il y a, pour l'avenir d'une collection, dans la distinction et le choix des bons porte-graines. Il importe peu de cueillir les graines sur telle ou telle fleur d'un même pied : l'essentiel, si l'on tient à avoir de belles plantes, est de choisir les pieds produisant les fleurs les plus parfaites, les plus doubles, et, pardessus toutes choses, de choisir ceux de ces pieds dont la végétation est arrivée à son maximum de développement. Plus les plantes sur lesquelles on aura recueilli des graines seront perfectionnées et étoffées en même temps, plus il y aura de chances d'obtenir des produits analogues et améliorés; au contraire, plus les plantes sur lesquelles on ramassera les graines seront maigres et appauvries (bien qu'ayant des fleurs très-doubles), plus les produits qu'on en obtiendra seront imparfaits et chétifs: c'est à ce point que, si l'on ne prend pas les précautions indiquées, on arrive à n'avoir plus, au bout d'un très-petit nombre de générations, que des plantes à fleurs tout à fait simples. Cette remarque pourrait être étendue à des plantes de divers autres genres.

Quoique la Reine-Marguerite ne soit pas autrement difficile et qu'elle se contente à peu près de tous les terrains et de toutes les situations, si l'on

(4) En dehors des races et des variétés de Reines-Marguerites qui viennent d'être décrites et mentionnées, il en existe encore nn certain nombre d'autres que nous n'avons point fait figurer dans cet ouvrage, soit parce qu'elles ne sont point encore parfaitement fixées, soit parce que, se rapprochant us peu trop des variétés déjà très-nombreuses que l'on cultive, il nous a paru inutile d'étendre indéfiniment cette nomenclature; ou bien parce que les caractères et les affinités de ces variétés, assez vagues, rendent leur assimilation à l'une des races décrites très-difficile, et pie ces caractères ne sont pas assez tranchés pour en faire des races distinctes.

veut obtenir des plantes très-développées, il faut lui donner une terre riche et substantielle, sans être forte ; elle préfère les terres légères aux terres argileuses, et l'on a remarqué que des plantes de la même origine, placées, partie dans une terre aride, maigre ou mal préparée, et partie dans une terre fertile et bien cultivée, atteignent, dans le premier cas, quelques centimètres seulement, avec une seule ou un très-petit nombre de fleurs chétives, tandis que dans le second cas elles s'élèvent à 60 ou 70 centimètres et produisent en abondance de belles fleurs.

0n multiplie les Reines-Marguerites par semis : — 1 [0] En avril et mai, soit et mieux à l'air libre, en pleine terre légère et bien ameublie, ou bien en pots, terrines ou caisses, dans un mélange de bonne terre de potager mélangée de terreau de feuilles ou de fumier; soit sous cloches ou sous chassis à froid, c'est-à-dire en pleine terre recouverte d'un châssis. —2° On peut aussi semer les Reines-Marguerites dès le mois de mars, sur couche, sous cloches ou sous châssis; mais ce semis réussit d'ordinaire moins bien que les deux précédents. Dans les différents cas, on devra observer de ne couvrir les graines que de quelques millimètres de terre ou de terreau, que l'on tassera légèrement.

Les jardiniers qui alimentent les marchés aux fleurs de Paris font des semis successifs de juin jusqu'au 15 juillet, pour obtenir une floraison tardive d'octobre-novembre à décembre. Ils emploient pour cette culture les races hâtives, telles que les pyramidales demi-naines et la naine à bouquet, celles à rameaux étalés, et aussi les Reines-Marguerites Anémones, qu'ils traitent de la façon suivante :

Vers la fin de juin ou au commencement de juillet, ils sèment en pépinière en planche. Dès que les plants sont assez forts, ils les repiquent en pépinière d'attente, ou en costière au pied d'un mur au midi, en les y espaçant de 30 centimètres; toutefois ils repiquent alors deux ou trois plants ensemble, pour obtenir des touffes plus volumineuses, qu'ils lèvent et mettent en pots au moment de la floraison. S'il survient un abaissement de la température ou des pluies froides, ils couvrent les plantes de coffres munis de leurs châssis, ou de chassis seulement, placés au-dessus des plantes et posés sur des cadres ou sur des pots renversés; enfin des paillassons, des nattes, des toiles, et, en cas de recrudescence de froid, des réchauds de fumier permettront d'obtenir jusqu'en décembre une bonne floraison de Reines-Marguerites.

Les plants de Reine-Marguerite sont souvent dévorés par les insectes, surtout à leur naissance; on devra donc exercer une surveillance active afin de les en préserver.

Dés que les plants ont de deux à quatre feuilles, on les repique en pépinière, en les espaçant de telle façon, qu'on puisse plus tard les lever facilement en motte. *Ce repiquage est de la plus grande importance,* en ce qu'il permet aux plants de former un chevelu abondant, qui facilite la reprise lors de la plantation à demeure; il occasionne en outre un temps d'arrêt dans la végétation, qui, en empêchant les plants de trop s'allonger, les fortifie et les oblige à se ramifier, ce qui est tout à. l'avantage de la floraison. Si l'on voulait laisser les plants dens la pépinière d'attente jusqu'au moment de la floraison, il serait bon de les repiquer encore une fois, en les espaçant alors de 30 à 35 centimètres et même plus, ce qui permettrait aux plants de se développer complétement, et faciliterait leur transplantation sans trop les fatiguer.

Les plantes mises en place devront être espacées de 40 à 45 centimètres pour les fortes races, et de 30 à 35 centimètres pour les races plus petites; 20 à 25, centimètres suffisent même pour la race très-naine. La transplan-

tation devra se faire de préférence le soir ou le matin de bonne heure, ou dans le jour par un temps couvert; on arrosera aussitôt après, et l'on bassinera jusqu'à la reprise. Environ quinze jours après le repiquage, on donnera un binage à la terre, qui sera ensuite couverte d'un paillis de fumier court et gras. On entretiendra la terre en bon état, on arrosera lorsque cela sera nécessaire; puis on donnera un tuteur aux plantes susceptibles de se coucher sous le poids des fleurs ou par l'action des pluies ou du vent.

La floraison des Reines-Marguerites a lieu ordinairement de juillet en septembre, et il est inutile de dire qu'elles sont un des plus beaux ornements des jardins à cette époque. La grande variété de formes et de couleurs que l'on possède de cette plante permet d'en composer des massifs variés, et, en semant par variétés ou couleurs séparées, d'obtenir des contrastes d'un bon effet.

Les Reines-Marguerites, avec quelques autres plantes, comme les Balsamines, les Œillets d'Inde, etc., offrent le très-grand avantage de pouvoir être levées en motte et mises en place ou dans des pots, lorsqu'elles ont atteint leur presque entier développement; des arrosements assidus pendant les premiers jours en assureront la reprise; néanmoins on ne pourra pas espérer d'obtenir dans ce cas une floraison aussi belle que lorsque la plantation à demeure aura été faite de bonne heure et avec de jeunes plants.

Reineckea. — Voyez l'article avant REINE-MARGUERITE.

RENONCULE. — RANUNCULUS, LIN.

Étymol. — **De** *rana*, grenouille ; des localités marécageuses où croissent quelques espèces de ce genre,

Fam. des *Renonculacées,*

***I*. Renouvelle des fleuristes**. — R. Asiaticus, Lin.

Syn. lat. — Ranunculus hortensis, *Pers., R.* Orientalis, *Hort.*, R. sanguineus, *Mill,*

Syn, franc. — Renoncule d'Asie ou asiatique, Renoncule des jardins, Renoncule de Perse, Rouma,

(*Alb. Vilmorin,* PLANTES BULBEUSES, no 2, 1800,)

Orient. — Vivace, — Souche connue généralement sous le nom de *griffe,* composée d'un petit nombre de racines courtes, charnues, farineuses, fusiformes, fasciculées, fauves ou -brunâtres extérieurement; ces racines, élées *doigts,* sont surmontées d'un petit corps duveteux, écailleux, formé les bourgeons ou yeux en petit nombre, le plus souvent 1 à 3. Feuilles partie étalées et en partie dressées, glabres, parfois marbrées de blanc, formes diverses : les radicales pétiolées, parfois simples, sont d'ordinaire resque rondes ou ovales-lancéolées, incisées-dentées, quelquefois profondément divisées; les caulinaires ou supérieures, en petit nombre, sont presque ssiles et deux ou trois fois pennatiséquées. Tige un peu velue, cotonneuse, urtout au sommet, dressé (le plus souvent une seule et rarement plus de ou 3), simple ou peu rameuse, haute de 15 à 35 centimètres, terminée, ainsi que les ramifications, par une belle et grande fleur de couleur variable. Ces fleurs sont composées d'abord d'un calice à 5 divisions concaves, Matées, puis réfléchies, d'un vert clair, un peu velues sur le dos et aux rds; d'une corolle (dans les fleurs simples) à 5 grands pétales à peine nguiculés, concaves, disposés eu roue, à limbe largement arrondi, de

couleur variable. Les étamines, en grand nombre, à anthères purpurines,, entourent une sorte de colonne (réceptacle) conique qui porte les graines.

Par la culture, les pétales se sont multipliés, dédoublés ; les étamines se sont transformées plus ou moins complétement en pétales; les ovaires eux-mêmes se sont transformés, et dans ce cas le réceptacle (colonne conique qui les supportait) s'est affaissé et parfois oblitéré complétement : c'est le cas pour les fleurs *pleines.* dans lesquelles on ne retrouve plus aucune trace des organes reproducteurs, en sorte qu'elles ne produisent pas de graines. Dans ces fleurs *pleines,* les pétales sont excessivement nombreux, serrés et imbriqués les uns contre les autres, en diminuant de grandeur et en se serrant de plus en plus du centre à la circonférence, en sorte qu'ils forment un ensemble d'une beauté et d'une régularité remarquables.

Renoncule des fleuristes h fleurs pleines.

Dans les fleurs *semi-doubles,* au contraire, qui ne présentent qu'un *certain* nombre de rangs de pétales, et où les transformations dont nous venons de parler ne sont que partielles, ces organes de la fécondation (étamines et ovaires) se retrouvent encore en assez grand nombre et donnent ordinairement lieu à une production de graines assez- considérable. Dans les fleurs *doubles* appelées *gueules noires,* les étamines seules sont ordinairement transformées, et il reste au centre lès organes femelles (formant un bouton noir), qui peuvent être fécondés artificiellement avec du pollen pris sur des fleurs semi-doubles, et produire de bonnes graines.

La Renoncule d'Asie ou des fleuristes parait avoir été recherchée depuis les temps les plus reculés, et, d'après les auteurs qui se sont occupés de remonter son origine, il y *a* lieu de supposer que déjà, sous le règne de Mahomet IV, on en cultivait de nombreuses variétés. Le rouge et le jaune. suivant eux, ont été les couleurs des plantes primitives, qui n'avaient, comme celles à fleurs simples connues de nos jours, que 5 pétales. Par la culture, ces plantes ne tardèrent pas à se modifier, à devenir plus vigoureuses, avec des fleurs plus grandes, revêtant de nouveaux coloris; puis enfin arrivèrent bientôt les fleurs doubles à différents degrés.

A l'époque où les Renoncules furent introduites d'Orient (de Constantinople, parait-il) en France, les *semi-doubles* seules étaient recherchées (à l'exclusiou de celles à fleurs doubles et pleines, qui étaient rejetées); elles se répandirent promptement (de Marseille, où l'on dit qu'elles furent cultivée s d'abord) dans tous les pays; et comme pendant longtemps on n'a estimé que les variétés semi-doubles, *ce* nom sous lequel elles sont devenues d'une culture générale leur est resté, et dans certaines contrées elles ne sont connues que sous l'appellation de *semi-doubles.* Il en existait, dit-on, des collections de plusieurs centaines de nuances et de formes diverses, et elles furent préférées jusqu'au moment où le goût des amateurs changea, et où elfes furent délaissées en grande partie pour les variétés à fleurs pleines. Aujourd'hui, les Renoncules semi-doubles, appelées aussi *porte-graines*, ne sont; guère plus cultivées qu'en mélange : elles sont vigoureuses, très-florifères; elles offrent des coloris très-nombreux et à grand effet, et massées en ou en corbeilles, ce sont des plantes superbes.

La mode ayant fait considérer les variétés à fleurs pleines comme étant les seules dignes de figurer dans les collections, tous les efforts, toutes les recherches des amateurs furent dirigées dans ce sens, et des centaines de variétés ne tardèrent pas 3 être obtenues. La perfection des formes et la plénitude parfaite furent d'abord les conditions exigées de toute bonne Renoncule de collection; puis le nombre des variétés augmentant, la nécessité d'en restreindre la culture 3 un nombre raisonnable fit exiger de Nouvelles conditions. La coloration fut alors le nouveau critérium des plantes d'élite.

Les plantes unicolores étaient les seules admises, et particulièrement les couleurs blanche, rose, rouge, feu, jaune orange, jonquille, soufre, olive, brun et noir.

La mode des fleurs unicolores a persisté longtemps; puis la perfection en ce genre, aussi bien que dans la forme des fleurs, étant arrivée à son plus haut degré, les collectionneurs ont voulu agrandir le cercle de leurs jouissances et les varier: les fleurs à cœur vert, puis les vertes ont alors été obtenues et recherchées. Comme il n'était plus possible ensuite d'acquérir des variétés nouvelles qu'A la condition d'admettre une plus grande diversité dans les coloris, les amateurs en sont arrivés à adopter les fleurs panachées, lavées et nuancées de diverses façons, et il existe aujourd'hui en ce genre un certain nombre de variétés très-remarquables : les unes sont marbrées, striées et flammées d'une nuance secondaire tranchant sur la couleur du fond ; d'autres sont bordées ou marginées; quelques-unes présentent dans le fond des pétales des reflets très-curieux. Les variations couleurs que présentent les Renoncules cultivées aujourd'hui sont au ombre de plusieurs centaines, et l'on pourra jusqu'à un certain point s'en aire une idée par la description de quelques variétés prises au hasard ans notre collection ; le bleu est k peu près la seule couleur qui ne s'y renoutre pas.

Les caractères qui constituent une belle Renoncule de collection sont : n feuillage élégant et découpé; ce sont les variétés les plus difficiles à obnir, d'où vient sans doute le nom de *Hasard* qu'on leur donne dans cerines contrées. Une tige forte, dépassant le feuillage et portant la fleur à 5 ou 16 centimètres au moins. Une fleur ayant bonne tenue, pleine, privée e tout organe reproducteur, d'une forme régulière, arrondie et offrant un amètre de 5 centimètres à 5 centimètres et demi. Les pétales doivent être s un peu arqués dans leur plan, c'est-à-dire un peu concaves et en ailler; ils doivent être légèrement appliqués et dressés les uns contre les titres du côté de leur convexité. En outre, ces pétales doivent être entiers diminuer régulièrement et par degrés de la circonférence au centre, où se serrent davantage pour le remplir, et former, lorsque la fleur est chement épanouie, un disque plus ou moins plan, quelquefois lenticulire et d'une couleur différente du reste de la fleur : c'est le cas pour les riétés à coeur vert, pour celles à cœur foncé, etc.

Quant à la coloration, elle est, ainsi que nous l'avons dit précédemment, e question de goût, et la plupart des amateurs admettent volontiers utes les nuances qui sont remarquables à quelque titre.

igle noir. Violet foncé noirâtre.
méricaine. Brune.
drubal. Rouge coccliné ou écarlate.
sie. Chamois.
he de Castille. Blanc pur.
che incarnata. Blanc carné très-tendre.
'ton d'or. Fond jaune variant au ponceau.
du soleil. Pourpre foncé, *h centre noir.*

Commodore Napier. Jaune et brun.
Cour de Brabant. Blanc jaunâtre lavé de rose vif.
Cramoisie. Ponceau, à *centre verdâtre.*
Descartes. Jaune-soufre, à *centre vert.*
Duc Guillaume. Olive.
Ecossaise. Jaune-serin a stries brunes.
Elisa. Jaunâtre.
Empereur de Turquie. Noir.
Fanny. Blanche.
Grand Ravisseur. Rouge vif.
Grenade. Rouge écarlate.
Harold. Blanc strié de rose vif.
Hortense. Blanc panaché d'agate.
Isabelle. Agate, blanc et rose.
Jaune rembrunie.
Joséphine. Rose.
Largetto. Rose pâle lavé plus foncé.
L'Eblouissante. Pourpre.
Leonora. Blanc carné.
Mademoiselle Louise. Jaune-citron.
Maréchal Bugeaud. Rouge cramoisi.
Maréchal Pélissier. Blanc légèrement strié de rose.
Mélange de beauté. Jaune orange à stries carminées.
Mirandus. Jaune d'Œillet d'Inde.
Œil bizarre. Brun flammé de noir.
Œillet. Jaune-paille à stries rose foncé.
Pérone. Fond blanc strié de lilas.
Philidor. Pourpre noirâtre.
Prince d'Orange. Orange pâle a stries capucine.
Publicola. Jaune-paille.
Reine d'Angleterre. Rose pâle à stries plus foncées.
Reine des roses. Fond rose pâle à stries plus foncées.
Roi de Perse. Violet purpurin.
Roi de Pologne. Violet d'évêque.
Rose panachée. Fond blanc 'a larges stries roses.
Sans pareil. Fond jaune a stries purpurines.
Sterne. Fond jaunâtre à larges stries rose foncé.
Suzanne. Feu orangé à stries cinabre, *centre plus foncé. Etc., etc.*

On cultive *en* outre très-fréquemment dans les jardins une antre série de Renoncules des fleuristes, connue généralement sous le nom de :

O. Renoncule Pivoine. — R. AFRICANUS, *Hort.*

Syn. franç. — Renoncule d'Afrique, R. d'Alger, R. turque ou de Turquie, Rouma, Turban, et improprement Péone.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 5, 1863.)

L'origine de cette variété parait être la Mauritanie, d'où les auteurs s'accordent à dire qu'elle a été introduite en Europe depuis les temps les plus reculés. La plante originale était à fleur pleine, et serait, d'après eux, la variété rouge cultivée encore aujourd'hui sous le nom de *Pivoine rouge;* la plante *à* fleur simple est inconnue.

Cette race se distingue des Renoncules d'Asie ou des fleuristes par des feuilles plus grandes, plus larges, d'un vert blond ou cendré, presque toujours étalées, ordinairement une seule fois ternées et moins découpées; par des tiges plus fortes, d'ordinaire plus ramifiées, et surtout par ses fleurs volumineuses, à pétales plus allongés, élargis, et parfois ondulés et chiffonnés, à limbe vaguement tronqué, parfois comme frangés

ou vaguement dentelés : ces pétales, au lieu d'être étalés et imbriqués, sont dressés et un peu arqués en dedans, en sorte que ces fleurs sont presque sphériques comme celles d'une Pivoine, ayant l'air comme tronquée au sommet lorsque les fleurs ne sont pas très-épanouies. Il arrive souvent, principalement lorsque la plante s'est développée dans de bonnes conditions, que les fleurs, surtout les premières, sont prolifères, c'est-à-dire que du centre de la fleur s'élève un pédicelle supportant une autre fleur également très-pleine, mais plus petite, qui donne parfois elle-même naissance à une troisième fleur plus petite encore. En général, les griffes des Renoncules Pivoines sont plus brunes, plus fortes, ou plutôt leurs doigts sont plus allongés et plus atténués en pointe que chez celles des précédentes ; cependant ce dernier caractère est assez variable.

Renoncule Pivoine.

Les *Renoncules Pivoines* sont en outre plus rustiques et plus précoces que celles d'Asie, et l'on trouvera, à l'article *Culture,* les soins qu'il conviendra de leur donner. Les fleurs sont tout à fait pleines, et lorsque accidentellement elles dégénèrent, deviennent semi-doubles ou simples et produisent des graines (ce qui arrive surtout lorsqu'on les plante en terrain humide, ou lorsque l'hiver et le printemps sont très-pluvieux), ces semences-sont stériles. C'est ce qui explique (avec ce *fait* que les plantes à fleurs naturellement simples et semi-doubles sont inconnues dans cette race) le petit nombre de variétés qui en existe dans les collections, malgré qu'on ait prodigué à ces variétés des soins tout aussi assidus, et peut-être, à cause de cela même, plus assidus encore qu'aux renoncules d'Asie.

Nous indiquons ci-après les principales de ces variétés auxquelles ont assimilées quelques variétés issues de la Renoncule d'Asie, que l'usage, tir feuillage, la forme de leur fleur et leur rusticité placent plutôt parmi s Renoncules Pivoines.

Variétés de Renoncule Pivoine :

Pivoine rouge ou Romano. Très-grosse fleur, globuleuse, d'un rouge ponceau (vermillon ou laque de garance).

Pivoine jaune, dite *Séraphique d'Alger.* Très-grosse fleur globuleuse d'un jaune-citron ou jonquille.

Dans quelques cas, cette variété devient tout à fait rouge; parfois elle produit des fleurs moitié rouges et moitié jaunes, et sur le même pied des fleurs entièrement rouges et d'autres jaunes.

Souci doré. Grosse fleur globuleuse, d'un brun ou olive flammé de rouge, ou jaune rougeâtre orangé flammé de rouge brun.

Turban doré. Grosse fleur globuleuse d'un rouge flammé de jaune : c'est une Pivoine rouge flammée de jaune verdâtre, et qui, vue à distance, parait entièrement rouge.

Turban la Merveilleuse. Fleur globuleuse grande, d'un jaune rougeâtre orangé.

Les trois variétés précédentes, et parfois aussi quelques autres, sont sujettes, de même que la *Pivoine jaune, à* perdre leur couleur caractéristique et à devenir complétement *rouges;* mais on ne doit pas les rejeter pour cela, car si, les années suivantes, elles se trouvent placées dans des conditions favorables, elles reviennent à leur couleur normale.

Turban blanc (HERCULE). Très-grosse fleur à peu près globuleuse, entièrement blanche.

Turban carmin. Fleur se rapprochant par le volume et la forme de celles des Renoncules de Perse, de couleur rose uni.

Turban grandiflora. Fleur très-grande, ouverte, moins globuleuse que dans les premières variétés de cette race, d'un rouge rosé ou carminé, entièrement strié ou de jaunâtre.

Turban noir. C'est une R. Pivoine rouge, d'un vermillon plus foncé et plus sombre. fournit quelquefois sous ce nom une variété lt fleur brune de la Renoncule de Pe

Prince Galitzin (*PRINCE* EUGENE). Fleur grosse, à peu près globuleuse, d'un jan Y citron bordé de rouge mordoré ou rouge brun.

Cedo nulli. Feu orange ou grenade foncé. Variété h fleur moins bombée que dans variétés franchement Pivoine, mais d'une plus longue durée.

Culture. — Il est peu de plantes qui aient donné lieu à autant d'éc que la Renoncule; chacun a proposé sa méthode, et a fait croire, par nombreux détails dont il l'accompagnait, à des difficultés qui n'existent poi

Rien n'est plus simple en effet que la culture des Renoncules, et q conque possède un jardin pourra espérer de les voir réussir en terra compte des préceptes généraux suivants, extraits en partie de l'excelle article de Féburier, dans le *Dictionnaire* de Déterville, que les amateurs po ront consulter pour de plus amples détails. Ils pourront également consul avec fruit les articles spéciaux de l'abbé Rozier, du père Arsène, ceux *Bon Jardinier,* de *la Maison rustique,* etc.

Toute terre de jardin convient aux Renoncules, pourvu qu'elle soit saine profonde, riche en humus, bien préparée et bien ameublie par des labou débarrassée des pierres qu'elle pourrait contenir, et plutôt fraîche et peu forte que sèche et trop légère. Ainsi, par exemple, elles réussira i parfaitement dans une terre de potager en culture depuis longtemps, d une terre franche argilo-siliceuse, dite terre à blé, et même dans le terr presque pur.

Si le terrain était bas et humide, il faudrait l'assainir par 'un bon draina e et élever les plates-bandes au-dessus des sentiers. S'il était froid et co pacte, il conviendrait de l'allégir, de le rendre perméable, et de l'amende par l'addition de sable fin et maigre de terreau de feuilles, de poussier de charbon de bois, etc. S'il était trop léger, on lui donnerait de la consistance en y mélangeant de la terre plus forte, du fumier gras *bien consommé* (celui de vache de préférence), etc., mais point *de* fumiers neufs et longs. Enfin, si le sol manquait de fertilité, il serait facile d'y remédier au moyen de terreau provenant des vieilles couches, de terreau de feuilles, etc.

Féburier préconise pour cette culture l'emploi du sel en petite quantité; d'autres personnes donnent la préférence aux cendres de bois lessivées en faible proportion.

A défaut d'une terre naturelle convenable, il sera facile de trouver autour de soi les éléments nécessaires pour en composer artificiellement une : ainsi du sable pris à la surface du sol, du limon, des lais de mer, de la terre blé, de la terre de potager, de la terre prise dans les forêts; les terreaux de fumier, de feuilles ou de bois pourri ; de la bouse de vache; de la terre de gazons consommés, des terres provenant des fouilles et ayant été préalablement et fréquemment brassées, sont toutes choses excellentes, et qui, combinées avec discernement, peuvent être employées pour cette culture et donner de très-bons résultats.

La Renoncule aime le grand air; les lieux couverts et ombragés lui sont défavorables. Elle réussit parfaitement en plein soleil et aux expositions les plus chaudes; cependant on doit préférer celle du Levant et les situations ne recevant le soleil que jusque vers midi : les plantes semblent s'y mieux porter, les fleurs y sont plus belles, durent plus longtemps; leurs teintes, plus vives, s'y décolorent moins rapidement.

0n peut cultiver la Renoncule en plein carré; mais si l'on plantait avant

l'hiver et qu'on voulût avoir des fleurs de bonne heure au printemps, il serait préférable de choisir une planche abritée, exposée au midi (au pied d'un mur, par exemple), à laquelle on donnerait une légère inclinaison, afin que le soleil la frappât plus directement, et dont le bas côté serait un peu élevé au-dessus du sentier. 0n pourrait au besoin hâter la floraison en couvrant la plate-bande avec des coffres munis de leurs châssis, ou simplement avec des panneaux posés sur des cadres ou sur des pots renversés.

Les jardiniers de Paris qui alimentent les marchés aux fleurs vendent des Renoncules en fleur de la fin d'octobre en décembre. Ils plantent en juillet et août des griffes reposées, qu'ils placent dans de bon terreau et qu'ils font entrer en végétation au moyen d'arrosements légers; lorsque la température commence à s'abaisser, ils placent des coffres avec leurs châssis sur ces Renoncules, dont ils hâtent ensuite la floraison au moyen de réchauds de fumier.

L'époque de la plantation doit varier suivant le climat, la nature du sol et son exposition. Dans les terrains froids et humides, dans les contrées où l'hiver est rigoureux, ou long et pluvieux, sous le climat de Paris, par exemple, il conviendra de ne planter qu'au printemps, de février en mars; dans le centre et l'ouest de la France, en décembre ou janvier; enfin, dans les régions plus tempérées et sous le climat du Midi, comme aussi dans les terrains légers, sains et bien exposés, on pourra planter à l'automne, dès septembre et octobre, et continuer jusqu'en février. En un mot, on devra planter d'autant plus tôt que le climat sera plus favorable et le terrain plus sec; les plantes devenant d'autant plus belles qu'elles auront été mises en terre plus longtemps avant leur floraison.

Les variétés de la Renoncule dite *Pivoine, étant* plus rustiques que celles de la Renoncule d'Asie, pourront être plantées plus tôt que ces dernières ; d'ailleurs elles ne réussissent parfaitement et ne sont bien caractérisées qu'à la condition d'être plantées avant l'hiver; on devra donc les placer à une exposition chaude et abritée.

La terre ayant été bien ameublie, débarrassée de toutes pierres ou cailloux, puis tirée au râteau, on la dispose, suivant le but qu'on se propose, eu plates-bandes ou en massifs un peu bombés, afin que, plus tard, toutes les fleurs soient bien en vue.

Les plates-bandes peuvent avoir une largeur variable, mais il vaudra 'mieux, pour la commodité du travail, ne pas leur donner plus de 1",15 à $1^{m},30$, et si l'on plante à plein carré, laisser entre elles des sentiers de 5^{0} centimètres.

Pour la plantation, les amateurs donnent la préférence aux griffes dites *reposées,* c'est-à-dire étant restées un an sans être plantées; elles sont, - paraît-il, moins sujettes à dégénérer, à bouder ou à s'affoler, et elles donnent une floraison plus certaine et plus parfaite que les griffes de récolte récente.

Les griffes se plantent l'œil en haut, et toutes les précautions doivent être prises pour n'en point briser les racines.

L'espacement à donner aux griffes devra dépendre du climat, de la fertilité du sol, de l'époque de plantation, de la vigueur des variétés, de la force des griffes.; enfin il devra être tel que les feuilles couvrent à peu près complétement le sol sans cependant se nuire mutuellement. Il pourra varier de 10, 12 à 16 centimètres entre rangs, et de 8 à 16 sur rangs. En général, les variétés *Pivoines* et les *semi-doubles,* qui sont plus vigoureuses, devront être un peu plus espacées et un peu plus enfoncées que les autres.

Quant à la profondeur à laquelle il conviendra de placer les griffes, on devra tenir compte, non-seulement des conditions que nous venons d'énu-

mérer, mais aussi du plus ou moins de compacité du sol, de sa fraîcheur, etc. Il faudra planter plus profondément dans les climats chauds que dans le Nord, et plus profondément aussi pour les plantations précoces que pour celles faites tardivement, et cependant moins dans les terrains forts et frais que dans ceux qui sont légers et secs : d'ordinaire, elles devront être recouvertes de 5 à 8, 9 centimètres au plus (dans quelques cas 4 centimètres suffiront), et il sera bon que la partie supérieure de cette couverture soit formée de terreau pur et bien émietté. Un bon paillis de feuilles à moitié pourries sera aussi d'un très-bon effet.

Les nuances claires devront être placées à côté des sombres ou des couleurs vives et foncées, et, suivant qu'on aura bien su disposer et harmoniser les couleurs, combiner les contrastes, on obtiendra des tapis variés et du plus bel effet.

Les variétés dites semi-doubles, ou porte-graines, se plantent d'ordinaire à part et se cultivent en mélange.

Quelques personnes recommandent de tremper les griffes, avant la plantation, dans de l'eau de suie, dans le but de les faire gonfler et d'en éloigner les insectes ; mais l'utilité de ce procédé étant assez discutable, nous ne nous y arrêterons pas. Le tourteau de caméline, réduit en poudre et enfoui en petite quantité lors du dernier labour, est aussi indiqué pour éloigner les insectes ; c'est en même temps un engrais.

Pour les plantations faites avant ou pendant l'hiver, il conviendra de préserver les griffes de la gelée ou de la neige, dont elles souffrent lorsqu'elles sont entrées en végétation, au moyen de couvertures qui devront être enlevées chaque fois que la température le permettra et replacées dès qu'il y aura danger. Lorsque les plantes seront sorties de terre, il faudra faire une chasse active aux insectes, qui en sont très-friands. Une fois les gelées passées, on enlèvera définitivement les couvertures, on donnera avec précaution un léger binage à la terre, sans toucher aux racines; les autres soins consisteront k désherber, à entretenir la fraîcheur du sol par des arrosements assidus, mais légers, qui devront être suspendus dès que la floraison sera terminée, pour les variétés à fleurs pleines, et dès qu'elle commencera, pour les porte-graines.

Les Hollandais, qui sont très-habiles dans cette culture, arrosent par intervalles leurs plantes, surtout lors de la formation des boutons et aux approches de la floraison, avec de l'eau de fumier de vache, qui les fortifie beaucoup.

L'époque de la floraison normale des Renoncules varie suivant le climat, le terrain et aussi suivant l'époque de la plantation : elle a lieu d'ordinaire de mai en juillet ; mais elle se prolongera, si l'on a le soin de couper les rameaux défleuris et d'ombrer les fleurs pendant les heures de soleil ardent. La facilité qu'on a de pouvoir conserver des griffes d'une année sur l'autre et d'en avoir ainsi de disponibles et de reposées en- toutes saisons, permet de faire des plantations successives et mois par mois, depuis mars jusqu'en août, en sorte qu'on peut obtenir des fleurs toute l'année et jusqu'aux gelées. Toutefois la floraison de ces plantes, hâtée par la température de la saison, et s'effectuant avant qu'elles aient pu se fortifier, n'est jamais aussi belle que celle obtenue en saison normale, lors même que leur plantation a été faite en lieux frais au nord, ou qu'on les a abritées contre l'ardeur du soleil. Ces griffes plantées à contre-saison doivent être considérées comme sacrifiées.

Au moyen de plantations faites d'août en novembre et soumises à une culture forcée, sous châssis de préférence, on peut obtenir des fleurs tout l'hiver; on doit choisir pour cela les variétés Pivoines (surtout le Turban 1

doré) et les variétés de Renoncules d'Asie les plus vigoureuses et les plus florifères.. Les jardiniers qui approvisionnent les marchés aux fleurs cultivent plus particulièrement pour le commencement de l'hiver une variété semi-double qu'ils appellent *rouge à gueule noire,* que l'on ne trouve pas dans le commerce, et qui n'a d'autre mérite que celui qui vient d'être indiqué.

Peu de temps après la floraison des Renoncules, leurs tiges et leurs feuilles se dessèchent et annoncent que les griffes sont mûres. 0n procède alors avec précaution à leur arrachage, en choisissant pour cette opération un temps sec et un peu sombre. 0n secoue les griffes pour en faire tomber la terre; on ôte avec ménagement et sans déchirures les feuilles et les tiges, si elles y sont restées adhérentes, en les coupant un peu au-dessus de l'œil central. On les étend ensuite, non au soleil, mais en un lieu couvert et très-*aéré,* où elles se ressuient et se sèchent. Lorsque leurs racines se sont un peu flétries et ramollies, on procède à leur nettoyage définitif. 0n enlève les griffes de l'année précédente qui sont desséchées, mortes et se trouvent au-dessous des nouvelles; on sépare celles-ci, s'il y a lieu, et surtout les petites, qu'on met à part : ces opérations doivent être faites avec délicatesse et sans rupture. Les griffes sont étendues de nouveau durant quelques jours, et on les place ensuite dans des boites, des tiroirs, des sacs, des paniers, etc., ou en stratification dans des caisses avec du sable fin et bien sec.

Les griffes, une fois sèches, peuvent se conserver une ou même deux années en parfait état, pourvu qu'elles soient placées en lieu sec et sain et à l'abri du froid. Elles sont parfois sujettes, lors du dégel, à prendre un peu de moisissure; on les étale alors au soleil pendant Une heure ou deux, puis on les remet en place.

Bien que les Renoncules puissent, moyennant une couverture l'hiver, se conserver en pleine terre et durer deux ou trois ans, l'usage est de les relever chaque année, les griffes laissées en terre donnant rarement la seconde année une floraison satisfaisante.

Quant aux petites griffes provenant de la séparation des mères, elles sont mises à part pour être traitées en saison comme les adultes, et plantées plus rapprochées et moins profondément.

Le semis des Renoncules n'est guère pratiqué que par les personnes qui cherchent encore à obtenir des variétés nouvelles. Il est cependant usité d'une manière un peu plus fréquente pour les *semi-doubles,* parce que les griffes de semis sont plus vigoureuses, plus florifères, qu'elles produisent des fleurs de couleurs plus vives, et que l'usage étant de les planter en masse, le semis est le meilleur moyen d'en obtenir promptement une grande quantité.

C'est sur les fleurs semi-doubles que se récoltent d'ordinaire les graines destinées aux semis. Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, on marque, lors de la floraison, celles de ces plantes qui ont les tiges les plus fortes, les plus hautes, les pétales épais, larges et arrondis. Les couleurs importent peu, pourvu qu'elles soient nettes et vives ; cependant celles à couleurs fausses ou sombres sont généralement délaissées.

Lorsque les graines sont mûres, on en fait la récolte par un temps sec, *eu* coupant les tiges, qu'on réunit en paquets et qu'on suspend la tête en bas dans un endroit sec et bien aéré, où leur dessiccation s'achève, Si l'on veut semer tout de suite, on égrène les têtes en les frottant dans la main ; mais si l'on ne devait semer que plus tard, ce qui est d'ordinaire préférable, on conserverait les tiges réunies en paquets et les têtes enfermées dans des sachets de papier placés en lieu aéré, sec, à l'abri de la gelée, et *au* moment du semis on égrènerait les têtes, après les avoir exposées au soleil pendant une heure ou deux.

Placée dans de bonnes conditions, et récoltée bien mûre, la graine peut conserver sa faculté germinative trois et même quatre années. Les se neurs préfèrent les graines vieilles aux nouvelles, assurant qu'ils en obtiennent de meilleurs résultats comme germination et des fleurs doubles en plus grande proportion.

Il y a toujours une assez forte proportion de graines vaines ou' fausses, les bonnes se reconnaissent à ce qu'elles offrent une tache ou petit corps épais, opaque, lenticulaire. 0n devra, en conséquence, semer plus ou épais, suivant l'apparence de la fertilité des graines.

Le semis se fait : —1° En plein air, d'août en octobre, en terrines à fond drainé, en terre substantielle légère et finement tamisée (la graine doit être recouverte à peine de 3 à 4 millimètres); ces terrines sont tenues à mi-ombre, hors de l'atteinte des insectes ; on entretient la fraîcheur de la terre par des bassinages légers, et la germination s'opère avant les froids. On hiverne alors les terrines sous châssis ou en orangerie près du jour; on les met dehors au printemps, au soleil levant, et on les maintient en bon état jusqu'à ce que les feuilles jaunissent et sèchent. 0n arrache alors avec grande attention ces jeunes griffes, qui sont très-petites, et que l'on traite comme il a été dit pour les adultes. — 2° 0n peut semer au printemps et même toute l'année en terrines, et alors on procède comme nous venons de le dire, en observant qu'il conviendra d'hiverner et d'abriter ces terrines chaque fois que les graines n'auront pas levé ou que les plantes seront en végétation à l'époque des froids. — 3° 0n peut, en outre, semer au printemps, en pleine terre légère, en planches placées au levant, et ne recevant le soleil que jusque vers onze heures. Si les griffes sont clair-semées, on pourra s'abstenir de les lever, à la condition de les préserver du froid; mais il sera préférable de les relever après maturité. Les griffes de semis commencent à fleurir dès la deuxième année, mais ces plantes précoces sont le plus souvent sans mérite ; au bout de trois ans, toutes les plantes semées par les procédés ordinaires fleurissent: Dès lors on commence à faire le choix, en mettant de côté toutes les plantes doubles, qui ne devront être jugées définitivement qu'après deux ou trois floraisons ; si alors elles n'ont pas dégénéré et qu'elles présentent les qualités requises, elles sont adoptées dans la collection. L'auteur de l'article RENONCULE de la *Maison rustique* cite un procédé par lequel on obtient des fleurs dès la première année : Il consiste à semer en mai sur terreau pur de bouse de vache séchée et pulvérisée, à repiquer en octobre en terrines ou en caisses tenues en orangerie ou sous châssis, dans un composé formé de moitié terreau bouse de vache et moitié bonne terre franche de jardin. Il dit obtenir par ce procédé, dès le printemps suivant, une floraison parfois aussi belle que celle des griffes adultes.

Les Renoncules ont été beaucoup plus cultivées qu'elles ne le sont aujourd'hui ; ce fait est regrettable, car il est peu de plantes qui soient aussi belles et qui dédommagent autant des soins qu'on veut bien leur donner. 0n en peut orner les plates-bandes, en faire de superbes bordures et en composer des massifs de toute beauté. Les fleurs coupées conviennent pour bouquets et vases, cependant elles y sont de très-courte durée. Enfin, en les cultivant en pots, on peut en décorer les appartements, etc.

3. Renoncule à feuilles d'Aconit. — R. ACONITIFOLIUS, *Lin.*

Indigène. — Vivace. — Souche fibreuse ayant quelque analogie avec celle de l'Asperge, donnant naissance à plusieurs tiges rameuses élevées de 20 à 40 centimètres, d'un vert pâle. Feuilles alternes : les inférieures pétiolées,

palmées, élégamment découpées en 3.7 lobes ovales-lancéolés, irrégulièrement dentés; les caulinaires supérieures sont sessiles. Les boutons sont rougeâtres comme les pédicelles qui les portent et un peu velus. Les fleurs, assez nombreuses, composées de 5 pétales ovales et étalés, sont d'un *blanc pur et* larges de 2 centimètres ; au centre se trouve une réunion d'étamines lus longues que les carpelles.

Var. à fleurs pleines. — R. ACONITIFOLIUS FLOR. PUNIS, *Hort.*

Syn. franç. — Belle Pucelle de France, Bouton-d'argent.

leurs parfaitement pleines, d'un *blanc argenté.* Cette variété ne donne de graine, et ne se multiplié que par la division des pieds à l'automne au printemps.

ette Renoncule et sa variété fleurissent de mai en juin, et peuvent être logées à l'ornement des rocailles, à la formation des bordures et à la ration des plates-bandes dans les lieux ombragés et frais. Elles réclament

unt terre de bruyère tourbeuse, mélangée par moitié de terre ordinaire. La variété à fleurs pleines, qui est plus robuste, réussit bien dans les terres ordinaires, légères et fraîches; elle est particulièrement recherchée pour la confection des bouquets. L'espèce à fleurs simples, ainsi que les quatre suivantes, se sème d'avril en juillet, en pépinière ombragée, ou mieux en terrines et dans une terre de bruyère plutôt tourbeuse que sableuse ; on repique les plants en pots ou en pépinière, et on les met à demeure au printemps. Il srive assez fréquemment que les graines ne germent pas très-régulièrement, et seulement au printemps qui suit le semis.

Renoncule â feuilles d'Aconit à fleurs pleines.

an peut aussi multiplier ces Renoncules d'éclats à la fin de l'été et en automne, mais mieux au printemps. Les pieds doivent être espacés d'environ 25 à 30 centimètres.

Le **Ranunculus platanifolius**, *Lin.*, est une belle espèce montagnarde, assez voisine de la précédente, à fleurs simples, plus dressée et jusqu'à un certain point plus vigoureuse et un peu plus ample dans toutes ses parties ; elle se montre plus rustique et pousse dans nos jardins avec plus de vigueur que le type de la Renoncule à feuilles d'Aconit. — Même culture, mais exigeant moins d'humidité.

4. Renoncule à feuilles de Parnassie. — R. PARNASSIÆFOLIUS, *Lin.*

Alpes. — Vivace. — Racines fibreuses, très-allongées. Feuilles radicales, épaisses, ovales en coeur, d'un vert brillant en dessus, poilues en dessous, disposées à peu près en rosette. Tiges de 6 à 10 centimètres de hauteur, un peu rameuses. Fleurs larges de plus. de 2 centimètres à 5, 6 et même 7 pétales, d'un *blanc pur,* un peu verdâtre à la base des pétales; calice à divisions un peu rougeâtres ou rosées. Les fleurs sont disposées à peu près en cyme corymbiforme ou en corymbe lâche composé parfois de 10 à 15 fleurs.

A l'état sauvage, celte charmante plante croit dans la région des neiges éternelles. Elle fleurit dans les montagnes de juillet en août, et de mai en juin dans nos jardins; elle peut concourir à l'ornement des lieux demi-ombragés et rocailleux. Elle veut une terre de bruyère pure et tourbeuse, sous laquelle on dispose un bon drainage; cependant elle réussit assez bien dans une bonne terre légère très-saine, à la condition d'être pour ainsi dire abandonnée elle-même. Les pieds doivent être espacés d'environ 20 centimètres.

Renoncule a feuilles de Parnassie.

0n la multiplie comme le nº 2.

Des pieds de cette espèce que nous recevons chaque année à racines nues et venant des Alpes, sont enjaugés l'hiver dehors, en pleine terre, où ils sont laissés, et où ils fleurissent assez volontiers en été,

5. Renoncule **feuilles** de Graminée. — R. GRAMINEUS, *Lin.*

Syn. franç. — Couette.

Alpes. — *Vivace.* — Racines fasciculées. Feuilles dressées, lancéolées-linéaires, d'un vert glauque. Tiges peu rameuses, élevées de 10 à 20 centimètres, terminées par des fleurs d'un *jaune brillant,* larges de 3 centimètres et plus. Fleurit en mai juin. Lorsque les pieds sont forts, cette espèce orne assez bien les rochers. Il lui faut une terre légère et sableuse et une exposillon demi-ombragée. 0n la multiplie comme le no 2. Les pieds doivent être espacés d'environ 15 à 20 centimètres.

o. Renoncule grande Douve. — R. LINGUA, *Lin.*

Indigène. — *Vivace.* — Plante *aquatique* et *amphibie,* stolonifère. Tiges fistuleuses s'élevant de 80 centimètres à 1m,20, portant des feuilles alternes, longuement lancéolées-aiguës, ou ovales-aiguës, à bords ondulés; ces tiges sont terminées par 2-0 fleurs d'un *jaune brillant,* larges de près de 4 centimètres.

Renoncule grande Douve.

• Cette belle Renoncule fleurit de mai en juillet. Elle se plait dans les lieus humides, ce qui la rend précieuse pour l'ornement des réservoirs, des rivières, etc., où elle peut être placée au niveau de l'eau. 0n la multiplie facilement par la séparation des souches faite au printemps, ou de graines semées d'avril en juillet en pots tenus la base dans l'eau. Sa multiplication peut aussi s'opérer à l'aide des bulbilles qui se développent assez fréquemment à l'aisselle des feuilles sur les tiges anciennes.

7. Renoncule rampante à lieurs pleines. — R. REPENS, *Lin.*, var. FLOR. PLEN.

Syn. franç. — Bassinet, Bouton-d'or, Clair-bassin, Bassin-d'or, Pied-de-coq, Pied-de-poule, Piépou.

Indigène. — *Vivace.* — Plante herbacée, très-rampante. Souche tronquée, munie de longues racines fibreuses. Feuilles alternes, longuement pétiolées, à limbe presque ovale, pennatifide, à 3 segments partagés eux-mêmes en 3 parties inégalement incisées-dentées. Rameaux stériles rampants et feuillus. Tiges fertiles dressées, rameuses, hautes d'environ 15 à 20 centimètres, terminées par des fleurs d'un *jaune brillant*, en forme de bouton sphérique, parfaitement et régulièrement pleines, résultant de la transformation des étamines et des carpelles en organes pétaloïdes.

Renoncule rampante à fleurs pleines.

Ce *Bouton-d'or* convient pour la formation des bordures, pour la décoration des plates-bandes, des talus demi-ombragés, etc. Il aime un sol argileux et un peu humide. Sa floraison dure de mai en juillet, et commence quelquefois dès la fin d'avril, en le couvrant de panneaux. 11 ne donne pas de graines. Multiplication facile d'éclats ou de traces à l'automne ou au printemps.

8. Renoncule âcre à fleurs pleines. — R. ACRIS, *Lin.*, var. FLOR. PLEN.

Syn. franç. — Bassin-d'or, Bassinet, Bouton-d'or, Clair-bassin.

Indigène. — *Vivace.* — Souche horizontale, fibreuse. Tiges toutes fertiles, feuillées de 50 à 60 centimètres, rameuses à ramifications grêles, dressées. Caulinaires à sépales étalés, non réfléchis. Fleurs jaunes, plus petites que celles de l'espèce précédente, plus ou moins pleines et bombées.

Cette plante fleurit de mai-juin en juillet, souvent même elle donne une nouvelle floraison en automne. Elle convient à l'ornement des plates-bandes et des massifs de plantes vivaces. Comme la précédente, cette variété ne produit pas de graines, et l'on doit la multiplier d'éclats en automne ou au printemps, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres. Culture et multiplication du n° 7; toutefois les terrains consistants et frais, sans être humides, sont ceux qui conviennent le mieux à cette espèce.

Renoncule acre à fleurs pleines.

9. Renoncule bulbeuse à Fleurs pleines. — R. BULBOSUS, *Lin.* VAR. FLOR. PLENIS, *Hort.*

Syn. lat. — Ranunculus Japonicus, *Hort.*, R. lanuginosus, *Hort.?*, R. speciosus, *Hort.*

Syn. franç. — Pied-de-coq, Pied-de-corbin, Rave de Saint-Antoine.

Indigène. — Vivace. — Diffère de la précédente par sa souche, qui est bulbiforme ; par ses feuilles dressées et velues, et par ses tiges élevées de 30 à 35 centimètres, terminées par des fleurs plus grandes et d'un *jaune* moins brillant, quelquefois un peu verdâtres au centre, surtout avant complet épanouissement.

Renoncule bulbeuse à fleurs pleines.

On voit très-souvent, du centre même de la fleur, sortir un pédoncule portant une autre fleur,; celle-ci à son tour en porte une troisième, et successivement on peut rencontrer jusqu'à quatre ou cinq fleurs ainsi superposées. Ce phénomène de prolification, assez fréquent dans les fleurs de cette Renoncule, est des plus singuliers.

Cette espèce résiste mieux que les deux précédentes (nos 7 et 8) .dans les terres légères ; on l'emploie avantageusement pour l'ornementation des plates-bandes. Elle fleurit aussi de mai en juillet, ou dès la fin d'avril, si on la couvre de panneaux, et sa multiplication s'opère de la même manière, c'est-à-dire par la séparation des touffes en automne ou mieux au printemps. Les pieds devront être espacés d'environ 30 centimètres.

10. Renoncule aquatique. — R. AQUATILIS, *Lin.*

Syn. franç. — Grenouillette.

Indigène. — Vivace, aquatique. — Tiges très-rameuses, pouvant s'élever d'une profondeur d'eau de 1 mètre et plus, puis nageantes. Feuilles alternes: les submergées ont à peu près la même forme, et sont très-finement divisées; les feuilles supérieures sont variables de forme et nageantes : tantôt elles présentent 3 ou 5 lobes palmés; tantôt elles sont divisées en lanières capillaires. Fleurs nombreuses, d'un *blanc pur,* larges de 12 à 45 millimètres, nageantes ou s'élevant h peine au-dessus de l'eau. Il en existe plu sieurs formes et variétés.

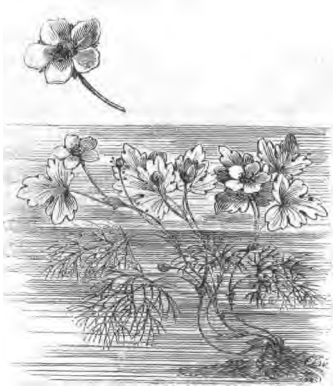

Renoncule aquatique.

Cette plante est très-convenable pour la décoration des rivières, des lacs, des réservoirs, etc., et surtout pour orner les aquariums d'appartement. Elle peut couvrir un espace très-étendu, et forme sur l'eau de jolis tapis. Sa floraison a lieu d'avril-mai en juin, et peut, dans de bonnes conditions, continuer jusqu'en août.

0n peut la semer d'avril en juillet, soit en place, soit en pots ou en terrines, et en terre de bruyère, ou simplement en terre ordinaire de jardin, qu'on arrose journellement, ou bien dont on tient la base dans l'eau ; lorsque les pieds se sont suffisamment développés, on les repique, soit en pots qu'on place sous l'eau, soit à demeure, c'est-à-dire directement dans la terre du fond. 0n peut aussi les multiplier, ou par la division des pieds, ou par des fragments de tige, qui s'enracinent assez facilement aux noeuds.

Renoncule d'Afrique. — **V.** RENONCULE PIVOINE.

Renoncule d'Alger. — **V.** RENONCULE PIVOINE.

Renoncule d'Asie ou **asiatique.** — **V.** RENONCULE DES FLEURISTES.

Renoncule de l'erse. — **V.** RENONCULE DES FLEURISTES,

Renoncule des jardins. — **V.** RENONCULE DES FLEURISTES.

Renoncule Ficaire. — **V.** FICAIRE.

Renoncule turban. — **V.** RENONCULE PIVOINE.

Renoncule turque ou **de Turquie.** — **V.** RENONCULE PIVOINE.

Renoncules semi-doubles. — **V.** RENONCULE DES FLEURISTES.

Renoncutier. — **V.** CHRYSANTHÈME DE L'INDE POMPON.

Renouée de Siebold. — V. PERSICAIRE A FEUILLES CUSPIDÉES.

Renouée du Levant. — **V.** PERSICAIRE D'ORIENT.

Reprise. — V. SEDUM ÉLEVÉ.

RÉSÉDA. — RESEDA, LIN.

Étymol, — De *resedare,* calmer : allusion à de prétendues propriétés vulnéraires.

Fam. des *Résédacées.*

Réséda odorant. — R. ODORATA, *Lin.*

Syn. franç. — Herbe d'amour, Herbe maure, Mignonnette.

Égypte. — Annuel, vivace en serre ou dans les murailles en terrasse au midi. — Plante herbacée, glabre, à tiges rameuses, étalées sur le sol, puis dressées, s'élevant à environ 25 centimètres. Feuilles alternes, oblongues, entières ou trilobées. Fleurs *très-odorantes, verdâtres* ou *jaune verdâtre,* disposées en grappe terminale ovoïde ou conique, s'allongeant beaucoup pendant la floraison, qui se prolonge très-longtemps de bas en haut; calice à 6 sépales petits et inégaux; corolle à 6 pétales, de forme irrégulière; les postérieurs et les latéraux, plus grands, offrent un limbe palmifide, les antérieurs sont petits et entiers ; étamines très-nombreuses, à anthères assez grosses, *rouges;* stigmates 3-4, courts. Capsule courte, renflée, vésiculeuse, bossuée, ouverte au sommet.

Var. à grandes fleurs. — R. ODORATA var. GRANDIFLORA, *Hort.*

Syn. lat. — Reseda arborea, *Hort., non* R. Mediterranea, *Lin.*

Vulgairement et improprement appelé *Réséda double, Réséda en arbre.* Chez cette variété, les tiges sont plus élevées et plus robustes que dans l'espèce, surtout à l'automne. Les feuilles sont plus amples et un peu cloquées. Les fleurs sont plus grandes et 'forment des grappes plus volumineuses, plus allongées et plus serrées ; les capsules sont plus volumineuses

et **plus** bossuées. Le semis ne reproduit habituellement cette variété que dans une certaine proportion, à moins d'une sélection toute particulière à une culture spéciale des porte-graines.

Ce n'est certainement pas la beauté du Réséda qui l'a fait admettre dans tous les jardins, mais bien l'odeur suave de ses fleurs, que Linné comparait k l'ambroisie. il est peu de plantes, en effet, qui soient plus répandues dans les parterres, plus employées pour la confection des bouquets, et plus recherchées pour la décoration des salons, des fenêtres, des serres en hiver, etc.

Cette plante croit pour ainsi dire dans tous les terrains et à toutes les expositions; cependant elle préfère les terrains sains et plutôt secs qu'humides ; elle réussit à l'ombre et sous les arbustes clair-semés; toutefois le soleil et le grand air lui sont plus favorables.

Le Réséda doit être semé en place en plein air, de la seconde quinzaine de mai en juin; plus tôt, la réussite est très-douteuse sous le climat de Paris. Sa floraison a lieu depuis juin jusqu'aux gelées, et elle sera plus abondante, si l'on a soin de couper les rameaux défleuris et d'empêcher les graines de se développer; souvent cette plante se ressème d'elle-même, et, dans ce cas, on a remarqué que les pieds étaient plus vigoureux et plus florifères. A Paris et dans ses environs, le Réséda est cultivé en pots sur une très-grande échelle, pour l'approvisionnement des marchés aux fleurs, et c'est principalement la variété à grandes fleurs qui est employée à cet usage. Pour obtenir de belles potées, les cultivateurs sèment soit en pots, de bonne heure au printemps, et ils ne laissent alors grandir qu'un petit nombre de pieds dans chaque pot; soit encore d'août en septembre, en pots ou bien en pépinière à bonne exposition. Dès que le plant a pris quelques feuilles (et pendant qu'il est très-jeune, car plus tard il ne reprendrait plus), ils le repiquent par quatre à six pieds à la fois dans des pots de 15 à 20 centimètres, qu'ils hivernent sous châssis, en les tenant près du verre, et en donnant de l'air le plus souvent possible. La floraison a lieu alors dès avril-mai. On se sert pour cette culture de vieux terreau de couche pur ou mélangé avec de la bonne terre de potager. Semé en place du **15** juin au 1er juillet, on obtient parfois en septembre-octobre une floraison qui n'est pas à dédaigner.

Réséda odorant.

Bien .que le Réséda soit annuel, on peut cependant, lorsqu'il est élevé en pot, le conserver plusieurs années, à la condition de l'arroser très-modérément en hiver. En Angleterre, où le Réséda est peut-être encore plus cultivé qu'en France, on en fait, par la taille et une culture *ad hoc,* de véritables petits buissons, ou des arbustes de formes diverses qui peuvent vivre cinq à six ans, et peut-être même plus longtemps : c'est *ce* qui fait qu'on l'appelle souvent Réséda en arbre. Pour en obtenir des sujets arborescents et bien formés, il ne faut laisser par pot qu'un seul plant, que l'on empêche de fleurir en supprimant les boutons dès qu'ils se montrent, et que l'on oblige à monter sur une seule tige, en empêchant les ramifications latérales de se développer. Lorsque la tige principale a atteint la hauteur désirable, on laisse se développer à sa partie supérieure quelques branches pour for-

mer une tête, et l'on supprime également les boutons à fleurs sur ces branches pour les obliger à se ramifier à leur tour. 0n se prive ainsi de fleurs tant que la charpente du sujet n'est pas suffisamment établie, quelquefois pendant un, deux ou trois ans, et on laisse ensuite fleurir librement, en ayant soin de couper les grappes florales dès qu'elles sont passées, et *de* tailler les sujets •de façon que l'air puisse pénétrer facilement entre les ramifications de la tête.

Le Réséda est d'une culture si générale, que nous croyons inutile de nous étendre plus longtemps sur ses mérites : 'c'est une de ces plantes qu'on ne saurait trop multiplier dans les jardins, surtout autour des. habitations, le long des allées, sur les coteaux, sur les poteries et les caisses à Orangers, etc. Il vient très-bien dans les décombres, dans les rocailles, sur les ruines et les vieilles murailles, et il n'est même pas rare de voir sur des murailles bien abritées et au midi des pieds. de Réséda persister plusieurs années.

Les horticulteurs se sont beaucoup appliqués à obtenir de nouvelles variétés du Réséda, et surtout des variétés à fleurs d'un autre coloris, tout en restant odorantes; mais jusqu'ici cette plante a résisté à toutes les tentatives faites pour la modifier dans ce sens.

Réséda en arbre. — V. RÉSÉDA A GRANDES FLEURS.

RHAPONTIC. — RHAPONTICUM, LESS.

Étymol. — Nom d'une espèce de Rhubarbe avec laquelle sa racine a été autrefois confondue, et dont l'étymologie est Pã, Volga, et ποντικὶ, de la mer Noire : du pays d'où la tiraient les Grecs.

Fam. des *Composées.*

Rhapontic commun ou scarieux. — R. SCARIOSUM, *Lamk.*

Syn. lat. — Centaurea rhapontica, *Lin.*

Alpes. — Vivace.— Tiges simples, robustes, s'élevant de 75 centimètres à 1",50. Feuilles alternes, les radicales longuement pétiolées, ovales-lancéolées, d'un vert terne en dessous; les caulinaires ovales-oblongues, rares au sommet. Fleurs *purpurines,* disposées en capitule terminal volumineux, solitaire; à involucre hémisphérique, formé d'écailles scarieuses, dont les inférieures sont dilatées en appendices arrondis : cet involucre entoure un grand nombre de fleurons à 5 divisions, dont la réunion forme un gros pompon.

Rhapontic commun.

Cette plante fleurit de juin-juillet en août; elle est remarquable par son port et par la grandeur de ses capitules, qui ne sont malheureusement pas assez nombreux. Elle peut convenir h l'ornement des pelouses, des perspectives, des grandes rocailles, des coteaux, etc. 0n la sème d'avril en juillet, en terrines ou en pots, et en

terre de bruyère ou autre terre douce et sablonneuse; on repique le plant I en pépinière et on le met en place au printemps, mais il lui faut plusieurs années pour être de force à fleurir. Les pieds doivent être espacés d'environ 60 à 75 centimètres.

Pendant sa jeunesse, cette plante aime les terres légères et sablonneuses; mais plus tard il convient de la planter à demeure en terrain plus fort et même calcaire; l'essentiel est qu'il soit profond et sain.

Il existe de ce genre plusieurs autres belles espèces vivaces de pleine terre, notamment le *Rhaponticum pulchrum*, du Caucase, et le *Rh. cynaroides*, des Pyrénées, qu'il est regrettable de ne pas voir cultivées plus souvent.

Rheum. — V. RHUBARBE.

RHEXIE. — RHEXIA, NUTT.

Étymol. — De ῥῆξις, fracture : allusion à de prétendues propriétés astringentes.

Fam. des *Mélastomacées*.

Rhexie de Virginie. — R. VIRGINICA, *Lin.*

États-Unis. — Vivace. — Souche tuberculeuse. Plante élevée de 30 à 50 centimètres. Tige carrée, striée de rougeâtre, dressée, rameuse supérieurement, à feuilles opposées, ordinairement sessiles, ovales ou ovales-oblongues, vaguement lancéolées, poilues en dessus, glabres en dessous et ciliolées sur les bords. Fleurs d'un *rose purpurin*, en cymes terminales formant une panicule; calice urcéolé, à 4 dents; corolle à 4 pétales étalés ou réfléchis, ovales-arrondis ou obovales; étamines au nombre de 8, à anthères linéaires, courbées en faucille, d'un *jaune orangé, à* connectif pourvu d'un éperon aigu situé un peu au-dessus de l'insertion du filet; style court, capitellé.

Rhexie de Virginie.

Ce qui nous a surtout engagés à comprendre le *Rhexia* dans cet ouvrage, c'est qu'il est la seule plante de la famille dei Mélastomacées qui soit cultivée dans les parterres. Bien qu'il soit originaire des parties un peu chaudes des États-Unis, il est suffisamment rustique pour pouvoir supporter l'hiver sous le climat de Paris. Toutefois, pour plus de sécurité, on devra le garantir contre la gelée avec des feuilles ou de la litière. Ces soins seront inutiles dans le midi et peut-être dans l'ouest de la France, oh cette plante retrouvera à peu près la température de son pays natal.

Comme du reste à peu près toutes les Mélastomacées, celle-ci ne prospère bien que dans les parties un peu ombragées et fraîches : la terre qui lui convient est encore celle que recherchent la plupart des plantes de cette famille, c'est-à-dire une terre légère et très-riche en humus, par exemple celle de-bruyère grossièrement concassée, avec laquelle on mélange par moitié du terreau de feuilles, du terreau *de* saule ou d'autre bois pourri, etc.

Le *Rhexia Virginica* fleurit de juin en août. Ses fleurs, d'une couleur vive et transparente, contrastant agréablement avec le jaune orangé des anthères,

d'une conformation très-singulière. C'est une plante intéressante pour l'ornement des massifs de terre de bruyère un peu ombragés, ou bien des rocailles, des grottes, etc. Sa multiplication s'opère d'ordinaire par division des pieds ou par fragments de racines qu'on sépare à l'automne et qu'on hiverne sous châssis, ou bien de boutures faites sous châssis, ou sous cloches à chaud, au printemps, avec de jeunes rameaux herbacés qu'on prend sur des pieds cultivés *ad hoc,* et tenus l'hiver en orangerie ou sous châssis. 0n peut aussi bouturer à l'automne, hiverner les boutures sous châssis et les mettre en pleine terre au printemps. La multiplication de la Rhexie de Virginie peut aussi se faire par semis d'avril en juillet, soit en pépinière sur couche tiède, soit en pots ou en terrines; dès que le plant s'est suffisamment développé, on le repique dans des pots, qu'on hiverne comme les boutures, et on le met de même en pleine terre au printemps.

RHODANTHE. — RHODANTHE, LINDL.

Étymol. — De ῥόδον, rose; ἄνθος, fleur : de la couleur des capitules.

Fam. des *Composées.*

1. Rhodanthe de Mangles. — R. MANGLESII, *Lindl.*

Australie. — Annuel. — Tige très-rameuse, à ramifications grêles, cassantes et dressées, hautes de 15 k 35 centimètres. Feuilles glauques, oblongues-obtuses, embrassantes. Fleurs en capitules supportés par des pédoncules filiformes, cassants, d'abord penchés, puis dressés au moment de l'épanouissement. Involucre en forme de cône, composé de 'plusieurs rangées d'écailles membraneuses, sèches au toucher : les inférieures satinées, se répandant sur le pédoncule; les intermédiaires sont d'un *blanc rosé,* et les supérieures, qui sont d'un *beau rose à* l'intérieur, avec un petit anneau un peu plus ncé vers leur base, sont étalées et dépas- t, en l'entourant, un disque plat, *jaune or.*

Rhodanthe de Mangles.

r. à fleurs maculées. — R. MACULATA, *Hort. Thomps.*

Cette belle variété, originaire d'Australie, été exposée pour la première fois en 1861, son introducteur, M. W. Thompson, pswich. Elle est un peu plus robuste dans tes ses parties que le type et peut atteindre fois 50 centimètres; ses capitules floraux, s grands, sont d'une couleur un peu plus vive, d'un *rose pourpre* ou *riné,* satiné; le disque est *jaune vif,* entouré par un remarquable anneau *vif* ou *carmin foncé,* visible surtout quand la fleur est très-épanouie.

var. à fleurs blanches. — R. MACULATA ALBA, *Hort. Thomps.*

Syn. lat. — Rhodanthe immaculata, *Hort.*

Sous-variété de la précédente, à capitules un peu moins nombreux, mais nsiblement plus volumineux et plus globuleux, à écailles entièrement nches. Le disque est *jaune* sans macule. Toute la plante, tiges, ramifications, feuilles et pédoncules, est en outre d'un *vert blond* caractéristique.

2. Rhodanthe ensanglantée. — R. ATROSANGUINEA, *Hort. Thompson*.

Syn. lat. — Rhodanthe atropurpurea, *Hort.*

Australie. — Annuel. — Espèce distincte, paraissant plus délicate, s'élevant de 30 à 40 centimètres. Tige très-rameuse dès la base, à ramifications grêles, roides, dressées, sensiblement distiques, un peu disposées *en* éventail. Feuilles opposées, distiques, assez longues, oblongues-obtuses, embrassantes, auriculées à la base, d'un Vert glauque. Capitules floraux un peu plus petits que dans le *Rhodanthe Manglesii*, mais beaucoup plus abondants, à écailles de l'involucre d'un *rose carminé* ou *pourpré plus vif sans macule à l'intérieur, et à* disque *roux* ou *brun*, tandis qu'il est *jaune* dans les variétés précédentes. Cette espèce est un peu plus rebelle à la culture que la précédente et ses variétés; elle est aussi un peu moins intéressante, en ce que ses fleurs sont moins jolies, de moins longue durée et ne se prêtent pas si bien à la dessiccation et à la conservation. 0n pourrait peut-être essayer avec chance de succès la culture de cette espèce dans une terre à blé argilo-calcaire.

Les Rhodanthes sont des plantes Charmantes et très-gracieuses, malheureusement elles sont un peu délicates. Il faut les semer en mars sur couche, en terre de bruyère; les jeunes pieds, également repiqués en terre de bruyère, soit sur couche, soit en petits pots, sont mis en place en mai. On peut également semer sur place en avril-mai, en terre légère ou de bruyère sableuse, au midi, et s'il survient des pluies froides, on fera bien de recouvrir les plants avec une cloche, ou un panneau posé sur des pots renversés. Pendant l'été, on donne des arrosements fréquents. A défaut de terre de bruyère, on peut employer du sable maigre et fin auquel on ajoute un cinquième de terreau de fumier, ou, ce qui vaut mieux, du terreau de feuilles bien consommé.

0n compose avec cette plante des corbeilles assez jolies, que l'on obtient surtout au moyen de potées préparées et tenues sous verre jusqu'au moment de la floraison, qui s'effectue depuis la fin de mai jusqu'à la fin de juillet, et même jusqu'en août-septembre pour les semis faits tardivement.

Cultivé en pots, le Rhodanthe orne très-bien les fenêtres et les appartements. Il conviendra de drainer le fond des vases, afin de rendre la terre perméable à l'air et de faciliter l'écoulement de l'eau des arrosements. C'est une des plantes que les Anglais cultivent le plus communément dans leurs serres; au printemps et en été surtout, ils s'en servent pour remplacer sur les tablettes et sur les gradins des serres les autres plantes qui sont sorties. Le Rhodanthe s'accommode de cette culture sous verre, pourvu qu'on donne beaucoup d'air. Pour l'avoir en fleur en hiver et au printemps, il conviendra de lui appliquer la culture indiquée pour les Calcéolaires, les Cinéraires, les Primevères de Chine, etc.; toutefois il est bon de dire qu'on ne réussit pas toujours à obtenir en cette saison une bonne floraison.

Les jardiniers qui approvisionnent les marchés de Paris, sèment la graine de Rhodanthe en terre de bruyère sableuse, sous châssis à froid, en mars et avril; ils repiquent les plants très jeunes en pleines potées, également en terre de bruyère sableuse, en les espaçant dans les pots de 2 à lt centimètres en tous sens. Ces potées sont replacées sous châssis k froid, just qu'à ce que la reprise des plants soit complète; après quoi elles sont laissées au grand air, à une exposition très-éclairée. Ils emploient pour cette cul= ture des pots variant en largeur de 15 à 25 centimètres, dans lesquels ils repiquent 12, 25 ou 50 plants: ils obtiennent ainsi des touffes trapues et compactes d'un très joli effet.

Il est bon d'observer que les eaux de Paris, employées pour les arrosements, sont fortement chargées de principes calcaires, ce qui devra être pris en considération dans les contrées où la culture de cette plante ne réussirait pas, d'après les procédés que nous venons d'indiquer.

Les fleurs des Rhodanthes, coupées avant leur épanouissement complet et séchées k l'ombre, la tête en bas, se conservent à la façon des Immortelles, et fraîches ou sèches, elles sont particulièrement recherchées pour la confection de bouquets perpétuels, de couronnes, et pour l'ornement des vases de salon, des meubles rustiques, etc.

Rhodea. — V. RONDEA.

Rhodiola odorats. — V. SEDUM ODORANT.

Rhodiola rosea. — V. SEDUM ODORANT.

RHUBARBE. — **RHEUM, LIN.**

Étymol. —De Ρᾶ ou Ρεον, nom donné par les Grecs à une racine qui se récoltait sur les bords du H ou Volga, fleuve russe.

Fam. des *Polygonées*.

1. Rhubarbe australe. — R. AUSTRALE, *Don.*

Tartane, Népaul. — *Vivace.* — Racine volumineuse, ramifiée, noire à la rface, jaune intérieurement. Tige volumineuse et vigoureuse, rougeâtre, nsi que les ramifications et les jeunes inflorescences, s'élevant à environ °,50, peu rameuse, fistuleuse, sillonnée. Feuilles alternes, d'un vert un

Rhubarbe australe.

Rhubarbe ondulée.

u bronzé ou ferrugineux; les radicales très-grandes, fortement et longuement pétiolées. (30 à 50 centimètres), pétioles rougeâtres, dressés ou un u obliques, un peu rudes, k limbe ovale-arrondi en cœur, mesurant de à 50 centimètres et plus de diamètre, à surface faiblement rugueuse et k rds un peu ondulés; les caulinaires sont décroissantes. Fleurs très-nomuses, petites, d'un *blanc jaunâtre,* tout à fait insignifiantes et disposées en gues grappes rameuses, effilées, dressées. Ces fleurs sont hermaphrotes et à 6 petites divisions; 9 étamines, un peu plus longues qu'elles, lourent un ovaire trigone surmonté de 3 stigmates presque sessiles.

Fruits ou caryopses pendants, à angles ailés nouant assez rarement sous le climat de Paris. Cette espèce, qui se montre sous notre climat, un peu moins rustique que le n° 2, semble parle facies avoir quelque analogie avec le *Rheum Ribes;* elle paraît être un peu tardive, et par cela même elle conserve plus longtemps son beau et abondant feuillage, surtout lorsqu'on a le soin de supprimer les tiges florales. Ses fleurs, qui ne se développent guère que vers la fin de juin ou en juillet, tombent le plus souvent sans nouer; conséquemment cette espèce produit rarement des graines, ce qui fait qu'on ne la multiplie d'ordinaire que par la division des pieds.

Le **Rheum Emodi**, *Wall.*, de la Tartarie, est une espèce très-voisine, sinon Identique avec la Rhubarbe australe, dont elle a l'ampleur, le port et la beauté; on devra le cultiver de la même façon qu'elle. — Culture du n° 3,

2. Rhubarbe ondulée ou ondée. — R. UNDULATUM, *Lin.*

Tartarie. — *Vivace*. — Espèce très-rustique et très-recommandable. Tige élevée de plus de 2 mètres. Feuilles alternes, les radicales très-grandes, à long pétiole creusé en gouttière supérieurement, à limbe glabre, ovale en cœur à la base, aigu au sommet, à bords ondulés et près de deux fois plus long que large. Les graines mûrissent d'ordinaire en juin juillet. —Culture du n° 3.

3. Rhubarbe palmée. — R. PALMATUM, *Lin.*

Tartarie. — *Vivace*. — Tige de près de 3 mètres. Feuilles alternes, les radicales très-grandes, pétiolées, à pétiole arrondi; limbe palmé à 5-7 lobes aigus, dentés, donnant à ces feuilles une forme qui rappelle vaguement celle du Ricin ou en grand celle du Platane.

Peu de plantes sont aussi ornementales que les Rhubarbes, lorsqu'elles sont placées avec discernement et disséminées sur les pelouses, et sur les pentes avoisinant les pièces d'eau, dans les parties découvertes et en vue des jardins paysagers. Le feuillage en est la partie la plus belle; cependant les tiges fleuries ne sont pas sans quelque mérite; une fois passées (mieux vaudra même le faire dès qu'elles se développeront), on devra les couper, si l'on tient à conserver au feuillage son port et sa fraîcheur. De mai en août, ces plantes forment sur le sol des touffes qui atteignent parfois jusqu'à 2 mètres de diamètre; elles persistent *même* plus longtemps, si les tiges ont été coupées avant leur développement, ou tout au moins avant la formation de la graine.

Les Rhubarbes veulent un sol profond, argilo-siliceux et très-frais; cependant elles réussissent volontiers dans toute terre de potager ayant un peu de fond et de fraîcheur. Dans plusieurs pays, en Angleterre surtout, on cultive beaucoup ces plantes pour les pétioles de leurs feuilles, que l'on coupe par tronçons, et que l'on mange dans des tartes et de différentes façons.

Les racines sont purgatives.

La culture de ces plantes est facile. 0n les sème d'avril en juin, en pépinière en planche, en terrain léger et frais; on repique le plant en pépinière et on le met en place à l'automne ou mieux au printemps, en espaçant les pieds d'environ 1m,50 à 2 mètres. 0n peut aussi multiplier *ces* plantes par la division des touffes et des souches, qui se pratique tous les quatre ou cinq ans, de préférence au printemps, au moment de l'entrée en végétation.

Il existe plusieurs autres belles espèces ou simples variétés horticoles de Rhubarbes; quelques-unes ont même un feuillage plus abondant et plus ample que celui des trois espèces décrites ci-dessus : toutefois, comme on ne trouve pas souvent à s'en procurer *des* graines, ou que ces graines ne

eproduisent pas toujours identiquement ces variétés, on les multiplie ordiairement par la division des pieds.

Les autres Rhubarbes les plus recommandables sont d'abord, en première igue : **la Rhubarbe Victoria,** belle et grande variété horticole, à grand limbe ndulé et à pétioles volumineux, longs et rouges; le **Rheum Ribes**, *Gronow.*, le la Perse orientale, à feuilles presque arrondies ou réniformes et scabres ur leur face inférieure; le **Rheum compactum**, *Lin.*, de la Sibérie orientale, à feuilles grandes, largement ovales, ondulées-lobées; le **Rheum Rhaponticum, *Lin.*,** de la Sibérie et de la Daourie, distinct du *Rh. undulatum*, avec quel il a beaucoup d'affinités par ses feuilles presque orbiculaires et coriformes à la base; le **Rheum hybrida,** *Murr.*, d'origine incertaine, caractérisé surtout par ses feuilles largement ovales et incisées-dentées; le **Rheum rugosum**, à feuillage coriace un peu gaufré et rugueux; et enfin plusieurs belles et vigoureuses variétés horticoles, estimées surtout en Angleterre pour préparer certains mets spéciaux, entre autres, la **Rhubarbe Myatt's Linnæus**, la **Rhubarbe prince Albert,** etc., qui sont aussi de superbes plantes d'ornement.

RHYNCHOCARPA. — RHYNCHOCARPA, SCHRAD.

Étymol. — De ῥύγχος, bee, et καρπος, fruit : à cause de la pointe recourbée qui termine le fruit.

Fam. des *Cucurbitacées.*

Rhynchocarpa à feuilles découpées. — R. DISSECTA *Ndn.*

Syn. let. — Coniandra dissecta, *Schrad.*; Bryonia dissecta, *Thumb.*, B. Africana, *Thunb.*

Afrique australe. — Vivace (surtout h une exposition chaude et abritée). — ine volumineuse, blanche, charnue, assez aqueuse et très-fragile. Tiges ndies, grimpantes au moyen de vrilles simples, se ramifiant beaucoup, ngues de 5 à 6 mètres et plus. Feuilles olles, glabres, brièvement pétiolées, angulaires dans leur pourtour, divies en 3-5 parties élégamment découpées. Fleurs petites, *verdâtres, à* pétales gus : les mâles réunies au nombre de -15 en grappe; les femelles solitaires la base des inflorescences mâles, courment pédicellées, auxquelles succèdent des baies ovoïdes-coniques, brièment acuminées, de la grosseur une petite olive, charnues, très-glas, d'abord panachées de *vert pelle,* is devenant d'un *rouge orangé* unime.

Rhynchocarpa A feuilles découpées.

•Le *Rhynchocarpa dissecta* doit être emyé, comme les autres Cucurbitacées mpantes, pour garnir les treillages. feuillage découpé et d'un vert e, sur lequel tranche agréablement la couleur rouge de ses nombreux its, rend cette plante non-seulement intéressante ou curieuse, mais et assez ornementale. Elle fleurit déjà en juillet, et ses fruits se succèpendant les mois d'août et de septembre.

La souche épaisse et volumineuse du *Rhynchocarpa dissecta* peut persister, pendant un certain nombre d'années, mais sous le climat de Paris on e obligé, à l'approche des gelées, de les mettre dans des pots qu'on fait hiverner dans un lieu chaud et sec; en outre, on devra suspendre les arrosements pendant la période hivernale, ou n'arroser que très-modérément, environ une fois par mois; vers la fin de mai, ou dès avril, au pied d'un mur bien exposé, ces racines seront replacées en pleine terre, où elles ne tarderont pas à émettre de nouvelles tiges.

Le *Rhynchocarpa dissecta* peut encore se multiplier par semis. Lés graines que cette plante produit abondamment, même dans le climat de Paris, doivent être semées au printemps dans des pots enterrés sur une couche chaude; on repique les plants dans des pots et on les met en place à la fin mai, ou on les conserve en pots drainés, qu'on hiverne au chaud et au sec, pour ne les livrer à la pleine terre que la seconde année : de cette façon on obtiendra une végétation plus forte.

RICHARDIE. — RICHARDIA, KUNTH.

Étymol. — En l'honneur de L. C. Richard, botaniste français.

Fam. des *Aroïdées*.

Richardie d'Afrique. — R. AFRICANA, *Kunth.*

Syn. lat. — Arum Æthiopicum, *Hort.;* Calla Æthiopica, *Lin.;* Richardia Æthiopica, *Schott.*

Syn, franç. — Arum d'Éthiopie.

Afrique australe. — Vivace, aquatique. — Souche tubéreuse, plutôt allongée qu'aplatie, noirâtre, à racines fibreuses, blanches. Feuilles toutes radicales, longuement pétiolées (60 centimètres à I mètre et quelquefois plus); à pétiole canaliculé, fortement dilaté et embrassant à la base; à limbe dressé obliquement, en forme *de* fer de flèche, terminé en pointe, d'un vert foncé luisant. Tige de 0",80 à I mètre, terminée par une belle et remarquable inflorescence odorante, en cornet ouvert, composée comme suit : d'une enveloppe extérieure (spathe) évasée en cornet enroulé à la base, à limbe étalé et persistant, d'un *blanc* pur, exhalant une odeur des plus agréables; intérieurement se trouve une sorte de colonne (spadice) d'un *jaune beurre* ou *orangé,* qui porte les véritables fleurs, réduites aux organes de la reproduction.

Richardie d'Afrique.

Cette espèce est sans contredit une de nos plus belles plantes aquatiques; elle le doit *à* la persistance de son beau feuillage et à l'élégance de ses fleurs. Malgré ces avantages, le *Richardia africana* n'est que peu ou point répandu dans les jardins : cela tient sans doute à ce que cette plante est considérée comme étant de serre tempérée, on tout au moins d'orangerie; cependant elle est plus rustique qu'on ne le croit généralement, et 'elle

peut supporter l'hiver dehors, même sous le climat de Paris, si elle est cultivée en pots, et si, à l'approche de l'hiver, ou a le soin de la descendre au fond de l'eau des bassins ou des rivières, au-dessous du niveau de congélation. Une profondeur de 50 centimètres est plus que suffisante pour la garantir contre le froid. Dans le cas où cette profondeur ferait défaut, il serait encore facile de conserver le *Richardia* en l'hivernant sous châssis, ou dans tout autre endroit à l'abri de la gelée, tel que cave, cellier, orangerie; mais mieux vaudra encore le rentrer dans un appartement, car c'est une des plantes les plus rustiques et les plus précieuses pour décorer les jardinières, les aquariums, et les vases de salon, non-seulement l'hiver, mais pendant toute l'année. Il suffira d'entretenir la terre fraîche, soit par des arrosements, soit en posant le pot sur une soucoupe avec un peu d'eau. Au printemps, on remonte et l'on replace au niveau de l'eau les potées mises au fond durant l'hiver; la plante ne tarde pas à produire de nouvelles feuilles, et les fleurs qui, dans la serre, se succèdent en mars juin, commencent en plein air à se développer depuis juillet jusqu'en septembre.

Une terre un peu forte, plutôt siliceuse qu'argileuse, convient au *Richardia.* 0n le multiplie facilement par la séparation des rhizomes et des petits tubercules ou œilletons qui se développent- sur la souche principale : cette opération se pratique au printemps, avant la mise en place, ou au moment du rempotage des plantes conservées en pots.

Le *Richardia,* bien qu'étant aquatique, peut croître aussi en pleine terre dans les lieux frais, humides et non submergés; aussi est-il fréquemment employé pour l'ornementation des plates-bandes, des grottes, des rocailles, du bord des rivières, aussi bien dans les parties exposées au soleil que dans les parties couvertes et ombragées. Il peut aussi se cultiver en pots, comme la plupart des autres plantes ; il suffira de l'arroser abondamment.

Pour le cas où l'on tiendrait à obtenir des plantes bien fraîches de feuillage et fleuries à la fin de l'hiver ou de bonne heure au printemps, voici la culture qu'on devra adopter. Quand la première floraison est passée, ce qui arrive d'ordinaire en juin-juillet, on transporte ces plantes dans un endroit ombragé, soit qu'on les laisse en pots ou qu'on les mette en pépinière en planche, puis on cesse de les arroser; on les abandonne pour ainsi dire à elles-mêmes jusqu'en août-septembre. A cette époque, on divise les pieds, on met séparément chaque fragment dans des pots de 20 à 25 centimètres, que l'on place sous châssis, en enterrant les pots dans une couche de sable, de terreau ou de vieille tannée. Depuis ce moment jusqu'à la saison des froids, il suffit de les arroser chaque fois que le besoin s'en fait sentir; puis, quand les gelées surviennent, on couvre les châssis de panneaux, de nattes ou de paillassons, et si cette protection était insuffisante, on les recouvrirait d'une couche de feuilles dont l'épaisseur varierait en raison de l'intensité du froid. 0n découvre les châssis et l'on donne de l'air toutes les fois que le temps le permet. En février et plus tôt même, les plantes sont déjà pourvues de feuilles très-grandes; quelques pieds commencent aussi à fleurir, et peuvent être transportés dans les aquariums d'appartement, etc., où ils produisent un très-bon effet. Il en existe une jolie variété à feuilles maculées ou mouchetées de *blanc jaunâtre,* qui est encore rare, et que l'on ne peut d'ailleurs considérer que comme plante de serre.

0n trouve depuis quelques années, dans les collections d'amateurs, sous le nom de *Richardia Africana albo-maculata,* Hort., une variété ou peut-être bien une espèce distincte, k feuillage plus étroit, à limbe en flèche aiguë, d'un *vert intense* parsemé de points ou de taches blanches. Jusqu'ici on a cultivé cette nouveauté en pots à l'air libre, et non dans l'eau, en été, et en orangerie ou serre tempérée l'hiver.

RICIN, — RICINUS, LIN.

Étymol. — De la ressemblance des graines avec les *tiques* ou *recons,* sorte d'insectes parasites.

Fam. des *Euphorbiacées.*

1. Ricin grand. — R. MAJOR, *Hort.*

Syn. lat. — Ricinus Africanus, *Hort.,* R. communis, *Lin.,* **R. Tunicensis**, *Desf.*

Syn. franç. — Palma-Christi, Ricin commun, Carapates. Les graines des Ricins sont quelquefois appelées Pignons d'Inde.

Inde. — Annuel, vivace en serre. — Plante monoïque, parfois hermaphrodite. Tige s'élevant plus ou moins, suivant le climat et la culture, depuis 2 mètres jusqu'à 3 mètres et plus, robuste, fistuleuse, glauque, ramifiée surtout au sommet, couverte, ainsi que les feuilles et les fruits, d'une pruine blanchâtre. Feuilles alternes, très-amples, longuement pétiolées, peltées, à limbe palmé, divisé en 5, 7 ou 9 lobes ovales-aigus, inégalement dentés. Fleurs insignifiantes disposées en panicule : les fleurs mâles occupent la base de l'inflorescence; elles sont composées d'un calice *à* 3-5 sépales et de nombreuses étamines *à* filets ramifiés; les fleurs femelles, situées au sommet, offrent un ovaire sessile, arrondi, surmonté d'un style court, à 5 stigmates colorés et plumeux. Le fruit est une capsule grosse et hérissée de pointes, à.3 côtes ou coques renfermant chacune une graine grosse comme un haricot et à peu près de même forme, très-luisante, à fond brun, pourpre ou noirâtre, marbrée de gris blanc finement pointillé de brun, ressemblant à un insecte r ntru à petite tête blanchâtre. L'amande est blanche et huileuse. C'est cette espèce qui est si répandue en Algérie, où elle s'élève parfois à 7 et 8 mètres. — Les pieds doivent être espacés d'environ 2 mètres.

Ricin grand.

Le Ricin ce géant des plantes annuelles, a produit plusieurs variétés intéressantes se perpétuant parfois assez franchement par la voie du semis, et qui ont été élevées au rang d'espèces par certains auteurs. Elles ne diffèrent entre elles que par leur taille, par la coloration des tiges et des feuilles, quelquefois aussi par celle des inflorescences et des fruits, et enfin par l'apparence extérieure de ces fruits, qui peuvent être hérissés ou glabres, etc.

Voici les plus remarquables de ces variétés :

2. Ricin petit. — R4 MINOR, *Hort.*

Plante généralement et assez constamment plus naine et plus petite dans toutes ses parties que la précédente, atteignant en moyenne $1^{m},50$ de hauteur, ramifiée dès le bas, d'un vert glaucescent sur toutes ses parties. Cap-.

suies abondantes vertes ou vert-glauque, hérissées d'aiguillons mous. Graines petites, luisantes, d'un brun fauve au fond, presque complétement couvertes de marbrures d'un gris blanc.

Ce Ricin se ressème souvent de lui-même, surtout dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Midi ; les graines germent alors à la fin du printemps. — Les pieds doivent être espacés d'environ I mètre.

S. Ricin d'Afrique blanchâtre. — R. AFRICANUS ALBIDUS, *Hort.*

Variété remarquable par la couleur vert blanchâtre argenté de la tige, des rameaux, des pétioles, des feuilles et des fruits. Ces derniers sont hérissés d'aiguillons moins abondants, mais plus gros que chez la plupart des autres variétés. — Les pieds doivent être espacés d'environ 1°,50.

4. Ricin pourpre. — R. PURPUREUS, *Hort.*

Syn. lat. —*R.* lividus, *Jacq.*, R. rutilans, *Hort., partira.*

Cette variété ne diffère guère de la précédente que par la coloration vert rougeâtre et luisant de ses tiges, de ses rameaux, des pétioles et des nervures des feuilles ; par le limbe de ses feuilles parfois coloré en rouge sombre en dessus et vert foncé luisant en dessous. Les stigmates sont rouges et les capsules sont grosses, vertes, luisantes, à aiguillons teintés de vert rougeâtre ou de rouge sombre. Graine tantôt grosse, tantôt petite, d'une couleur brune, fauve verdâtre, terne ou olive, avec marbrures d'un gris plombé et livide. — Les pieds doivent être espacés d'environ $1^{m},50$.

4. Ricin sanguin. — R. SANGUINEUS, *Hort.*

Syn. lat. — Ricinus Obermannii, *Hort.*, R. rutilans, *Hort., partim.*

Variété du Ricin grand très-remarquable par la coloration pourpre clair des jeunes feuilles, des tiges, des pétioles et des principales nervures des feuilles, et par ses énormes et très-longues grappes de gros fruits, couverts de longues pointes molles de couleur rouge sanguin, d'autant plus intense que les fruits sont plus jeunes. Cette variété, bien que ne se ramifiant pas beaucoup la première année, n'en est pas moins la plus belle sous tous les rapports. La graine en est grosse, d'un brun rougeâtre, marron ou chocolat, avec les marbrures fauve très-clair, finement pointillé de marron. Le coloration de la graine de cette variété est assez tranchée pour qu'on puisse la distinguer à son seul examen ; on peut également distinguer cette variété à la coloration des jeunes plantes.

Ricin sanguin.

6. Ricin vert. — R. VIRIDIS. *Willd.*

Indes orientales. — Magnifique et grande espèce ou variété, entièrement glabre et d'un très-beau vert glacé et luisant sur toutes ses parties, à fruits à 3, 4, rarement 5 coques, ordinairement non hérissés et seulement tuber-

culeux ; stigmates papilleux plumeux étalés, rouges. Malheureusement ce Ricin parait notablement plus tardif que les précédents et ne mûrit pas ordinairement ses fruits sous le climat de Paris, où l'on ne pourra le cultiver que pour son port et son feuillage, susceptible de prendre pendant la belle saison un développement exceptionnel, qui en fait une des plus magnifiques plantes pittoresques à isoler sur les pelouses. Il n'est pas rare de voir des pieds de ce Ricin s'élever à plus de 2 mètres, présenter des tiges très grosses et fistuleuses ayant plus de 5 à 6 centimètres de diamètre, supportant d'immenses feuilles étalées offrant 1 mètre à 1m,25 de développement, dont le limbe pelté-palmé, et découpé en 9 ou 40 grands lobes inégaux, mesure à lui seul près de 75 à 80 centimètres de largeur; le pétiole, très-robuste, mesure également, chez les plus grandes feuilles, de 70 à 75 centimètres. C'est une plante décorative splendide.

Plusieurs autres variétés sont signalées dans les ouvrages et dans les catalogues, mais elles diffèrent peu de celles que nous venons de décrire : peut-être que cultivées dans le Midi et sous un climat favorable, elles présentent des caractères distinctifs plus tranchés; mais tel n'est point le cas sous le climat de Paris, où toutes ces variétés nous ont paru jusqu'à présent trop peu constantes pour être adoptées. Les variétés que nous avons décrites sont elles-mêmes susceptibles de varier avec la plus grande facilité, si l'on ne prend pas-la précaution de cultiver séparément et à de grandes distances les porte-graines. Quoi qu'il en soit, toutes ces plantes, par leur port majestueux, par l'ampleur et la beauté de leur feuillage, peuvent occuper un des premiers rangs parmi les plantes pittoresques de haut ornement, pour la décoration des pelouses, des perspectives et des grands massifs des jardins pittoresques, soit qu'on les plante isolément, soit qu'on en fasse des groupes, etc.

Tous ces Ricins sont vivaces dans les pays chauds, mais chez nous ils sont herbacés et annuels, et leur végétation s'y opère si rapidement, qu'on peut déjà recueillir de nouvelles graines quatre ou cinq mois après le semis. Dans les pays chauds, le Ricin vit plusieurs années, passe à l'état ligneux, et peut former un arbre très-ramifié qui atteint jusqu'à 10 mètres *de* hauteur. Bien qu'un pareil résultat ne puisse être-obtenu à l'air libre sous notre climat, il est facile, en rentrant les Ricins en serre chaude sèche, à l'approche de l'hiver, de les conserver pendant plusieurs années, et de les voir se ramifier beaucoup et atteindre d'assez grandes dimensions; niais alors leur feuillage est beaucoup moins ample.

Les Ricins se sèment d'avril en mai, sur couche, soit dans la terre de la couche, soit dans des pots ou des terrines, qu'on laisse sur couche et que l'on met en place à la fin de mai. Si, avant qu'on puisse s'occuper de leur mise en place, les plants étaient devenus trop forts, on pourrait les repiquer en pots en mai, afin d'arrêter un peu leur végétation et aussi pour leur faire développer de nouvelles racines; après quoi on les planterait à demeure. 0n peut également les semer en pépinière, ou bien en place, à la même époque que les haricots du potager. Ce dernier mode est le plus usité. Quelques personnes sèment aussi les Ricins dès le mois de mars, grain k grain, dans des pots qu'elles conservent sur couche ou en serre, et qu'elles rempotent au besoin jusqu'à ce que la température permette leur mise en place.

Pendant l'été, il est indispensable d'arroser copieusement *ces* plantes.

Plus la terre dans laquelle ils seront plantés sera fertile et plus l'exposition en sera chaude, plus les sujets qu'on obtiendra seront vigoureux.

Ricinus Africanus. — **V. RICIN GRAND.**

Ricinus communia. — V. RICIN GRAND.

Ricinus livides. — V. RICIN POURPRE.

Ricinus Obermannii. — V. RICIN SANGUIN,

Racines purpureus. — V. RICIN POURPRE.

Ricinus Tunicensis. — V. RICIN GRAND.

Robinet. — V. LYCHNIDE DIOÏQUE.

Rochelaise. — Ce nom est donné tantôt aux ANCOLIES, tantôt aux CYCLAMEN, dont les fleurs, *à* pétales renversés, relevés ou retroussés, ont été comparées aux bonnets ou coiffes des femmes de la Saintonge.

Rœmeria. — Ce genre renferme des plantes annuelles ayant la plus grande analogie, au premier abord, avec certains petits Coquelicots sauvages, mais en différant surtout en ce que la capsule, comme dans les *Glaucium,* est très-allongée en silique. La couleur de leurs fleurs varie du *rouge au violet.* Bien que citées comme plantes d'ornement, ces plantes ont une floraison de trop courte durée pour que leur culture mérite d'être recommandée.

Rohdea ou **Rhodea Japonica** *(Orontium Japonicum).* — Sous ces noms on cultive depuis quelques années une plante vivace formant des touffes de feuilles radicales fermes, dressées, coriaces, entières et lisses, d'un beau vert, un peu en cuiller roulée et allongée, persistant en hiver, et d'un bon effet, surtout aux expositions abritées et ombragées. — C'est également une bonne plante pour les jardins d'hiver et les serres froides. Il en existe une variété à feuilles panachées da *blanc jaunâtre.*

Multiplication par la division des touffes à la fin du printemps ou à la fin de l'été, en ayant soin d'abriter les plantes pendant l'hiver au moyen de feuilles ou de paille, surtout dans les endroits très-découverts et exposés aux coups de soleil, ainsi qu'aux alternatives du gel et du dégel.

RONCE. — RUBUS, LIN.

Étymol. — Du celtique *rub,* rouge, ou du latin *cuber,* rouge : allusion à la couleur des fruits de quelques espèces.

Fam. des *Rosacées.*

1. Ronce odorante. — R. ODORATUS, *Lin.*

Syn. franç. — Framboisier du Canada, Ronce rouge odorante.

Amér. sept. — Vivace, su/ rutescente. — Tiges dressées, ligneuses, peu rameuses, pouvant atteindre de $1^{m},50$ à 2 mètres de hauteur, couvertes de poils glanduleux très-abondants. Feuilles amples, alternes, palmatilobées, à 5 lobes inégalement dentés. Fleurs peu nombreuses, ressemblant à une petite rose simple et disposées en grappe corymbiforme ; calice à 5 sépales ovales, longuement acuminés et munis de poils ou aiguillons non piquants, visqueux, rougeâtres, très-abondants ; corolle à 5 pétales *roses,* étalés en roue, ovales-arrondis, donnant à la fleur un diamètre de plus de 4 centimètres et demi; au centre, un grand nombre d'étamines *blanches* entourent de nombreux carpelles qui deviennent veloutés et rouges, à peine charnus à la maturité.

La Ronce odorante, bien que traçant beaucoup souterrainement, est une belle plante qu'on devrait rencontrer fréquemment dans les jardins.

Var. à fleurs blanches. — R. ODORATUS FLOR. ALBIS.

Ne diffère du type que par la coloration de son feuillage, qui est d'un vert plus clair, par les poils ou aiguillons non colorés en rouge, et enfin par ses fleurs d'un *blanc* pur.

Ronce odorante.

Le Framboisier du Canada fleurit de juin en août. Ses fleurs, ainsi que les poils visqueux qui accompagnent le calice et les pédoncules, exhalent une odeur de fruit qui, quoique faible, est assez agréable. On le multiplie aisément de traces, ou par la division des touffes, soit en automne, soit au printemps. Cette plante ne prospère bien et n'acquiert un grand développement que lorsqu'elle est placée à une exposition un peu ombragée et dans un sol argileux et frais ; elle convient particulièrement pour l'ornement des grands jardins, et elle fait aussi un bon effet mélangée aux arbustes clair-semés des bosquets, surtout à l'exposition du nord et de l'est, où elle forme des buissons superbes aussi bien par son feuillage que par ses fleurs.

I. Ronce arctique. — R. ARCTICUS, *Lin.*

Suède. — Vivace. — Souche rampante. Tige simple, atteignant à peine 10 à 15 centimètres de hauteur. Feuilles glabres, trifoliolées, folioles obovales obtuses, grossièrement dentées. Fleurs petites (1 centimètre environ de diamètre), solitaires, d'un *rose tendre;* étamines *blanches.* Carpelles petits, rouges, ayant le goût et l'odeur de la Framboise.

Ronce arctique.

Cette plante, originaire des régions polaires, recherche l'ombre et ne végète bien qu'en terre de bruyère, même tourbeuse. Elle fleurit d'avril en mai ou mai-juin, et ne fructifie que très-rarement dans les cultures. On doit la planter dans les rocailles; elle peut aussi servir à border les massifs de terre de bruyère. Sa multiplication s'opère aisément en février-mars, par la division des pieds ou des souches.

Ronce rouge odorante. — V. RONCE ODORANTE.
Rose à bâton. — V. ROSE TRÉMIÈRE.
Rose de Damas. — V. ROSE TRÉMIÈRE.
Rose de la Vierge. — V. NARCISSE DES POÈTES.
Rose de nier. — V. ROSE TRÉMIÈRE.
Rose de — V. HELLÉBORE NOIR.

Rose de Notre-Dame. — V. PIVOINE OFFICINALE,

Rose de Sérane. — V. PIVOINE PARADOXALE,

Rose d'hiver. — V. HELLÉBORE NOIR.

Rose d'Inde. — V. TAGÈTE ROSE D'INDE.

Rose d'outre-mer. — V. ROSE TRÉMIÈRE.

Rose du ciel. — V. COQUELOURDE ROSE DU CIEL.

Rose Péone. — V. PIVOINE OFFICINALE.

ROSE TRÉMIÈRE. — ALTHÆA, LIN.

Etymol. — De ἀλθειν, guérir : allusion aux propriétés émollientes de ces plantes.

Fam. des *Malvacées.*

1. Rome trémière Pompe-Rose. — A. ROSEA, *Cav,*

Syn. lat. — Alcæa rosea, *Lin.*

Syn. franç. — Alcée rose, Bâton de Jacob, Bâton de Saint-Jacques, Bourdon de Saint-Jacques, Guimauve Passe-Rose, Guimauve rose, Rose à bâton, Rose de Damas, Rose de mer, Rose d'outre-mer; appelée aussi quelquefois, et improprement, Mauve.

Syrie. — Bisannuelle et vivace. — Plante toute couverte de poils mous, hérissés. Racines assez grosses, longues, blanchâtres. Tiges dressées, remplies de moelle, s'élevant de 2 à 3 mètres, simples ou un peu ramifiées dans leur partie moyenne. Feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, larges, h 5-7 lobes inégalement fendus et crénelés, diminuant insensiblement de la base au sommet. Fleurs axillaires, assez brièvement pédicellées, parfois presque sessiles. Calice double, l'extérieur (calicule) plus court, partagé en 6-9 divisions, l'intérieur divisé en 5 parties plus ou moins élargies, lancéolées, formant une coupe sur laquelle repose la corolle ; les pièces du calice sont très-velues, drapées et marquées de nombreuses nervures ; elles se referment une fois la fleur passée, et recouvrent les graines. Corolle très-grande, pouvant atteindre 10 centimètres et plus de diamètre, formée de 5 pétales soudés à la base, fortement nervés, tantôt entiers, tantôt roncinés ou denticulés au sommet, velus à l'onglet et de couleur très-variable. Au centre, une grande colonne blanche, d'environ 3 centimètres, résultant de la soudure en faisceaux des filets des étamines, supporte les anthères groupées et serrées sur une longueur d'environ 2 centimètres : cette colonne staminale s'étale en chapeau au-dessus des ovaires, qui sont disposés en couronne serrée autour de nombreux styles filiformes allongés, soudés eux-mêmes par leur base en colonne creuse, et elle les recouvre et les enveloppe. Carpelles réniformes, très-aplatis, velus, rugueux sur le dos, qui est marqué de deux bords ailés, Les

Rose trémière Passe-Rose.

fleurs sont assez rapprochées et disposées en épis de I mètre de longueur et même plus, parfois ramifiés à leur base.

Par la culture on a obtenu des Roses trémières chez lesquelles les étamines (tantôt les anthères, mais le plus souvent les filets seulement) se sont en grande partie transformées en pétales groupés et soudés par leur base en plusieurs faisceaux qui remplissent plus ou moins la fleur, ce qui a donné lieu à des fleurs semi-doubles, doubles ou pleines. Quelque double que soit une fleur de Rose trémière, on y retrouve toujours une certaine quantité d'anthères; quant aux ovaires et aux styles, ils ne se transforment point : c'est ce qui explique que les fleurs doubles donnent des graines ; et si les fleurs les plus pleines n'en produisent pas ou fort peu, c'est que les pièces de la fleur sont trop serrées et qu'elles retiennent trop l'humidité, en sorte que la fécondation et parfois la maturation des graines ne peuvent s'y opérer que très-difficilement.

Rose trémière à Sieurs doubles et pleines.

Les variétés à fleurs doubles et pleines sont les seules recherchées; elles ressemblent à de larges cocardes ou à de grosses roses d'un effet remarquable. Dans les fleurs doubles, les pétales du rang extérieur dépassent ordinairement ceux du centre, autour desquels ils forment une sorte de collerette étalée. Dans les fleurs pleines et très-pleines (les *Roses trémières* dites *Anglaises* et *Écossaises* en particulier), qui sont les plus appréciées des amateurs, les pétales de la circonférence ne dépassent pas ceux de l'intérieur, et leur ensemble forme un pompon ou une grosse fleur régulière, sphérique ou fortement bombée. Dans les variétés très-pleines, les fleurs sont quelquefois nombreuses, serrées et cachées en partie par le feuillage; dans ce cas, et pour les rendre plus apparentes, les amateurs suppriment feuilles et obtiennent alors des épis floraux d'une grande beauté.

Les coloris que peuvent présenter les Roses trémières sont très-nombreux: en y rencontre le *blanc pur, le jaune,* le *rouge,* le *rose, le violet, le pourpre, le brun noir, etc.,* qui ont produit des nuances intermédiaires très-remarquables et parfois très-bizarres. Certaines variétés sont unicolores ; d'autres sont marginées ou bordées, panachées, flammées et nuancées de diverses façons, ou bien elles offrent des pétales dont la face inférieure est d'une couleur et la face supérieure d'une autre. Quelquefois le fond de la fleur et les nervures sont d'un ton clair, la partie moyenne des pétales d'une nuance vive et foncée, et leur extrémité plus claire : ces diverses dispositions sont très-curieuses et originales. Quelques variétés ont des fleurs dont les pétales sont ondulés, chiffonnés, parfois frangés, crispés ou frisés, ce qui leur donne un aspect tout particulier; d'autres se distinguent, outre la coloration et la forme des fleurs, par des tiges plus naines ou par leur plus ou moins grande précocité.

Le nombre des variétés de Roses trémières cultivées aujourd'hui est assez grand : il en existe des collections classées très-étendues et d'un grand prix, qui sont susceptibles de se modifier constamment par les nouveaux semis qu'on fait chaque année.

Afin que l'on puisse mieux juger des coloris que ces belles plantes sont

susceptibles d'offrir, nous indiquons ci-après les principales couleurs prises parmi plus de cent variétés :

Jaune.
Jaune-paille et chamois.
Jaune soufré et clair.
Jaune pole.
Saumon.
Saumon bordé jaune.
Blanc jaundtre.
Blanc pur.
Blanc rosé.
Chair,
Chair à fond brun.
Chamois.
Chamois rosé.
Chamois foncé.
Rose.
Rose pille.
Rose tendre.
Rose. tendre chamoisé (ou *nuancé aurore).*
Rose nervé de blanc.
Rose vif bordé de blanc carné.
Rose avec saumon.
Rose-cerise.
Rose-cerise à reflets blancs.
Rose violacé.
Rouge.
Rouge clair.
Rouge brillant.
Rouge vif.
Rouge vif, intérieur rouge clair.
Rouge-cerise.
Rouge-cerise à reflets blancs.
Rouge bordé chair.
Rouge brun.
Fond rouge bordé blanc.
Cramoisi.
Cramoisi bordé blanc.
Violet.
Violet clair.
Violet foncé.
Violet bordé blanc.
Violet cramoisi.
Violet cramoisi bordé blanc à collerette.
Violet et rose vif.
Violet pourpre.
Violet lie de vin.
Fond violet bordé blanc.
Pourpre foncé.
Pourpre bordé blanc.
Pourpre bordé lilas clair.
Brun.
Brun marron.
Brun foncé, pétales frangés.
Fond brun bordé violet.
Noir.
Chinoise à fleur grise ou *gris Pavot. Etc., etc.*

Bien que la Rose trémière soit trisannuelle et même vivace, on ne la cultive le plus souvent que comme plante bisannuelle, non-seulement parce que cette culture est la plus simple, et que la première. floraison qui arrive l'année qui suit le semis est d'ordinaire la plus belle; mais aussi parce que les plantes obtenues de semis sont plus vigoureuses, et que leurs fleurs ont des coloris plus vifs que celles des plantes multipliées d'une autre façon.

Sous le climat de Paris, les pieds de Rose trémière périssent en majeure partie après leur première floraison, à moins qu'ils ne soient plantés dans des terrains exceptionnellement sains, légers, ou qu'ils ne se trouvent placés à bonne exposition. S'ils persistent après le deuxième hiver, leur floraison est d'ordinaire médiocre, k moins qu'on n'ait pris quelques précautions indiquées plus loin.

Le semis est, pour ces diverses raisons, le mode de propagation le plus usité; il s'effectue de mai juin en août, et même jusqu'en septembre, mais le plus ordinairement de juin en août k la volée ou en lignes, et en Pépinière en planche, dans toute bonne terre saine et légère, préalablement bien appropriée et ameublie par des labours.

Les graines conservent assez longtemps (trois ou quatre ans et même plus) leur faculté germinative : il arrive souvent qu'elles sont trouées par un insecte, mais cela ne les empêche pas ordinairement de lever, à moins que le germe n'en ait été atteint.

Dès que les plants ont trois ou quatre feuilles, on les repique également en pépinière, à une distance de 15 à 25 centimètres en tous sens, et on les met en place en les levant en motte, soit d'octobre en novembre, dans les terrains secs et légers, ou, ce qui vaut mieux, au printemps, de février en mars et avril, en les espaçant d'au moins 90 centimètres à I mètre. M. Rivière, jardinier en chef du jardin du Luxembourg, qui cultive beaucoup cette plante, recommande de placer les jeunes plants de semis pendant quinze jours à trois semaines en jauge avant leur repiquage en pépinière; ils y forment du chevelu qui les dispose à la reprise, et les plantes soumises h ce procédé, outre qu'elles sont moins sujettes h fondre en hiver, sont constamment plus robustes que celles qu'on a repiquées directement en pépinière ou bien en place.

La floraison des Roses trémières a lieu de la fin de juin ou du commencement de juillet en août-septembre, et elle se prolonge parfois au delà dans les régions tempérées.

Les variétés nouvelles de Rose trémière s'obtiennent par le semis, mais ce procédé ne les perpétue pas toujours sûrement, car c'est une plante qui a une tendance h varier sans cesse ; aussi, et bien que nous en cultivions séparément et avec beaucoup de précautions les diverses variétés, les graines que nous vendons en collection ne les reproduisent d'ordinaire qu'en partie; mais, par contre, elles donnent toujours naissance h une certaine proportion d'autres nuances souvent nouvelles : c'est pour cette raison que les personnes qui font des collections emploient, pour conserver leurs variétés classées, la division des pieds, le bouturage ou la greffe.

La *division des pieds* se fait de bonne heure h l'automne, mais principalement au printemps. Toutefois ce procédé ne réussit guère que dans les régions plus méridionales et dans les terrains légers et sains. 0n doit laisser adhérer k chaque éclat (pourvu de racines) une base de tige ou un fragment du collet sur lequel les yeux se développeront.

Les *boutures* se font avec les rameaux feuillés qui se développent sur les souches, ou bien à la base des tiges, et auxquels on conserve un peu de talon. Le bouturage se fait surtout de bonne heure à l'automne ou au printemps, en pleine terre légère à bonne exposition, ou en pots à fond drainé (tenus en serre ou sous châssis), suivant les climats.

La *greffe,* faite par une main expérimentée, donne des résultats plus certains que les deux procédés que nous venons d'indiquer, aussi leur est elle préférée par les collectionneurs sérieux, notamment en Angleterre, où cette plante est en grand honneur. Cette opération doit se faire de bonne heure à l'automne. Elle se pratique en *placage,* sur des racines saines et vigoureuses prises indistinctement sur d'autres Roses trémières, mais de préférence sur des variétés ordinaires, simples ou de semis : ces racines sont coupées en fragments, de façon à pouvoir être mises en petits godets sous cloches ou sous châssis. 0n prend, sur la plante qu'on veut multiplier, les rameaux feuillés les mieux conformés, auxquels on enlève la plupart des feuilles; on taille leur hase en coin d'un côté, puis on les place dans une entaille correspondante et de même dimension, pratiquée sur le côté et au sommet des racines dont nous avons parlé, et cela de telle façon, que les écorces de la greffe et du sujet coïncident par leurs bords ; on assujettit ensuite la greffe par un lien, et l'on plante en terre légère et substantielle, en recouvrant de terre la partie greffée. 0n arrose modérément, on prive d'air et l'on ombre pendant les premiers jours ; après quoi, un bourrelet sur lequel se développent peu après les racines ne tarde pas à se former h l'endroit de la greffe. 0n donne alors de l'air peu à peu, et lorsque la reprise est assurée, on rempote avant l'hiver les jeûnes multiplications dans

des godets un peu plus grands, puis on les enterre sous châssis à froid : ils doivent y rester jusqu'à l'époque de leur mise en place, à moins que le climat et le terrain ne permettent de les tenir dehors. Pendant l'hiver on les arrosera avec beaucoup de ménagement, et on les aérera le plus pos. Bible pour éviter l'étiolement et la pourriture. Après la mise en place, qui se fait au printemps, vers le mois d'avril, on creuse un bassin de quelques centimètres, au fond duquel on place la jeune plante; elle développe rapidement de nombreux bourgeons que l'on chausse, dès qu'ils ont pris un développement suffisant, en remplissant de terre le petit bassin : ces bourgeons ne tardent pas à produire des racines et à prendre beaucoup de vigueur, Aussitôt après la transplantation à demeure, on arrose pendant quelques jours, s'il en est besoin; puis on suspend les arrosements, pour les reprendre lors de la formation des boutons, c'est-à-dire quinze jours à trois semaines avant l'épanouissement des premières fleurs ; on pourrait s'en abstenir, mais la floraison n'en serait pas aussi remarquable.

Les plantes greffées s'élèvent rarement au delà de 2 mètres et ordinairement moins; elles se ramifient beaucoup dès la base et forment de véritables pyramides de fleurs. Au moyen du pincement pratiqué de bonne heure sur la tige principale, on peut faire prendre un plus grand développement aux rameaux latéraux ou inférieurs, et en pinçant au besoin ces derniers à leur tour, obtenir des plantes plus basses, en boule, formant tête, candélabre, etc. Les fleurs acquièrent en outre, sur les plantes sou. mises à ce traitement, des dimensions plus grandes ; elles sont aussi plus serrées et de coloris plus vifs.

Nous devons une partie de ces renseignements sur la greffe des Roses trémières à l'obligeance de M. Margottin, qui l'emploie pour propager les nombreuses et magnifiques *variétés* de sa collection.

M. Bacot, qui est aussi un des horticulteurs qui se sont le plus occupés de la culture de cette plante et qui ont le plus contribué à enrichir les collections, pratiquait la greffe *en fente,* soit sur racines de Rose trémière vigoureuse, soit sur celles de la Guimauve; il faisait cette opération principalement au printemps avec des bourgeons pris sur des plantes placées sur couche en février-mars; mais les pieds obtenus par ce procédé ne produisent pas d'aussi bons résultats la première année que ceux qu'on obtient parla greffe d'automne.

Quel que soit le procédé de multiplication qu'on aura employé, il conviendra de le renouveler chaque année; car, ainsi que nous l'avons dit, la deuxième floraison est très-éventuelle et inférieure à la première. Si l'on avait conservé par hasard des vieux pieds, il conviendrait, pour avoir encore 'des plantes passables, de ne leur laisser développer qu'un petit nombre de tiges.

Les Roses trémières aiment les terrains sains, profonds, un peu frais et perméables; les sols froids, humides, et l'ombrage absolu, paraissent seuls leur être nuisibles. Elles croissent parfaitement en plein soleil, dans les sols en pente et très-secs, même dans les décombres, dans les jardins au bord de la mer, et particulièrement au pied des murailles; mais dans ce dernier cas les feuilles et les fleurs en sont plus maigres.

Ce sont des plantes de haut ornement, d'un effet grandiose et très-pittoresque, soit qu'on les isole et qu'on en fasse des groupes sur les pelouses, soit qu'on les place dans les plates-bandes, qu'on en compose des massifs entiers ou des rideaux dans les grands jardins; elles produisent également un bon effet mélangées aux jeunes arbustes clair-semés et disséminées dans les bosquets. Leurs tiges se dénudant parfois à la base, on se trouvera bien, lorsque les pieds seront isolés, de les entourer de quelques plantes plus basses, végétant en touffes et choisies avec discernement.

Les tiges de Rose trémière, coupées et placées dans l'eau au moment où elles commencent à fleurir, se conservent fraîches très-longtemps, et les boutons continuent à s'y épanouir, ce qui permet de les utiliser pour l'ornement des appartements, meubles de salon, etc.

2. Rose trémière ou Passe-Rose de la Chine.— A. SINENSIS, *Cav.*

Chine. — Annuelle, bisannuelle. — Tiges dressées, simples ou peu rameuses, atteignant 1 mètre à 1 ,50. Feuilles alternes, un peu scabres, cordées, anguleuses, crénelées, dentées. Fleurs de plus de 6 centimètres de diamètre, formant un long épi pétales d'un *blanc grisâtre,* marqués d'une tache *purpurine à* leur base et délicatement frangés ou fimbriés à leur sommet.

Jusqu'à ce jour cette espèce s'est fort peu modifiée dans nos cultures, et n'a donné naissance qu'à la variété ci-après, qui se reproduit par le semis.

Var. à lieurs rouges.— A. SINENSIS FLOR. RUBRIS.

Fleurs *rouge pourpré,* avec stries ou veines plus foncées.

La Rose trémière de la Chine et sa variété peuvent se semer à deux époques : — 4° De juillet en août, en pépinière; on repique en pépinière et l'on met en place de mars en avril, en espaçant les plants d'environ 80 centimètres à I mètre. — 2° En mars-avril, sur couche; on repique sur couche et l'on plante à demeure en mai. Dans le premier cas, la floraison a lieu de juin en août, et dans le second de juillet en septembre.

Cette espèce se distingue surtout de la précédente en ce qu'elle fleurit dès la première année du semis, et par ses dimensions moindres; elle est propre à l'ornement des grands massifs dans les jardins paysagers, et peut également contribuer à la décoration des plates-bandes.

ROSEAU. — ARUNDO.

I. — Du celtique, *aru,* eau : des localités où croissent ces plantes, ou de *Arundo,* nom latin de ces plantes.

Fam. des *Graminées.*

1. Roseau à quenouilles. —.A. DONAX, *Lin.*

Syn. lat. — Arundo saliva, *Hort.,* A. *Ægyptiaca, Hort.*

Syn. franç. Canne de Provence, Roseau de Provence, Roseau des jardins.

Europe mérid. — Vivace. — Souches charnues, presque tuberculeuses, rampantes, devenant très ligneuses en vieillissant, émettant des racines fibreuses très-résistantes et qui s'enfoncent profondément. Tiges nombreuses en touffe d'un port majestueux, hautes d'environ 3 à 4 mètres, quelquefois plus, surtout dans le Midi, mesurant parfois de 4 à 6 centimètres de diamètre à la base, presque ligneuses, entourées de belles et grandes feuilles alternes, rubanées, retombant avec élégance, planes, lancéolées-aiguës, lisses sur les bords, d'un vert glauque. Épillets très-nombreux, formant une vaste panicule compacte de 30 à 40 centimètres de hauteur, d'abord roussâtre, puis blanchâtre.

Ce géant des Graminées européennes ne fleurit bien que dans le midi de la France; d'ailleurs ses fleurs concourent moins à l'embellissement de nos jardins que ses grandes tiges, garnies de bas en haut d'un feuillage remarquable. L'*Arundo Donax,* placé en touffes isolées sur les pelouses, au bord

des pièces d'eau, ou groupé dans les jardins paysagers, produit un effet très-pittoresque. On l'emploie aussi fréquemment pour former des rideaux de verdure, pour garnir les abords des puits, ou pour dissimuler certaines raies des jardins, telles que murailles, etc.; il réussit assez bien dans les rdins au bord de la mer. 11 aime un sol très-substantiel et humide, cepennt il croit assez volontiers dans des terrains maigres, où peu d'autres lautes réussiraient aussi bien; mais alors il prend un développement oindre que s'il était dans un terrain de bonne qualité ayant de la fraiheur, et placé à une exposition chaude. On en obtient aussi d'assez bons ésultats en le plaçant dans des parties du jardin abritées et même demi-ombragées ; i1 peut rester longtemps à la même place, et, si le terrain est de bonne qualité, il gagne chaque année en beauté; toutefois il est bon, suivant le climat, de couper les chaumes tous les ans ou tous les deux ou trois ans, de préférence au printemps : ceux qui les remplacent prennent un plus grand et un plus prompt développement. On le multiplie facilement par la séparation des rhizomes, ou bien encore de boutures, pour lesquelles on procède de la façon suivante. En juin, on coupe les extrémités des grandes tiges, on les place horizontalement ou obliquement sur une couche chaude, puis on les recouvre de sable maigre pur, que l'on maintient très-humide et constamment ombragé ; on ne tarde pas alors à voir sortir des art ulations, de jeunes bourgeons qui émettent eur tour des racines. On sépare alors les bourns munis de leurs racines, on les repique couche ou en pots, que l'on tient sous châssis ombrés jusqu'à ce que jeunes plantes soient reprises et suffisamment fortes pour supporter la tation à demeure, qui doit s'effectuer *de* préférence au printemps.

Roseau à quenouilles.

On pourrait aussi essayer, pour la variété panachée surtout, de multiplier plantes en les traitant comme les Canna, c'est-à-dire, les lever à l'aune, en tenir les touffes à l'abri du froid et enterrées dans du sable ou la terre, puis au printemps on les mettrait sur couche pour les faire usser ; chaque bourgeon pourvu d'un fragment de souche avec racines it mis en place vers la fin d'avril ou en mai, ou bien on les remettrait couche pour en obtenir de nouvelles multiplications, ou en pots, suint le but qu'on se proposerait. Les rhizomes de ces plantes, étant d'une reté excessive, exigent parfois, pour être sectionnés, l'emploi de la scie.

Les souches (rhizomes) sont préconisées comme diaphorétiques, diurétiques et antilaiteuses. Avec les chaumes, qui sont très-ligneux et d'une grande solidité, on fait des lignes à pêcher, des quenouilles à filer, des cau es, des pipes, etc. Avec ces mêmes chaumes refendus, on peut faire de jolis tuteurs, des clayons pour abris, des treillages élégants et légers pour appartements, etc.

Var. à feuilles panachées. — A. DONAX VARIEGATA, *Hort.*

Syn. lai. — Arundo Donax versicolor, *Hort.*

Syn. franç. —*Roseau* à ruban, Roseau panaché, Roseau rubané.

Tige s'élevant à 2 mètres et plus. Feuilles rubanées à extrémité retombante, élégamment rayées de vert et de blanc. Comme plusieurs variétés de

plantes à feuillage panaché, cette belle et remarquable plante est plus délicale que l'espèce, et elle réclame une terre saine, argilo-siliceuse de préférente; elle vient également en terre de bruyère, et a besoin d'être garantie contre le froid dans les départements du, Nord, et même sous le climat de Paris, en entourant les touffes ou en les couvrant de feuilles mortes, de paille, etc. 0n la multiplie comme la précédente, par la division des pieds, et surtout de boutures faites comme il a été dit pour l'espèce.

2. Roseau de l'Algérie. — A. MAURITANICA, *Desf.*

Algérie. — Vivace. — Rhizomes souterrains longs et cylindriques. Tiges plus grêles que dans l'espèce précédente, s'élevant .à 2 ou 3 mètres. Feuilles alternes, planes, lancéolées-linéaires aiguës, glauques. Fleurs ou épillets en paniculе étroite, longue de plus de 30 centimètres, d'un *blanc rosé,* puis *roussâtre.*

Cette espèce a quelque ressemblance avec le Roseau commun des mares et des rivières *(Arundo Phragmites),* mais elle est plus belle, plus feuillée, plus ornementale; elle fleurit en outre abondamment en septembre-octobre. Elle aime les lieux sablonneux et frais au midi. — Même culture et mêmes emplois que les précédentes.

Le **Roseau à balais** *(Arundo Phragmites),* si commun aux bords des fleuves, rivières, ruisseaux, mares, étangs et dans les marais, est un peu trop envahissant et trop traçant pour que sa culture doive être recommandée. Toutefois il pourrait rendre quelque service, surtout dans les grands parcs, pour border les eaux et soutenir les berges susceptibles de se raviner.

Roseau à plumes. — V. GYNERIUM.

Roseau aromatique. — *V.* ACORE ODORANT.

Roseau à rubans. — V. PHALARIDE.

Roseau d'Égypte. — V. CANNE A SUCRE et ROSEAU.

Roseau de la Passion. — V. MASSETTE.

Roseau de Provence. — V. ROSEAU A QUENOUILLES.

Roseau des étangs. — V. MASSETTE.

Roseau des Jardins. — V. ROSEAU A QUENOUILLES.

Roseau du Nil. — Ce nom s'applique tantôt au ROSEAU A QUENOUILLES, tantôt à la CANNE A SUCRE D'ÉGYPTE.

Roseau odorant. — V. ACORE ODORANT.

Roseau panaché. — V. PHALARIDE.

Roseau remarquable *(Arundo conspicua,* Forst.; *Gynerium conspicuu* Hort.) — Nous ne saurions donner une meilleure description de ce espèce qu'en disant qu'elle a comme feuillage et inflorescence l'aspe du *Gynerium argenteum ;* malheureusement cette belle espèce n'est toujours rustique sous le climat de Paris, où il sera prudent d'e hiverner quelques pieds sous verre. A Angers et dans les contrées plus tempérées, elle passe l'hiver dehors et y deviendra un des beaux orne, mente des pelouses et vallonnements des jardins paysagers. — Cultur du *Gynerium.*

Roseau rubané. — V. PHALARIDE.

Rouilla. — V. RENONCULES D'ASIE et D'AFRIQUE.

Ruban de bergère. — V. PHALARIDE.

Rubus. — V. RONCE.

Rudbeckia amplexifolia. V. RUDBECKIE AMPLEXICAULE.

Rudbeckia aspera. — V. RUDBECKIE ÉCLATANTE.

Rudbeckia chrysomela. — V. RUDBECKIE ÉCLATANTE.

Rudbeckia columnaris. — V. RUDBECKIE DE DRUMMOND.

Rudbeckia fulgida. — V. RUDBECKIE ÉCLATANTE.

Rudbeckia hispida. —V. RUDBECKIE POURPRE.

Rudbeckia laciniata var. **angustifolia.** — V. RUDBECKIE A FEUILLES DIGITÉES.

Rudbeckia lævis. — V. RUDBECKIE A FEUILLES DIGITÉES.

Rudbeckia 1 eumannii. — V. RUDBECKIE A FEUILLES DIGITÉES.

Rudbeckia oppositifolia. — **V.** RUDBECKIE AMPLEXICAULE.

Rudbeckia perfoliata. — V. RUDBECKIE AMPLEXICAULE,

Rudbeckia scabra. — V. RUDBECKIE ÉCLATANTE.

Rudbeckia serotina. — V. RUDBECKIE POURPRE.

Rudbeckia speciosa, *Link,* non *Wender.* —*V.* RUDBECKIE POURPRE.

RUDBECKIE. — RUDBECKIA, LIN.

Étymol. — Dédié à 01. Rudbeck, botaniste suédois au XVII[e] siècle.

Fam. des *Composées,*

1. **Rudbeckie amplexicaule.** — R. AMPLEXICAULIS, *Vahl.*

n. *lat.* — Dracopis amplexicaulis, *Cass.;* Rudbeckia amplexifolia, *Jacq.*, R. oppositifolia, *Hort.*, R. perfoliata, *Cao,*

(Alb. Vilmorin, n° 5, 1855.)

Mexique. — Annuelle.— Plante entièrement glabre, d'un vert glaucescent. Tiges très-rameuses, dressées et buissonnantes, élevées de 60 centimètres à 1 mètre. Feuilles alternes, embrassantes, ovales-oblongues. Involucre composé de 6-8 petites écailles linéaires-aiguës, longues de 4 h 6 millimètres; demi-fleurons 6-8, d'un *jaune orangé,* longs de 2 centimètres et plus, sur 8-10 millimètres de large, d'abord étalés, puis réfléchis ; disque conique, *purpurin,* s'allongeant pendant la floraison.

Rudbeckie amplexicaule.

Ce *Rudbeckia* est très-florifère et produit beaucoup d'effet dans les grands jardins, soit en massif ou en corbeille, soit dans les plates-bandes.

On le sème : — 1° En septembre, en pépinière; on repique le plant en pépinière bien exposée, et on le met en place au printemps, en espaçant les pieds d'environ 50 à 60 centimètres. — 2° Sur couche, de mars en avril, et l'on repique en place en mai. — 3° En place, fin-avril ou au commencement de mai. Suivant l'époque du semis, la floraison a lieu de juin en octobre..

2. Rudbeckie de Drummond. — R. DRUMMONDII, *Hook.*

Syn. lat. — Lapachys columnaris, *Torr. et Gray;* Obeliscaria pulcherrima *DC.,* 0. Tagetes, *DC.* (Ratibida, *Sweet);* Rudbeckia columnaris, *Parsh* R. columnifera, *Fras.*

Mexique. — *Vivace.* — Plante pubérulente, scabre, d'un vert cendré Tiges rameuses, à ramifications dressées hautes de 40 à 60 centimètres. Feuille alternes, pennatiséquées, à segments l néaires et dentés, les radicales moins profondément divisées. Capitules floraux soli taires au sommet de longs pédoncules; involucre à un seul rang d'écailles lancé lées-linéaires; un seul rang de demi-fleurons largement obovés, un peu échancré au sommet; longs d'environ 3 centimètres creusés en gouttière, contournés et déco bants, d'un *jaune-citron à* la base et sommet, *brun pourpré* au milieu, d' couleur un peu terne extérieurement. demi-fleurons, qui ressemblent ie de la pétales, entourent un grand nombre fleurons serrés sur un réceptacle cylin conique, long de 3 centimètres et plus.

Rudbeckie de Drummond.

Var. à fleurs entièrement jaunes. — R. COLUMNARIS, *Parsh.*, var.

Cette variété, moins jolie que l'espèce, ne s'en distingue que par l'abser de tache pourpre sur le milieu des demi-fleurons.

Le *Rudbeckia Drummondii* est une plante très-ornementale, se plaisant a expositions chaudes, et aimant un sol substantiel, mais très-sain. Si le t rain était compacte et humide, il conviendrait de le drainer fortement, sa les plantes seraient exposées *à* périr pendant la végétation.

Cette espèce et sa variété sont propres à l'ornement des plates-bandes des massifs, etc. Elles se sèment d'août en septembre, en pépinière; dès que les jeunes pieds se sont suffisamment développés, on les repique en pots que l'on hiverne sous châssis ou en orangerie, et au mois d'avril on les livre à la pleine terre, en les espaçant d'environ 40 à 50 centimètres. On peut encore semer en mars, sur couche; on fait un repiquage également sur couche, et les jeunes plants sont mis en place vers la fin de mai. Les premiers semis fleurissent de juin en août, et les suivants de juillet en septembre. Cette plante étant peu productive en graine, on est parfois obligé de la multiplier par la division des pieds, qui se fait à l'automne dans le Midi, et au printemps sous le climat de Paris.

5. Rudbeckie pourpre. — R. PURPUREA, *Lin.*

Syn. lat. — Echinacea purpurea, *Mœnch,* E. serotina, ***DC.;*** Rudbeckia hispida, *Hoffm.*, R. serotina, *Nuttal,* R. serotina, *Sweet,* R. speciosa, *link,* non *Wender.*

Louisiane. — *Vivace.* — Plante glabre ou plus ou moins scabre *(E. serotina,* DC.), souche horizontale. Tiges s'élevant parfois à 1 mètre ou plus, roides, étroites, un peu rameuses supérieurement. Feuilles scabres, les

radicales longuement pétiolées, ovales-acuminées, à pétioles rougeâtres, les caulinaires alternes, ovales-lancéolées, presque sessiles. Capitules floraux larges, portés sur de longs pédoncules renflés au-dessous du point d'insertion; involucre à 3-4 rangées d'écailles lancéolées-ciliées, réfléchies; un seul rang de demi-fleurons linéaires-lancéolés, d'un *rose plus ou moins foncé, rouges* ou *purpurins*, longs de 3 à 12 centimètres sur 6-8 millimètres de large, bi- ou tridentés, étalés, puis pendants et roulés en dedans; disque volumineux, sphérique ou ovoïde, *purpurin.*

Rudbeckie pourpre.

Cette espèce joint à la beauté de *ses* larges fleurs, variant du rose au pourpre, un port remarquable qui la rend propre *à* l'ornementation des grands jardins, où elle fleurit d'août en octobre : il lui faut une terre substantielle et profonde, mais légère et saine, et elle réussit mieux aux expositions demi-ombragées.

On la sème soit en mars-avril, en pépinière sur couche, ou en pots ou terrines sous châssis, soit de mai-juin en juillet, en pépinière en planche; on repique le plant en pépinière, et on le met en place en automne ou au printemps, en espaçant les .pieds de 50 à 60 centimètres. Par un semis fait de mars-avril sur couche, on obtient quelquefois une floraison dans la même année; mais la graine en étant toujours rare, on multiplie le plus souvent cette espèce par la division des pieds, qui doit être exécutée avec quelque ménagement à l'automne ou au printemps.

4. Rudbeckie à feuilles laciniées. — R. LACINIATA, *Lin.*

Amér. sept. — *Vivace.* — *Plante* glabre, d'un vert gai. Tiges élevées de SO centimètres à 1ᵐ,20, peu rameuses. Feuilles alternes, laciniées, à divisions largement ovales-aiguës et inégalement dentées. Capitules floraux assez grands, présentant un seul rang de demi-fleurons, d'un *jaune pille,* ovales-lancéolés, entiers ou bidentés, longs de plus de 2 centimètres, entourant un disque presque rond, *vert et jaunâtre.*

Cette espèce, dont la floraison a lieu de juillet en septembre, convient pour l'ornement des massifs et des plates-bandes des grands jardins qui ne peuvent être soignés; elle aime les lieux frais et une terre forte, mais -aine, ce qui ne l'empêche pas de réussir à peu près dans toute terre de jardin.

Multiplication facile d'éclats à l'automne ou au printemps. Espacer les pieds d'environ 50 à 60 centimètres. Quand on en aura des graines, qui ne mûrissent guère que dans le Midi, on devra les semer comme celles de l'espèce n° 3.

Var. à feuilles panachées. — R. LACINIATA FOLIIS VARIEG., *Hort.*

Fouilles un peu panachées de *blanc jaunâtre.* Cette panachure est le plus souvent inconstante; elle ne se maintient et ne se propage sûrement que ar la division des pieds.

5. Rudbeckie à feuilles digitées. — R. DIGITATA, *Mill.*

Syn. let, — Rudbeckia laciniata, β angustifolia, *Pers.;* R. **lavis,** *Hoffm.,* R. Neumannii, *Hort.*

Amér. sept. — Vivace. — Plante d'un vert foncé. Tiges lisses, élevées de 60 centimètres à 1 mètre, rameuses au sommet. Feuilles alternes: les radicales pinnatiséquées, *à* segments pinnatifides; les caulinaires inférieures simplement pinnatifides, et les supérieures trifides. Capitules floraux semblables à ceux de l'espèce précédente.

Var. à feuilles panachées. — R. DIGITATA FOUIS VARIEGATIS, *Hort.*

La panachure des feuilles de cette variété est peu constante, et ne se perpétue dans tous les cas que par la division des pieds.

Culture et emploi du n° 4, Même observation pour la multiplication,

6. Rudbeckie élégante. — R. SPECIOSA, *Wender.*

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges velues, rameuses au sommet, élevées de 30 à 40 centimètres. Feuilles scabres : les radicales pétiolées, ovales-acuminées, à 5 nervures; les caulinaires sessiles, linéaires-lancéolées, grossièrement dentées; involucre à 1-2 rangées d'écailles linéaires, de moitié plus courtes que les demi-fleurons, qui sont étalés, parfois réfléchis, bi- ou tridentés et longs d'environ 3 centimètres; ils sont **d'un** *jaune orangé foncé* sur leur moitié inférieure, *jaune plus clair* sur l'autre moitié; disque conique, *noir purpurin.*

Rudbeckie elegante,

Cette jolie espèce est très-florifère et fréquemment employée pour l'ornement *des* plates-bandes et pour la formation des massifs dans les grands jardins paysagers; on pourrait aussi l'employer pour décorer les rochers et les rocailles. Elle fleurit de juillet en octobre. 0n la multiplie aisément d'éclats *à* l'automne ou au printemps. Lorsqu'on en aura des graines, elles devront être semées comme il a été dit pour l'espèce n° 3.

7. Rudbeckie hérissée. — R. HIRTA, *Lin.*

Floride. — Vivace. — Plante très-velue, rugueuse. Tiges élevées de 40 à 50 centimètres et plus, peu rameuses. Feuilles alternes, ovales ou obovales : les supérieures plus étroites; involucre à folioles inégales, linéaires, hérissées, étalées puis réfléchies, égalant environ la longueur du disque, qui est conique, *purpurin,* et entouré d'un rang de demi-fleurons bidentés, d'un *jaune doré,* longs de plus de 3 centimètres.

Cette espèce fleurit d'août en septembre, et produit un assez bon effet dans les plates-bandes et les massifs des grands jardins. — Culture du **n°6.**

S. Rudbeckie éclatante. — R. FULGIDA, *Ait.*

Syn. lat. — Rudbeckia aspera, *Desf.*, R. chrysomela, *Mich.*, R. fulgida et aspera, *Pers.*, R. fulgida et chrysomela, *Spreng.*, R. scabra, *Bort.*

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges hérissées, rougeâtres, rameuses, hautes de 60 à 70 centimètres. Feuilles alternes, hispides : les radicales oblongues-lancéolées; les caulinaires inférieures denticulées; les supérieures entières et presque sessiles. Fleurs de 6 à 7 centimètres de diamètre ; demi-fleurons inégaux, longs de I à 2 centimètres, étalés, tridentés, d'un *jaune orangé*, plus foncé sur leur partie moyenne; disque conique, *purpurin.*

Var. a feuilles panachées. — **R.** FULGIDA VARIEGATA, *Bort.*

Syn. lat. — Rudbeckia scabra, *Hort.*, foliis varieg.

Cette variété est assez intéressante par la panachure jaunâtre de ses feuilles, qui a toutefois le défaut de n'être pas très-constante. Cette variété ne se maintient et ne se propage que par la division des pieds,

Culture et emploi du n° 6.

Rue de chèvre. — **V.** GALÉGA OFFICINAL.

Rumex. — **V.** OSEILLE.

Sabbatia campestris. — Petite Gentianée annuelle ou bisannuelle, à fleurs larges et d'un beau *rose*, que nous ne mentionnons que pour mémoire, sa culture n'étant guère possible que dans des conditions de terrain et de milieu trop difficiles à rencontrer habituellement dans les jardins. 0n pourra essayer de lui appliquer les soins que nous avons indiqués pour les *Clintonia* et les *Grammanthes*.

SABLINE. — ARENARIA, LIN.

Étymol. —**De** *arena*, sable : allusion à la station d'un grand nombre d'espèces de ce genre.

Fam. des *Caryophyllées*.

1. fiabilise **de Mahon.** — A. BALEARICA, *Lin.*

Syn. franç. — Arénaire de Mahon, Sabline des fies Baléares.

Europe mérid. — *Vivace.* — Herbe rampante, émettant des rejets grêles et ifiés, garnis de feuilles très-petites, opposées, ovales, rétrécies, un peu nes à leur partie inférieure, et portant de nombreux pédoncules grêles iformes, de 3 à 5 centimètres de hauteur; ces pédoncules sont violacés, ois vers leur tiers inférieur de 2 petites folioles opposées, et terminés cun par une très petite fleur dressée, d'un *blanc pur*, penchée après anouissement. Le calice est renflé et à 5 dents égales, colorées comme pédoncules ; la corolle est à 5 pétales libres jusqu'à la hase. Au centre la fleur, qui s'épanouit ordinairement quand il fait soleil, se trouvent étamines à filets blancs, entourant l'ovaire et dépassant la fleur.

Cette jolie miniature peut être employée avec avantage pour la formation bordures dans les parties ombragées et légèrement humides, surtout S les jardins d'hiver; sa taille est très-humble, et nous ne connaissons me aucun végétal dicotylédoné d'ornement qui soit aussi peu élevé : la teur de ses parties foliacées ne dépasse pas un centimètre; elles sont

d'un vert gai, qui contraste agréablement avec la blancheur éclatante des fleurs et la teinte violacée de leurs légers pédicelles. 0n pourrait aussi se servir de cette plante pour décorer les vieilles murailles, les ruines, les rocailles, et c'est même dans ces conditions qu'elle se plait le mieux; mais

Sublime de Malion.

elle ne supporte habituellement nos hivers qu'étant placée à une exposition abritée des grands courants d'air et du plein soleil : le pied d'un mur du côté **de l'est et du nord sera très-favorable** à **cette** hivernation**. Ses nombreuses ramifications recherchent la fraîcheur, et lorsqu'elles la trouvent sur les** corps **environnants, elles s'y étendent** rapidement, **s'y enracinent, s'y cramponnent pour ainsi dire, et arrivent** bientôt à **couvrir une assez grande** surface **d'un tapis vert et moussu, émaillé d'une multitude de petites étoiles** blanches **d'un effet très-agréable.** C'est aussi une **des plantes les plus recommandables pour la décoration** des grottes, **rocailles, poteries et** des suspensions **dans les serres froides et les jardins d'hiver,** où **elle fleurit** d'ordinaire **dès avril.**

Originaire **d'un pays plus chaud que le nôtre, cette plante a besoin,** sous **notre climat, d'être préservée des brusques variations de température** auxquelles **nous sommes exposés, et de l'excès d'humidité de nos hivers. Il** conviendra **donc de la tenir** *à* **l'abri en lieu éclairé et aéré, sous un** châssis à **froid, avec les plantes des Alpes par exemple, ou bien en serre,** où l'on **pourra l'utiliser comme il a été dit plus haut; au printemps, on la** replacera **dehors dans les conditions indiquées, et elle continuera d'y fleurir abondamment pendant une partie de l'année. Elle pourrait souvent** se **passer de couverture et résister dehors en hiver, surtout dans le Centre** et l'Ouest**, pourvu qu'elle fût plantée en terrain très-sain ; il serait même** possible, **dans la plupart des cas, de** la **conserver sous le climat de Paris, en** la **garantissant des effets du rayonnement, sans cependant la priver ni de lumière ni du grand air.**

La graine de la Sabline **de. Mahon est toujours rare, aussi multiplie-t-on habituellement cette plante d'éclats ou de rameaux coupés qui s'enracinent facilement en toute saison. Lorsqu'on aura de la graine, qui est d'une ténuité extrême, il faudra la semer d'avril-mai en juillet, à demi-ombre, en pépinière, en pots ou en terrines, en terre très-fine et pour ainsi dire sans couverture (1 millimètre au plus de terre, ou mieux quelques brins** de **mousse ; il suffira** *même* **de l'appliquer sur la terre) ; on repique le plant dans des pots que l'on hivernera sous châssis; ou bien on le repiquera tout simplement au pied d'un mur au midi ou au nord,** où **il se conservera assez bien, pourvu qu'on ait le soin de répandre dessus, durant les grands froids, de la' paille longue ou de la fougère, ou de le garantir avec des nattes ou des paillassons, que l'on déroulera devant la plate-bande ou qu'on posera sur un cadre, à quelques centimètres au-dessus du plant : cette couverture devra être enlevée chaque fois que le temps le permettra. Les pieds devront être espacés de 20 à 25 centimètres.**

2. Sabline à feuilles de Mélèze. — A. LARICIFOLIA, *Vill.*

Syn. lat. — Alsine laricifolia, *Wahl.*, A. striata, *Gren.*

Alpes et Pyrénées. — Vivace. — Souche suffruticuleuse, d'où naissent de nombreuses tiges étalées, puis redressées, formant des touffes compactes, hautes de 15 centimètres environ. Feuilles opposées, linéaires-subulées, à 3 nervures. Fleurs *blanches*, nombreuses, en grappe peu serrée, portée sur des pédicelles un peu glanduleux; calice également glanduleux, presque cylindrique, à divisions ovales-oblongues, arrondies-obtuses, munies de 3 nervures; pétales 5, obovales, de moitié plus longs que le calice.

Sabline à feuilles de Mélèze.

Cette plante produit de l'effet par son abondante floraison, qui a lieu de juin en juillet. Elle convient à l'ornement des rochers, des rocailles, à la formation des bordures en terrains secs, etc. Elle se plat t dans les sols légers, sablonneux et un peu inclinés au midi. S multiplication s'opère aisément d'éclats en automne ou au printemps, et de semis faits d'avril en juin, comme il a été dit pour l'espèce précédente, en tenant compte que la Sabline à feuilles de Mélèze est bien plus rustique et moins sensible au froid. Les pieds devront être espacés d'environ 20 à 25 centimètres.

La **Sabline à fouilles de Lin ou des frères Bauhin** *(Arenaria linifolia* vel *Alsine Bauhinorum)* est une espèce vivace très-voisine du n° 2, à tiges s'élevant de 10 à 15 centimètres et à fleurs *blanches*, se succédant de juin en juillet. — 0n devra la cultiver comme l'espèce ci-dessus, et, l'utiliser de même pour décorer les rocailles et former des bordures en terrains secs.

Sabline des lies Baléares. — V. SABLINE DE MAHON.

Sabot de la Vierge. — V. CYPRIPEDIUM CALCEOLUS

Sabot de Vénus. — V. CYPRIPEDIUM CALCEOLUS.

Saccharum Egyptiacum. — V. CANNE A SUCRE.

SAFRAN. — CROCUS, TOURN.

Étymol. — De Κρόκος, nom grec de la plante.

Fam. des *Iridées.*

1. Safran printanier. — C. VERNUS, *All.*

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, no 1, 1859.)

Syn. lat. — *Les Crocus vernes* du commerce sont aujourd'hui un mélange des types ou des variétés dont les noms suivent, ou les produits qui en sont issus par la culture : Crocus triphyllus et C. multiflorus, *Emer.;* C. sativus β vernus, *Lin.;* C. luteus, *Lamk;* C. aureus, *Sibth.;* C. Mœsiacus, *Sims.;* C. praecox, *H. Berol.;* C. sulphureus, *Curt.;* C. Susianus, *Ker.;* C. biflorus, *L'Hérit.;* C. annulatus, Herb.; C. minimus, *DC.;* C. versicolor, *Ker.;* C. pusillus, *Ten.;* C. reticulatus, *Stev.;* C. vernus, var. nivigena (des steppes de la Russie), etc.

Syn. franc. — Crocus ou Safran des fleuristes.

Indigène. — *Vivace.* — Bulbe solide, charnu, plus ou moins gros, ordi-

nairement arrondi-déprimé, parfois un peu piriforme ou allongé. Ce bulbe est d'un blanc plus ou moins lutescent, recouvert de pellicules ou tuniques sèches, scarieuses ou cartilagineuses, parfois minces et molles, d'autres fois coriaces et épaisses, de couleur fauve clair ou feuille-morte et même brun-noirâtre, suivant les variétés. Ces pellicules sont tantôt lisses, comme cela arrive lorsque les fibres qui les composent sont serrées et parallèles *(C. luteus,* Lamk); tantôt réticulées, à mailles ou réseaux plus ou moins larges ou allongés et plus ou moins apparents. Du sommet de ce bulbe, et parfois de plusieurs points de sa surface, naissent un ou plusieurs bourgeons formés de gaines emboîtées et entières, d'où sortent une ou plusieurs fleurs, d'abord enveloppées dans une spathe membraneuse, blanche et

Safran printanier.

Safran printanier (versicolor).

entière. Ces fleurs, faiblement odorantes, longuement tubuleuses à leur base, sont formées de 6 grandes pièces entières, obovales, concaves et disposées en cloche dressée, à gorge tantôt légèrement pubescente, tantôt glabre *(C. luteus,* Lamk); le plus souvent la base des divisions de la fleur est marquée de stries ou nervures colorées, ramifiées et plus ou moins apparentes, surtout à l'extérieur. L'épanouissement complet des fleurs s'opère au soleil, et permet alors de voir 6 étamines à anthères allongées, d'un *jaune* plus ou moins foncé ; au centre, un stigmate légèrement odorant est divisé en 8 branches creusées en entonnoir, à bords entiers, parfois crénelés, d'un beau *jaune orangé.* Les feuilles, disposées en faisceau, ne se développent complétement qu'un peu après les fleurs. Elles sont étroitement linéaires ou plus ou moins élargies, sans nervures apparentes, canaliculées ou planes, et parfois marquées d'un sillon médian et longitudinal blanchâtre: elles ressemblent assez à celles de certaines Graminées.

Il existe un grand nombre de variétés de Crocus printaniers, et certains catalogues spéciaux en mentionnent plus de 150 avec noms, ne différant guère entre elles que par la grandeur des fleurs, leur forme plus ou moins ventrue, leur précocité plus ou moins grande, et par l'abondance de leur floraison. Les hauteurs respectives des étamines, des stigmates et des antres divisions de la fleur, de même que la longueur et la largeur des feuilles, ont servi aussi quelquefois de caractères pour distinguer certaines variétés; mais le principal de ces caractères distinctifs est la coloration, qui, elle-même, tourne dans un cercle très-limité, et varie entre le *blanc,* le *lilas rosé,* le *gris,* le *violet* ou le *bleu violacé* ou purpurin dit *pourpre,* et enfin le

jaune avec *nuance verdâtre* ou *brunâtre*. Certaines variétés 'sont unicolores; d'autres sont panachées, striées, veinées; quelques-unes sont bordées ou nuancées d'une teinte satinée plus foncée ou plus claire, etc. Pour compléter cet aperçu, nous décrivons ci-après quelques 'variétés choisies parmi les plus tranchées et les plus recommandables :

Albertine (Crocus versicolor, Ker.). Blanc lavé de violet avec stries violet pourpré; très-hâtif et très-florifère.
Ibion (la Majestueuse). Très grand; violet rosé à la base, blanc et lavé de violet bleuâtre au sommet.
Argus. Blanc panaché de violet.
Arlequin. Violet rosé satiné, plus foncé supérieurement, rayé de blanc à la base.
Carolina Chrisholm. Blanc pur.
David Rizzio. Violet rose clair satiné, plus foncé et pourpré aux deux extrémités.
Drap d'argent (C. biflorus vel *annulatus).* Violet rosé à la base, satiné clair au sommet; très-hâtif, très-florifère; h fleur très-ouverte et 'a divisions étalées au soleil.
Drap d'or (C. *Susianus,* Ker., *C. recticulatus* var. *auritextus,* Herb., *C. aureus,* Sibth., C. *Mœsiacus,* Sima.). Jaune foncé ou jaune d'or, panaché de brunâtre b. la partie inférieure des 3 divisions externes; floraison très-hâtive.
Écossais (C. biflorus vel *annulatus).* Fleur blanche striée de violet en dehors, très-hâtive, très-florifère, à divisions du périanthe étalées au soleil.
Grand jaune (C. luteus, Lamk, C. *lagenæflorus,* Herb., *C. Mœsiacus* (de Hongrie), Ker. ou Sims.). Grande fleur campanulée, jaune foncé; très-hâtif; variété très-florifère et très-rustique.
Grand lilas. Blanc strié de bleu pâle h la base, bleu de cobalt violacé au sommet.
ronde Vedette. Bleu azur nuancé de bleu foncé.
ootvorst (grand-duc). Blanc; très-florifère et hâtif.
urette (C. versicolor). Blanc violacé, satiné, nuancé et panaché de bleuâtre; très-hâtif, très-florifère.
Lilaceus. Bleu azur nuancé de lilas tendre.
Madame la comtesse de Morny. Blanc finement strié de gris pâle ou bleuâtre.
Nec-plus-ultrà. Bleu lilas h pointes blanches.
Othello. Violet foncé.
Prince Albert. Bleu foncé et pourpre.
Prince d'Orange. Blanc pur supérieurement, maculé de violet gris de lin h la hase.
Professeur Lindley. Violet rougeâtre h la base, bleuâtre au sommet, blanchâtre et strié de violet à la partie intermédiaire.
Queen Victoria. Blanc nacré.
Sir John Franklin. Fleur grande violet d'évêque satiné.
Sir Walter Scott. Blanc gris perlé parcouru pat des veines violet bleuâtre supérieurement, plus foncées a la hase.
Sulphureus. Jaune-soufre, a divisions externes brun verdâtre; variété très-hâtives
Virgin Queen. Blanc nacré, veiné de violet rosé.
Vulcain. Violet foncé.

Plusieurs espèces botaniques, décrites comme distinctes par certains auteurs, paraissent avoir contribué, par le croisement et les semis, à la formation des nombreuses variétés cultivées aujourd'hui sous les appellations générales de *Crocus* et de *Safrans printaniers :* ces espèces, déjà peu distinctes entre elles dans L'origine, se sont tellement confondues, qu'il serait aujourd'hui fort difficile, sinon même impossible, de leur assimiler les variétés qui en sont issues, à l'exception pourtant des quelques variétés à la description desquelles nous avons pu ajouter la synonymie.

Les *Crocus printaniers* sont des plantes précieuses pour les jardins; leurs fleurs sont des premières à s'y montrer à la fin de l'hiver, parfois dès février, mais ordinairement en mars. Elles sont, il est vrai, de courte durée, niais elles se succèdent abondamment durant un mois environ. Les feuilles et les fleurs ne s'élèvent guère au delà de 40 à â5 centimètres, rarement 20. On en forme des massifs, des tapis et des groupes de la plus grande beauté,

soit de couleurs mélangées ou séparées, et surtout des bordures charmantes, en leur associant parfois de petites *Scilles de Sibérie à fleurs bleues,* des *Perce-neige,* des *Tulipes odorantes duc de Thol,* l'*Eranthis hiemalis,* la *Nivéole de printemps,* etc., qui fleurissent à la même époque. Ils font très-bien autour des gazons ou disséminés dans les pelouses. Ils se prêtent en outre tout particulièrement à la culture en petits pots (plusieurs bulbes dans chacun); on peut aussi les forcer et en avoir en fleur pendant l'hiver, en les soumettant successivement à une température convenable. En variant les couleurs et en y mélangeant d'autres espèces qui fleurissent promptement, particulièrement de petites *Tulipes duc de Thol simples,* on obtient des potées charmantes. Leur culture en soucoupes ou en pots, dans de la mousse humide ou sur de petites carafes remplies d'eau, est souvent pratiquée; elle donne d'excellents résultats. Les marchands de poteries confectionnent, pour la culture des Crocus, des vases et des suspensions de formes particulières, percés de tous côtés de trous devant lesquels on place les bulbes, leurs bourgeons dirigés en dehors, et que l'on remplit de terre, de mousse ou de Sphagnum. Lors de la floraison des bulbes, ces vases produisent un très-joli effet; à leur partie supérieure, on plante ordinairement une *Jacinthe* ou toute autre plante s'accommodant de ces conditions.

Culture. — Les soins à donner aux Crocus printaniers diffèrent de ceux que nous indiquons à l'article JACINTHE; néanmoins; comme cette culture, telle qu'elle est pratiquée chez les Hollandais, présente quelques particularités, nous croyons utile de résumer ici les détails qu'ont bien voulu nous communiquer à ce sujet MM. E. H. Krelage et fils, célèbres' horticulteurs de Harlem.

La terre destinée aux Crocus doit être très-saine, drainée au besoin, et aussi meuble, aussi douce et sableuse que possible, tout en ayant de la fraîcheur. Elle ne doit pas être trop engraissée, et l'être seulement avec du terreau de feuilles ou de la bouse de vache pourrie et réduite en terreau. Les conditions qui précèdent sont les meilleures pour obtenir les résultats les plus satisfaisants, mais elles ne sont pas indispensables, et les Crocus fleurissent volontiers et réussissent à peu près en tous terrains sains. La plantation s'effectue depuis septembre jusqu'en décembre, lorsqu'on vise à la fleur; mais si l'on avait en vue la multiplication des bulbes, septembre et octobre seraient préférables. Une plantation tardive est peu nuisible à la floraison, si l'on a soin de ne pas détériorer ou détruire les bourgeons alors très-développés. Les bulbes sont plantés à une profondeur de 7 à 8 centimètres et espacés de 5 à 8 en tous sens, selon leur grosseur. Sous le climat de la Hollande, l'usage est de recouvrir en hiver les plantations de Crocus avec une légère couche de paille ou de feuilles mortes, non point précisément pour les garantir du froid, qu'ils ne redoutent guère, mais pour les préserver de l'action des pluies froides, de la neige et des brusques variations de température. Les Hollandais emploient aussi souvent, pour leurs cultures de Crocus et d'autres oignons à fleurs, la bouse de vache fraîche et délayée dans l'eau, de façon à en faire une sorte de bouillie ou de mortier dont ils coulent une couche uniforme sur leurs plates-bandes d'oignons. Cette couche se dessèche à la superficie, sans prendre une couleur désagréable à l'œil, et la croûte qui se forme, en empêchant la terre d'être battue' et tassée par les pluies, la maintient au contraire meuble et fraîche, et dans d'excellentes conditions pour ce genre de culture.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la floraison des *Crocus vernus* coïncide avec celle des variétés de la *Tulipe duc de Thol simple,* du *Scala Sibirica, etc.;* quelques variétés plus hâtives, les *C. versicolor, biflorus* et *Susianus,* par